

## SOMMAIRE



La Médecine et la Pratique des Accidents du Travail .....	L. LAPEYRE	293
Intérêts Professionnels: Relèvement des Honoraires .....	SABATHÉ	293
Tritichiasis héréditaire .....	DUBREUIL-CHAMBARDEL	293
Les Velus: Contribution aux Variations par excès du système Pileux (suite et fin). A.-F. LE DOUBLE et	François HOUSSAT	295
Ce qu'il faut Retenir .....	Bosc.	334
Revue des Thèses.		335
Nouvelles.		336
Bibliographie.		

## La Médecine et la Pratique des Accidents du Travail

Par le D<sup>r</sup> L. LAPEYRE (de Tours)

### I.

La Loi de 1898, qui régit les Accidents du travail, a été, en France, une innovation devant avoir de profondes répercussions sur le rôle du médecin vis-à-vis de ces invalides de la vie ouvrière. L'extension prochaine de la Loi aux ouvriers agricoles nous fait un devoir de nous intéresser tous, médecins de ville ou de campagne, à cette importante question.

La situation de l'Accidenté travail est très différente de celle du blessé à son compte, intéressé à guérir vite et bien, elle n'est qu'imparfaitement assimilable à celle du blessé de droit commun indemnisé totalement du préjudice subi, par le versement d'un capital.

La Loi place l'ouvrier sous un régime spécial « forfaitaire et transactionnel » ne lui accordant, et pendant le chômage et en cas d'invalidité permanente, que la moitié du salaire perdu. De plus, elle n'accorde à l'ouvrier blessé qu'une rente à l'exclusion de tout capital; sont seulement rachetables les rentes inférieures à 100 francs, avec l'assentiment du Président du Tribunal.

Voici déjà nombre d'années que la Loi est appliquée, il n'est pas de praticien qui n'ait eu souvent à compter avec elle, et pourtant que d'obscurités encore dans l'esprit du plus grand nombre, en regard d'un texte qui pourtant les intéresse fort, puisque, entre l'ouvrier et l'Assureur, ils constituent le tiers-parti, celui qui, dans la réalité, arbitre le différend.

Mêlé souvent à ces questions d'accidents à des titres divers, tour à tour chirurgien de l'ouvrier, chirurgien d'hôpital, médecin de la Compagnie d'Orléans, expert au tribunal, syndicaliste enfin, il m'a paru intéressant de résumer, devant des confrères, les principaux aspects de la Loi, examinée au seul point de vue médical, le nôtre.

### II.

#### CE QUE LE MÉDECIN DOIT SAVOIR DE LA LOI DE 1898

De la Loi de 1898, le médecin doit au moins connaître deux principes qui l'intéressent particulièrement, en ce qu'ils fixent la responsabilité du patron vis-à-vis de l'ouvrier d'une part, du médecin de l'autre.

**PRINCIPE I.** — La Loi met à la charge de l'employeur, contrairement au Droit usuel, tous les accidents survenant dans le travail ou à propos du travail, même en cas de faute grave de l'ouvrier.

Loi elle avantage celui-ci et elle va l'avantager encore en étendant le bénéfice de la pension pour invalidité, jusqu'à la mort, c'est-à-dire au delà des limites de la capacité de travail.

En échange, et pour tenir la balance à peu près égale entre les deux parties, l'indemnité accordée n'est pas égale au dommage subi comme elle le serait en droit commun.

Le blessé, tant que l'accident n'est pas guéri, « consolidé » disent les magistrats, ne touche que la moitié de son salaire, ce qui devrait être un stimulant à la guérison.

Après consolidation, son invalidité, si elle existe, ne lui donne droit qu'à des indemnités diminuées: deux tiers de salaire pour une incapacité totale, 50 p. 100 seulement de la réduction subie, pour une incapacité partielle.

Cette indemnisation « forfaitaire » est-elle équitable? ne l'est-elle pas? Cela pourrait être intéressant à discuter.

Mais, dans la pratique, nous n'avons qu'à nous incliner devant la Loi.

Or, faute d'avoir compris les raisons pour lesquelles les Chambres se sont ralliées au principe de l'Indemnisation incomplète, j'ai vu souvent des confrères très bien intentionnés, alors même qu'ils étaient Experts officiels désignés par le tribunal, augmenter, doubler leur estimation d'incapacité, afin, disaient-ils, que la victime touche ce qui lui est réellement dû.

Or, ceci, pour un expert, est méconnaître gravement son devoir; le tribunal, en effet, ne le consulte qu'au seul point de vue médical sur la réalité de l'infirmité et sa quotité. En exagérant celle-ci, le médecin trompe le juge, corrige le législateur et ce n'est là ni son droit, ni son rôle. — Il est si simple de rester médecin! Que ce soit là notre grand criterium.

À plusieurs reprises, au cours de cette étude, nous allons retrouver cette même règle absolue: Rester toujours et uniquement médecin.

**PRINCIPE II,** d'importance primordiale pour le praticien:

Le blessé a le libre choix de son médecin: toute violation de la liberté de l'employé par l'employeur tombe sous le coup de pénalités sévères.

Les soins médicaux et pharmaceutiques sont, dans tous les cas, à la charge du patron, mais dans certaines limites seulement.

# BROMOVOSE

SUCCÉDANÉ DES BR.  
SANS GOUT NI ODEUR

Combinaison organique de Brome  
et d'Albumine sans alcool ni acide  
bromhydrique libre.  
40 gouttes agissent comme 1 gr. de KBr.

BROCHARD & C<sup>ie</sup>, 33, Rue Amelot, PARIS

PAS DE BROMISME

Nos confrères savent tous la responsabilité du patron vis-à-vis d'eux, mais presque tous aussi ignorent l'étendue exacte de cette responsabilité.

Cherchons à préciser ce point encore trop obscur pour un grand nombre.

Deux cas sont à distinguer :

A. — Le blessé se présente avec une feuille ou un mot du patron.

Nos certificats sont acceptés ou demandés par lui.

L'Assurance demande renseignements et rapports.

B. — Le blessé se présente seul ; le patron et l'Assurance ne donnent aucun signe de vie, ou plus encore délèguent un médecin pour examiner le blessé conjointement à vous.

A. *Premier Cas.* — Vous vous trouvez agréé par le patron, donc celui-ci vous doit intégralement vos honoraires calculés d'après le Tarif Syndical Accidents du travail de la région.

À l'heure actuelle, grâce aux efforts des syndicats médicaux, patrons et assureurs acceptent presque toujours dans notre région le médecin choisi par le blessé ; d'autre part les Juges de Paix et les Tribunaux considèrent que le moindre lien accepté avec le médecin du blessé engage formellement la responsabilité patronale.

Par suite, en Touraine, tout au moins, le tarif limitatif, dit *Tarif Dubief*, ne nous est presque jamais applicable ; mais il reste très important, car en cas de contestation, il servira de point de comparaison au juge de paix en tant que *tarif minimum*.

Nous devons tous réclamer toujours des honoraires supérieurs à ce tarif, mais la différence doit être modérée toujours. Nous ne devons pas mériter l'accusation de tirer des bénéfices exagérés de la loi de 1898.

Mais, disent beaucoup de médecins, le Tarif Dubief, avec son détail infini de tous les soins donnés, est souvent très avantageux. Sans nul doute ; cependant vous ne devez le subir que contraint et forcé, et vous ne devez jamais le réclamer quand vous êtes agréé par le patron.

Pourquoi cela ?

Pour deux raisons bien simples :

La première et la plus grave est que le Tarif Dubief, entre autres anomalies, a une façon singulière de compter l'indemnité de déplacement.

Dans votre commune, qui compte parfois 5 à 6 kilomètres dans un de ses rayons, vous n'avez droit à aucune indemnité, les kilomètres ne commencent qu'à la limite de la commune.

Contre ce singulier mode de calcul, nous protestons tous ; les syndicats médicaux poursuivent la révision de cette formule malencontreuse.

Elle sera sûrement rapportée, mais ne nous prêtons pas à l'accusation souvent émise par les assureurs, de prendre dans le Tarif Dubief ce qu'il a d'avantageux, pour refuser ce qui l'est moins. Nous compromettrions ainsi le succès de nos efforts.

La deuxième raison — de principe celle-ci — qui doit nous faire rejeter le Tarif Dubief, est la multiplication même du détail dans la note fournie.

Outre que ce « détail » cadre peu avec nos habitudes professionnelles dans nos rapports avec le client ordinaire, et transforme notre note d'honoraires en une *facture*, disons d'électricien, pour laisser tranquille l'apothicaire, il peut inciter à l'abus quelques confrères. Or, aucun de nous ne doit abuser, vis-à-vis d'un accidenté du travail, non seulement par dignité, mais dans l'intérêt même de la profession tout entière.

L'abus pourrait nous conduire au retrait du droit de l'ouvrier au libre choix, inscrit dans la Loi.

Or, ce principe du libre choix devient, à l'heure actuelle, la seule sauvegarde de notre profession. Sans lui, plus d'indépendance, mais la rapide fonctionnarisation de la médecine.

Trois catégories de clients peuvent en effet actuellement bénéficier ou non du libre choix :

1° Les accidentés du travail *ouvriers* ;

2° Les accidentés agricoles ;

3° Les mutualistes.

Les premiers ont le libre choix, les seconds l'auront, malgré les efforts des Assureurs, les articles de journaux payés, les parlementaires des Conseils d'Administration. Et, la Loi votée, ce sera fini du procédé de ces Compagnies d'Assurances, glissant subrepticement dans le contrat de l'Assuré, le nom d'un médecin ayant signé avec elles un tarif à forfait, et refusant le paiement de tout autre confrère.

Aux mutualistes, marée grandissante, les syndicats médicaux imposent petit à petit le libre choix. — Après Lyon, Tours vient d'y réussir. — Mais la victoire est toujours précaire. L'obligation du libre choix inscrite dans la Loi des Mutualités trancherait définitivement les difficultés. Tout cela nous pouvons l'obtenir par l'union d'abord, par la modération ensuite.

Alors notre profession est sauvée et reste ce qu'elle était, libérale, libre.

Qu'au contraire, par notre faute, nous perdions le libre choix pour ces trois catégories, et nous tombons à la solde de l'Etat ou des Compagnies.

Et cela fera d'ailleurs de la jolie médecine !

B. *Deuxième Cas.* — Vous êtes médecin du blessé seul. Le patron ou l'assureur n'est responsable que jusqu'à concurrence du Tarif Dubief. Vous fournirez donc une note selon ce tarif, *très détaillée*, comme il sied, sans exagération cependant.

Remarquez, au point de vue principe, cela est important, que vous devriez présenter le surplus de votre note à l'ouvrier, car le Ministre ne peut vous tarifer, vous qui exercez une profession libérale. En fait, vous vous en garderez bien ; dans les vertus ordinaires de l'ouvrier n'entre guère celle de payer son médecin.

Peut-être certains de mes lecteurs s'étonneront-ils de me voir m'étendre si longuement sur des choses si simples. Mais je suis journellement consulté par des confrères qui ignorent tout cela, faute d'avoir voulu y prêter attention. Je pourrais en appeler au besoin au témoignage du Dr Sabathé, qui gère si vaillamment l'Office de recouvrement de notre syndicat.

### III

#### LA PRATIQUE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Je vais maintenant suivre pas à pas le médecin dans l'exécution des diverses missions dont il se trouve investi en présence d'accidentés du travail.

A. Délivrance des certificats ;

B. Traitement du blessé ;

C. Médecin de contrôle désigné par la Compagnie ;

D. Médecin expert.

A. *Les Certificats.*

La délivrance des certificats accidents est un gros ennui et constitue une véritable responsabilité pour le médecin.

Les Assureurs le nient : évidemment une condamnation pénale ou pécuniaire est rare à propos d'un certificat.

Mais que d'ennuis vis-à-vis de l'Assurance et du blessé souvent également mécontents du médecin.

Certificat initial. — Il engage tout l'avenir. L'accident est-il réel ? A-t-il un rapport réel avec la lésion constatée ? Songez que de bonne foi, en dehors même de toute idée de supercherie, l'opinion populaire attribue « à un coup » toutes les affections.

J'ai vu un pottique me présenter un abcès par congestion, comme le résultat d'un accident.

Bien des fois, la chose est infiniment délicate. Que de tuberculoses locales attribuées au trauma.

Ici la connaissance de la jurisprudence s'impose.

Celle-ci ne tient nul compte de l'état antérieur.

L'accident est entièrement responsable de tout ce qui survient, du fait seul que le trauma aggrave une lésion existante. Un diabétique meurt après une piqûre, la mort est imputée tout entière à la piqûre. Un tuberculeux pulmonaire, à la suite d'une contusion légère du pied, présente une arthrite bacillaire, subit l'amputation, le patron est responsable.

Mieux encore, l'arthrite tuberculeuse existe, elle s'aggrave postérieurement au trauma, l'accident est toujours entièrement coupable.

Soyez donc prudent dans la rédaction de votre certificat, décrivez tout ce que vous constatez, notez ce que vous ne pouvez vérifier en rappelant les dires du blessé, n'affirmez que ce qui est certain, réservez toujours le pronostic et le résultat définitif, et vous aurez bien gagné les 5 francs que la Compagnie se refuse d'habitude à vous accorder.

Certificat de guérison. — Celui-ci soulève encore plus de difficultés.

A quel moment le malade est-il guéri, consolidé au sens juridique du mot ?

Quand il le déclare lui-même, quand il ne persiste aucune infirmité alors, rien de plus facile.

Mais quand l'ouvrier prétend souffrir encore, ou ne pouvoir travailler complètement, comment affirmer la capacité réelle ? Comment *forcer* le blessé à reprendre, ce blessé sur lequel vous n'avez aucune action, et qui, d'ailleurs, a toujours la ressource de demander un certificat à un médecin voisin en surprenant au besoin sa bonne foi.

C'est là que l'intervention d'un deuxième médecin désigné par la Compagnie serait utile au médecin traitant même. Seule une consultation peut avoir quelque poids pour décréter la guérison d'un récalcitrant.

Mais tout ceci est relativement simple en regard des cas où une infirmité permanente persiste.

A quelle date fixer la consolidation pour faire partir la rente d'invalidité ?

L'ouvrier a le plus souvent intérêt à faire traîner la consolidation, la Compagnie parfois aussi pour avoir une rente perpétuelle plus faible à payer.

Une plaie, une cicatrice d'amputation, cela est facile d'habitude. Une fracture, passe encore ! On accorde du temps, beaucoup de temps, comme le dit le P<sup>r</sup> Imbert (de Marseille), l'intérêt des deux parties paraît ici le même.

Mais dans les cas plus complexes, comment définir la consolidation ?

Voici, par exemple, un brûlé avec une cicatrice mauvaise, qui s'ulcérera de temps à autre, peut-être toute la vie.

Voici, après rupture de l'urètre, un rétréci obligé au passage perpétuel de bougies. A quelle date ces gens-là sont-ils guéris ?

Les interprétations sont individuelles, et je sais des experts qui, en pareil cas, n'admettent pas la consolidation.

Cependant consolidation n'est pas guérison et la seule définition plausible est celle-ci :

Un blessé est consolidé lorsque depuis un laps de temps suffisamment long, selon la nature des lésions, les choses restent en l'état sans tendance à l'amélioration.

Voici la question consolidation tranchée. Reste celle de l'estimation de la diminution de capacité subie.

Le blessé vous demande cette estimation, la Compagnie aussi. Qu'allez-vous faire ?

La donner ! Mais dans quel guépier tombez-vous ?

Voici un blessé dont, en âme et conscience, vous estimez la diminution de capacité à 25 p. 100. Vous le notez sur votre certificat : le blessé ou la C<sup>ie</sup> ne sont pas satisfaits : Procès. — Experts. — Vous êtes le médecin de l'ouvrier, les experts donnent 30 p. 100. — Fureur de l'ouvrier, peut-être de la C. G. T. contre vous. Vous étiez délégué par la Compagnie, les experts donnent 15 p. 100, vous voici jugé incapable par l'Assurance.

Alors, que faire ? Doubler l'estimation, quand vous êtes médecin de l'ouvrier, la diminuer de moitié quand vous êtes médecin du patron. Beaucoup le font, mais alors devant le Tribunal, voyez l'effet produit par ces deux certificats contradictoires, dont l'un évalue à 10 p. 100 et l'autre à 40 p. 100 parfois à 80 p. 100 la même infirmité.

La valeur des appréciations médicales paraît singulièrement sujette à caution à « nos bons juges ». Aussi, à mon avis, refusez-vous toujours, tant que vous n'en êtes pas officiellement chargé comme expert, à donner un quantum d'estimation. Bornez-vous à décrire la gêne résultant des lésions, concluez à une incapacité, mais ne vous lancez pas dans l'arbitraire des chiffres.

D'ailleurs, il importe à la dignité du médecin de rester médecin dans toute l'acception du mot, et de pas devenir ni médecin patronal ni médecin de Bourse du Travail.

Il existe, à l'heure actuelle, des médecins à la solde des Compagnies d'assurances chargés d'ergoter sur les suites des accidents, de tromper, si possible, les experts et les juges. Ils ont un journal spécial pour prêcher la mauvaise parole.

Il existe des médecins donnant, dans les Bourses du Travail, des certificats sciemment exagérés, discutant de leur cabinet les rapports d'expertises et accusant tous leurs confrères d'être vendus au patronat, versant « une ris-tourne » sur les honoraires exagérés extorqués aux Assurances.

Des deux côtés, il y a une égale tendance à l'abaissement, à la déconsidération de la profession.

Le médecin n'est pas un avocat, son rôle est tout autre ; il n'a à prendre parti ni pour le patron, ni pour l'ouvrier.

De même qu'il donne ses soins à tous, de même il doit la vérité à tous dans ses appréciations.

Il ne doit s'abaisser ni à être le salarié du patronat, ni celui d'une organisation ouvrière. Sa place n'est ni avec les uns, ni avec les autres, *en dehors d'eux, au-dessus d'eux même*, si vous voulez.

B. *Le traitement du blessé.* — D'habitude, dans notre rôle médical, nous sommes aidés par le désir du blessé de guérir complètement et vite. Celui-ci se prêtera au massage, à la mobilisation, exercera ses muscles, secondera de son mieux votre tâche. Ici, rien de pareil. Le blessé croit avoir intérêt à guérir lentement et incomplètement ; devant lui miroite l'idée alléchante d'une grosse rente. Donc, jusqu'à règlement de l'accident et pendant les trois années qui suivent et restent accordées à la revision, il fera trop souvent son possible pour ne guérir qu'incomplètement.

L'ouvrier ici se trompe ; la loi ne lui accordant que la

moitié de ce que lui coûte l'accident, il a tout intérêt à guérir. Mais cela, il ne le croit pas, et vous pouvez vous évertuer à le lui dire. De la sagesse de cette disposition il ne saura pas bénéficier.

Assez rarement simulateur véritable, il présente d'habitude cet état d'esprit particulier que le regretté professeur Brissaud a qualifié du mot de sinistrose passé dès maintenant dans l'usage.

De bonne foi, il est infirme, longtemps, très longtemps et quand, une fois payé, il veut guérir, ses articulations ankylosées, ses muscles atrophiés ne le lui permettent plus.

Ne croyons pas d'ailleurs que la sinistrose soit spéciale à l'ouvrier ; le bourgeois victime d'un accident de chemin de fer par exemple, peut encore lui rendre des points en cette matière spéciale.

La chirurgie des Accidents du travail donnera toujours des résultats déplorables. Entorses, luxations, fractures traîneront indéfiniment pour laisser après elles des infirmités permanentes.

Comme l'a écrit mon éminent maître, le Dr J.-L. Championnière : « Si mes travaux sur le massage des fractures n'avaient pas été antérieurs à la loi de 1898, jamais je n'aurais pu faire accepter la nouvelle méthode. »

Le plus sage pour nous est de nous résigner d'avance au résultat mauvais. Faisons seulement l'impossible pour expliquer au blessé qu'il a intérêt à être le plus valide possible, dùt sa rente en souffrir.

Mais nos idées en pathologie sont aussi quelque peu bousculées par les accidents du travail.

Nous croyons tous assez peu au rôle du traumatisme dans une foule d'affections : ostéomyélite — hernie — appendicite — rein flottant — tuberculose locale — cancer.

Nos croyances dogmatiques ne prévaudront point contre la constatation d'une de ces lésions faite immédiatement ou peu après un accident.

Sous la rubrique « Aggravation » tout y passera.

Et voici le traumatisme reprenant, en chirurgie ouvrière, le rôle qu'a perdu le froid dans la médecine de nos pères : toute la pathologie externe lui appartient.

Cependant les accidents du travail nous ont appris certaines choses méconnues par nous tous médecins et chirurgiens. Ils nous ont appris à mieux considérer certains résultats éloignés, à nous faire avouer que la guérison purement matérielle était souvent très loin de la reprise véritable de l'état antérieur, de la possibilité de travail.

Le plus bel exemple nous en est donné par les fractures. En 20, 30, 60 jours, suivant nos classiques, un malade est guéri il quitte l'hôpital. — Et la plupart d'entre nous voyaient quelques jours après l'ouvrier rentrant à l'atelier et reprenant son travail.

Or, à examiner de plus près cette intéressante catégorie de blessés, il a bien fallu se rendre compte que pour une ordinaire fracture des deux os de la jambe par exemple, la moyenne de temps de la guérison effective était d'au moins 6 mois. Le professeur Imbert (de Marseille) va même jusqu'à dire que le délai réel devrait être poussé à un an dans nombre de cas.

Ainsi, si notre rôle est d'obtenir la guérison la plus complète possible du blessé, si nous devons tout faire pour combattre la sinistrose, n'oublions pas, par contre, que nous devons être généreux dans le délai accordé à la victime pour reprendre son travail.

Théoriquement, l'ouvrier doit être capable de travailler comme par le passé, et cette guérison lui est bien plus lente à obtenir que la guérison anatomique, guérison

tout apparente dont nous sommes habitués de nous contenter.

#### C. Contrôle de l'Assurance.

Un rôle très délicat à remplir pour l'un quelconque de nous, c'est celui d'aller voir, au nom de l'Assurance, le malade traité par un confrère, pour donner notre avis sur l'état de guérison, le traitement subi.

La Loi a prévu les conditions de cet examen. La première chose à faire est de nous soumettre à ces prescriptions conformes aux traditions médicales.

L'Assurance doit obtenir l'autorisation du Juge de paix de faire visiter le malade ; celui-ci doit ensuite être prévenu à l'avance et le médecin traitant doit assister à la visite, présenter lui-même son malade.

Nul n'acceptera jamais la mission d'une Assurance sans avoir écrit au médecin traitant et lui avoir demandé son jour et son heure. Bien entendu, sous aucun prétexte, le médecin contrôleur ne devra faire acte de mauvaise confraternité ; autant que possible, il se mettra d'accord avec le médecin traitant, ou tout au moins lui fera part de ses conclusions.

Les Assurances jusqu'ici font peu appel au médecin contrôleur, elles aiment mieux, si possible, canaliser la victime vers des médecins acceptés par elle.

Du moment cependant qu'elles accepteront totalement le libre choix, le médecin contrôleur est, dans certains cas, une nécessité.

Si les choses sont présentées et faites correctement, s'il est bien entendu que le médecin contrôleur ne s'immisce en aucune façon dans le traitement, j'estime que les médecins doivent non pas éviter, mais plutôt provoquer « cette consultation ».

Souvent la visite du médecin de la Compagnie apportera au médecin traitant l'appui désiré pour mettre fin à un chômage prolongé, à un état de sinistrose contre lequel il est désarmé.

#### D. L'Expertise.

Par cette question de l'Expertise, moins intéressante pour la généralité des praticiens, je terminerai ce trop long article, où je n'ai voulu pourtant exposer que quelques réflexions pratiques. Je me bornerai aux notions les plus fondamentales, effleurées déjà d'ailleurs en cours de route.

Le médecin nommé expert par le Juge de Paix ou le Tribunal a en général une triple mission :

1° Déterminer la relation de cause à effet entre l'accident et la lésion ;

2° Fixer la date de la consolidation ;

3° S'il y a lieu, le quantum de la réduction subie.

Il devra tenir toujours grand compte des certificats du médecin traitant surtout en ce qui concerne la description des lésions.

Les évaluations du quantum d'infirmité ont par contre souvent une valeur relative.

Il n'oubliera pas que la Loi ne tient nul compte de l'état antérieur dans l'évaluation du préjudice subi.

Le quantum fixé par lui sera le quantum médical réel, estimé sans prétention, d'une rigueur mathématique, en consultant les tables de Duchaffour-Vibert indispensables en la matière.

Ne pas oublier cependant que l'estimation est toujours une question d'espèce dans laquelle entrent en ligne de compte l'âge, la profession, les aptitudes, etc.

A mon sens, et d'accord avec les réflexions énoncées au cours de ce travail, il faut toujours être très généreux dans la fixation de la date de la consolidation, et réserver nos scrupules à la seule appréciation du quantum, si souvent

définitif, malgré la faculté de revision laissée pendant trois ans à la victime comme à l'employeur, et toujours arbitraire.

Que notre esprit se garde de toute partialité d'un côté comme de l'autre, la question qui vous est soumise comme médecin, ne l'envisagez qu'en médecin et vous éviterez l'erreur ; celui qui voit tant de misères n'est-il pas par là même empreint d'une large humanité.

## Intérêts Professionnels

### Relèvement des Honoraires

Par le D<sup>r</sup> SABATHÉ (Tours)

(Rapport présenté le 22 mai 1910 à la réunion de la Fédération interdépartementale des Syndicats médicaux tenue à Angers.)

Une tendance à diminuer nos prix, par un esprit de concurrence très mal inspirée, régnait depuis longtemps parmi nous ; il y a déjà quelques années que la réaction contraire se produit, ce dont nous devons nous applaudir.

Beaucoup d'entre nous ont des automobiles, luxe dont profite le client par notre rapidité à nous rendre à son appel. Ce luxe ne doit pas coûter qu'à nous seul, le client doit en payer sa part. A la ville, les loyers, la nourriture, tout augmente, seuls, les honoraires des médecins sont restés stationnaires.

Un tableau, indiquant le chiffre de nos honoraires approuvés par les Syndicats de chaque région, ce qui lui donnerait une très grande valeur, devrait être affiché dans la salle d'attente de chacun d'entre nous ; de plus, nous devrions prendre l'engagement d'honneur de nous y conformer, évitant ainsi la tentation de cette désastreuse concurrence dont je vous parlais tout à l'heure et dont chacun de nous est la première victime.

Il me semble que la consultation à l'heure fixée par vous-même pourrait être de 2 francs ; la visite dans le rayon d'un kilomètre serait de 3 francs ; puis on augmenterait de 1 franc pour tout kilomètre commencé, à l'aller seulement. Les visites dites de passage seraient tarifées au même prix.

Toute intervention serait comptée en plus : ouverture d'abcès, pansement, pointe de feu, etc. Les visites de nuit (8 heures du soir à 8 heures du matin) seraient triplées. Les visites du dimanche doublées ; je dis doublé le prix des visites, le prix du kilomètre restant le même.

Pour les gens aisés, la consultation serait de 3 francs, la visite de 5 francs. Aux riches : Consultation 5 francs, visite 10 francs. Le prix des interventions augmenté dans les mêmes proportions.

Avec un consultant, tout serait doublé.

En terminant, permettez-moi d'ajouter : C'est très beau d'inscrire de fortes sommes au compte des malades, mais nous devons à nous-mêmes, nous devons à nos confrères moins fortunés de nous faire impitoyablement payer. Nous ne donnerons de soins gratuits qu'aux malheureux qui nous les demandent d'avance ou à qui l'adversité et la maladie enlèvent réellement le moyen de payer après ; car nous ne devons rien à personne, et si nous voulons être honorés, faisons-nous honorer. Ce n'est même pas aux médecins de soigner les pauvres pour rien, mais à la collectivité de toujours payer pour eux.

*Honora medicum propter necessitatem* dirons-nous au malade, ce qui ne devrait pourtant point se traduire : « Paye ton médecin, seulement quand tu ne pourras faire autrement. »

**ORDRE DU JOUR :** La Fédération interdépartementale est partisante du relèvement des honoraires, avec prix minimum de 2 francs consultation, 3 francs la visite, et 1 franc par kilomètre aller en sus de la visite.

(Adopté à l'unanimité.)

### Tritichiasis héréditaire

Par les D<sup>rs</sup> COSSE et DUBREUIL-CHAMBARDEL

Les anomalies d'implantation des cils sur le bord libre de la paupière sont sans doute moins rares que ne pourrait le faire supposer le petit nombre d'observations publiées dans les recueils d'ophtalmologie. Mais ces anomalies ne déterminant le plus souvent aucune gêne fonctionnelle, et n'étant reconnues que lors d'un examen attentif des yeux, passent généralement inaperçues et les sujets qui en sont porteurs ne soupçonnent même pas ces dispositions vicieuses. Aussi bien ne publions-nous le fait suivant qu'à cause de son caractère familial et parce qu'il confirme les lois de la transmission héréditaire des variations anatomiques que nous avons exposées plusieurs fois dans ce journal.

Normalement les cils sont implantés sur un seul rang, sur le bord libre de la paupière, et les espaces séparant les poils entre eux sont réguliers. On appelle *distichiasis* ou *tritichiasis* les dispositions anormales des cils qui se trouvent implantés sur deux ou trois rangées parallèles. Ces variations peuvent s'accompagner parfois de variations des glandes palpébrales, soit qu'il s'agisse d'absence des glandes de Meibomius, soit au contraire du développement d'un nombre exceptionnel de glandes de Krause ou de glandules de Moll, mais dans la majorité des cas l'appareil glandulaire paraît normal.

Nous avons eu récemment l'occasion d'observer un cas typique de tritichiasis chez une fillette de 11 ans. Voici cette observation :

NE CONSTIPE PAS  
NE FATIGUE PAS L'ESTOMAC

**Ferro-Alcali-Albumine**

Contient le fer à l'état ferreux.

2 à 4 comprimés par repas.

BROCHARD & C<sup>ie</sup>, 33, Rue Amélot, PARIS

NE NOIRCIT PAS LES DENTS

# FERROVOSE

Jeanne R. est une enfant de bonne constitution, bien portante, de taille normale, sans passé pathologique.

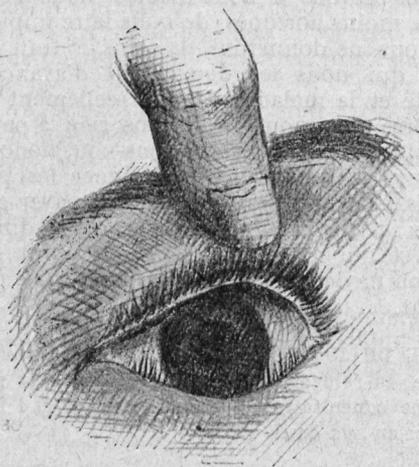


FIGURE I

Ce qui frappe tout d'abord, à un premier examen, c'est l'abondance, tant à son œil droit qu'à son œil gauche, des cils qui forment un rideau épais. À un examen attentif on remarque de suite que les cils sont implantés irrégulièrement, non plus sur un seul rang, mais sur une bande d'une épaisseur de 1 millimètre et occupant toute la longueur du bord libre de la paupière. Ils ne sont pas placés sur des rangs strictement réguliers et parallèles, mais comme au hasard et sans ordre apparent. À l'angle externe de l'œil, ils sont un peu moins épais (Figures I et II).

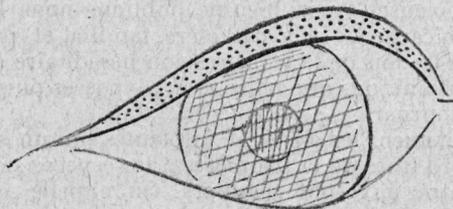


FIGURE II

Les cils de la paupière inférieure sont mal implantés et ont une direction vicieuse. Au lieu d'être dirigés en avant, la plupart sont dirigés en haut, et certains, tournés en dedans, frottent sur la conjonctive occasionnant une légère irritation chronique. Ils sont placés sur un rang unique. — La figure III rend bien compte de cette disposition. Il y a en même temps un léger degré d'entropion.

Nous noterons aussi chez cette enfant un épicanthus bilatéral assez manifeste.

Des trois frères et sœurs de cette fillette, deux présentent la même disposition morphologique des cils.

Sa sœur cadette, âgée de 8 ans et demi, a des cils très réguliers.

La suivante, âgée de 6 ans, a un tritichiasis aussi accentué que chez l'aînée, aux deux yeux. L'entropion et le trichiasis de la paupière inférieure n'existent pas; il y a un léger épicanthus.

Le jeune frère, âgé de 4 ans, présente absolument les mêmes particularités.

Ces trois enfants ressemblent physiquement à leur père, employé au chemin de fer d'Orléans. Cet homme, âgé de 45 ans, présente lui aussi la même anomalie d'implanta-



FIGURE III

tion des cils qui sont remarquablement épais et disposés sur plusieurs rangées irrégulières.

La mère a des cils normaux.

Le caractère héréditaire de ces anomalies des cils est très nettement marqué dans l'observation ci-dessus. Divers auteurs l'ont noté avant nous et nous pouvons ici rappeler quelques faits probants à cet égard.

Despagnet, dans son *Traité d'ophtalmologie* (page 41), cite le cas d'une famille dont tous les membres du sexe féminin présentèrent pendant quatre générations un distichiasis très manifeste.

Plus récemment, Jeanselme et Morax ont rapporté à la Société d'ophtalmologie de Paris, dans la séance du 7 juin 1904, une observation de distichiasis héréditaire et familial. Il s'agissait d'une femme de 38 ans qui dès son enfance avait été gênée par l'implantation vicieuse des cils des deux côtés; elle présentait aux quatre paupières une double rangée de cils, la rangée interne était incomplète et représentée par quelques cils plus rares et plus fins que la rangée externe. Cette femme a eu huit enfants, dont six ont vécu. Quatre de ces derniers ne présentent aucune anomalie des cils; mais les deux autres ont très nettement du distichiasis. L'aîné, âgé de 17 ans, souffre de photophobie, par suite de cils renversés en arrière et irritant la conjonctive. Le plus jeune, âgé de 7 ans, éprouve également une gêne visuelle due à la direction vicieuse des cils.

De ce faisceau d'observations il est permis de conclure que le *distichiasis* et le *tritichiasis* sont des variations anatomiques, sans caractère pathologique, congénitales susceptibles de se transmettre par hérédité et ne différant pas de toutes les autres variations anatomiques.

Elles s'accompagnent parfois de trichiasis, provoquant une irritation conjonctivale, et sont par conséquent le point de départ de certaines affections oculaires, constituant de la sorte un *locus minoris resistantiæ* congénital.

**Reconstituant du système nerveux**

**NEUROSINE PRUNIER**

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

## LES VELUS (1)

## Contribution aux Variations par excès du système Pileux

Par A.-F. Le Double et François Houssay

(Suite et fin)

Les *oiseaux*, qui se tiennent continuellement dans une atmosphère glacée, les *oiseaux de haut vol* ont de longues et nombreuses plumes. Il en est de même du *Gerfaut blanc* du Groënland, des *Manchots* et des *Pingouins* des mers antarctiques et des mers du Nord. C'est au Spitzberg qu'abonde l'*Eider*, au duvet épais et serré. On sait que dans les pays froids, le duvet des oies est meilleur et plus fin que dans les climats tempérés. Pline rapporte que celui de Germanie était très estimé et que le prix qu'y mettaient les Romains était cause que des cohortes entières abandonnaient leurs postes pour aller à la chasse aux oiseaux.

« Et a Germania laudatissima .. (pluma)... Pretium plumæ eorum, in libras denarii quini; et inde crimina plurimumque auxiliorum præfectis, a vigili statione ad hæc aucupia dimissis cohortibus totis (2). »

Mais la richesse du pelage ne dépend pas que du froid, du milieu ambiant; elle dépend aussi de son humidité et de sa nourriture plutôt insuffisante.

Dans la région équatoriale, extrêmement montueuse, de l'Abyssinie, et où on voit rarement le soleil à cause des nuages et de la pluie, les Gallas ont la peau brune et les cheveux longs. L'*Elan* des forêts noires et humides de l'Europe et de l'Asie se distingue du *Cerf* par la longueur de son poil. C'est en Anatolie, en Syrie, en Perse, et dans l'île de Malte qu'on est parvenu le mieux à élever des races de *Mammifères* aux poils longs et soyeux. C'est dans les montagnes des environs de Cusco, du Potosi, du Tucuman, au pied de cette chaîne des Chiquitos, qui donne naissance aux plus grandes masses d'eau du monde, que se rencontrent les *Mammifères* les plus recherchés, pour l'abondance, l'épaisseur et la finesse de leur pelage: nous avons nommé les *Vigognes* (3).

En Amérique, c'est dans les îles des Savanes et l'île d'Avon, si chaudes et si humides, qu'on trouve principalement les *oiseaux à longue queue*, les *Aras*, certaines *peruches*, l'*Oiseau de paradis*, etc. Dans nos contrées, la *Mésange à longue queue* fait son nid près de terre, au milieu des marécages.

Passons aux rapports qui existent entre les variations du pelage des animaux et la façon dont ils sont nourris. Les marchands de laine savent très bien que leurs meilleurs produits proviennent des mérinos maigres et non de ceux auxquels une nourriture abondante a rendu le duvet long et grossier.

D'après le Code Metsa, les Espagnols doivent donner une quantité de sel déterminée à leurs moutons (4).

Les Hommes de la Pierre taillée, n'ayant pas eu, vrai-

semblablement, beaucoup plus souci, que les sauvages les plus dégradés de notre époque, des condiments pour rehausser le goût de leur nourriture, nous ne citons que pour mémoire cette cause de beauté du pelage.

En effet, l'usage du sel est inconnu ou peu connu des sauvages. A l'Exposition Universelle de 1900, nous en avons vu des blocs servant de monnaie et qui étaient estimés, à un très haut prix, par des indigènes du Congo.

Inversement, c'est dans les climats, où règne une chaleur torride sèche comme celle d'un four, que le système pileux tend, de plus en plus, à disparaître, et disparaît même. Là, il n'est pas seulement inutile, il est encore nuisible, en entravant l'évaporation cutanée.

En Guinée et à Angora, le *Chien*, appelé *Chien turc*, *Chien de Barbarie* (*Canis Caraïbus*, *Canis Ægyptius*) a la peau presque entièrement nue, noire ou couleur de chair et à taches brunes. Originaires d'Amérique, où le trouvèrent Christophe Colomb et les Français, qui abordèrent les premiers, en 1635, à la Martinique et à la Guadeloupe, il est encore très commun à Paysta, dans le Pérou. On rencontre, aux Etats-Unis et au Mexique, une autre espèce de chien, provenant de Chine (1) et qui est entièrement glabre.

Nous devons à l'obligeance du D<sup>r</sup> Maurice Jaquet, Conservateur du Musée océanographique de Monaco, le dessin, ci-joint, d'un *Coq*, né sans plumes. Ce coq qui provenait de la basse-cour d'un paysan du Cap Ferrat, près de Villefranche, paraissait, à première vue, complètement nu. Il était alerte, bien portant, sa peau, d'un blanc jaunâtre était lisse, et n'avait pas de traces de ptérylies; sa crête bien développée, était d'un beau rouge. Sa naissance remontait au mois de mai 1906. D'une couvée d'œufs, provenant du type de poules qu'on rencontre fréquemment au Cap Ferrat, étaient nés deux poussins, sans plumes. L'un d'eux mourut quelques jours après sa naissance. L'autre, d'une excellente santé, mangeait beaucoup, était vif, querelleur et grandissait à vue d'œil, quand survint un accident où il faillit mourir. Au bout de quelques semaines, les poussins avaient été séparés de leur mère à laquelle ils furent ensuite réunis peu de temps après. La poule, ne reconnaissant plus ce petit coq sans plumes, qui faisait un singulier effet au milieu des autres, eut une telle frayeur, qu'elle se jeta dessus et l'eut tué à coups de bec si, attiré par le bruit de la lutte, quelqu'un ne l'avait pas retiré, déjà tout meurtri. Il eut été intéressant de conserver ce coq pour savoir si les œufs, fécondés par lui, auraient donné naissance à des jeunes présentant la même anomalie que le

culture, ont obligé, par une loi, d'en mettre dans la provende de certains animaux domestiques.

(1) Le *Chien chinois* nu, si fréquent dans l'Extrême Orient par sa destination à l'alimentation, constitue une variété tératologique d'atrichose congénitale, rendue héréditaire par la culture. Il est à remarquer, en outre, que cette disparition des poils du *Chien chinois* comestible s'accompagne d'un phénomène analogue du côté de l'appareil dentaire, qui subit une réduction numérique du même ordre tératologique que celle du système pileux.

On a relevé, en effet, chez trois chiens de ce genre, figurant à l'Exposition des races canines, des formules dentaires anormales.

On a observé, de même, l'absence presque complète de la denture sur des chats et des chevaux, nés sans poils. Dans ces animaux comme dans l'espèce humaine, il y a donc une relation intime entre le système pileux et le régime dentaire.

Ajoutons, puisque l'occasion s'en présente, que comme les variations par excès du système pileux, limitées ou généralisées, pathologiques ou non, les variations par défaut du système pileux, limitées ou généralisées, pathologiques ou non, peuvent exister, non seulement chez tous les *mammifères* y compris l'homme, mais encore chez les *oiseaux*, dont le plumage, on le sait, est, au point de vue embryogénique, l'homologue du système pileux des *mammifères*.

(1) Voir la *Gazette Médicale du Centre* depuis le numéro du mois d'août 1909.

(2) PLINE: *Hist. Nat. L. X. Cap. XXVII. p. 400. Paris. Firmin-Didot.*

(3) *Candidi ibi, verum minores gantæ vocantur.*

(4) Le sel a aussi une action très heureuse sur le système pileux. Les plus belles laines d'Angleterre viennent de la partie maritime du Comté de Sussex, où les pâturages salins sont sursaturés; en France, c'est dans les parties du Roussillon, qui regardent du côté de la mer, qu'on trouve les laines les plus fines et les plus longues. Cette action permanente du sel sur les poils est, du reste, si bien établie et si connue, que des gouvernements, soucieux des intérêts de leur agri-

père. Mais malheureusement, au cours des négociations faites pour l'acquisition, il mourut, subitement à l'entrée de l'hiver, une nuit où, tout à coup, le froid s'était fait fortement sentir.

Cet animal était normalement constitué, ses ailes et ses membres inférieurs étaient bien développés ; un examen plus minutieux montrait de chaque côté du croupion l'existence de deux paires de plumules, formant un qua-



Coq sans plumes.

drilatère régulier. La paire antérieure, placée à 4 centimètres de l'extrémité du corps, atteignait 24 millimètres. La paire postérieure, sise immédiatement au-dessus de l'anus, ne mesurait que 14 millimètres. Une autre plumule, atteignant 12 millimètres, était insérée tout près de l'extrémité de l'aile droite, sur la face dorsale.

A part ces plumules, les ongles et le bec dont la conformation ne présentait aucune anomalie, les téguments ne présentaient pas d'autres phanères.

Cette pièce anatomique curieuse a été conservée dans l'alcool et appartient toujours à la collection du Dr Maurice Jaquet.

On a observé dans les *orangs* des individus à peu près complètement dépourvus de poils. Hardlicka a vu, en Amérique, plusieurs enfants qui étaient nés sans cheveux. Nous connaissons à Tours, une famille, la famille S..., dont trois membres, le grand-père, le père et le fils, n'ont jamais eu de cheveux, de sourcils, de cils, de barbe, ni de poils aux aisselles, au pubis, au pourtour de l'anus. Dans son livre sur les singes anthropomorphes, le professeur Hartmann, de Berlin, donne deux portraits (1) d'Australiens, chauves de naissance, que nous avons reproduits dans notre numéro d'octobre. Ce sont ceux d'Aidanill et de Dewan, sa sœur, appartenant tous deux à une famille chayne et qui habitent les ruines du fleuve Balonne, dans le Queensland.

C'est à l'infatigable Micklucho-Maclay, qui les a visi-

(1) HARTMANN : Les singes anthropomorphes. [Paris 1885. p. 69, fig. 25 et 26.]

tés (1) à Gulnarber à 140 mille de Talba, que nous devons ces deux intéressantes photographies.

Certains *moutons* d'Afrique, et principalement ceux de la Guinée, sont dépourvus de laine ; ils n'ont que des poils. La réalité de ce fait, mise en doute, niée même pendant longtemps, est aujourd'hui parfaitement établie par les observations zoologiques et zootechniques, faites dans l'Afrique équatoriale, pendant l'expédition de M. de Brazza, par son compagnon M. Michaud. C'est uniquement pour leur chair que les moutons en question sont entretenus par les indigènes. Ils appartiennent tous à la même race, bien que les uns soient pourvus de cornes et que les autres n'en possèdent pas ; et cette race n'a pas la loupe grasseuse de la base de la queue qu'on voit chez les *moutons* du Nord de l'Afrique et de l'Asie. Il ne faut donc pas les rattacher à l'*Ovis steatopyga* que Pallas a dit exister dans l'Afrique centrale, et au sujet de laquelle nous n'avons que des renseignements trop confus, pour savoir s'il faut la différencier de la race asiatique ou persane (2).

Dans son livre intitulé « *Wanderungen und forschungen in Mora Hinterland von Kamerun* » (*Exploration dans l'Hinterland septentrional de la Colonie du Cameroun*) analysé par Azoulay (3), Hutter a noté, de son côté, que les représentants de la race Tauloue et de la race nègre, habitant la colonie allemande de Cameroun, les *Bakoundos*, les *Batonis*, les *Mabonnis*, les *Banyangs*, les *Balis*, possèdent comme animaux domestiques des *chèvres*, des *moutons*, des *chiens* et des petits *bœufs*, qui ont la peau glabre.

Dans quelques régions d'Amérique (plaines chaudes de Mariquita, de Neyba, etc.), on voit assez souvent apparaître parmi les troupeaux de *bœufs*, des sujets à poils très fins et très rares (*los peloses*) ; certains, même, sont absolument glabres, et si ces « *calongos* » ne se multiplient pas, c'est qu'on les considère comme dégénérés et qu'on les supprime.

Un *rat* du Somaliland est absolument dépourvu de poils.

Bien antérieurement, Buffon (4) avait, enfin, fait remarquer aussi, en parlant des *chevaux* barbes de Mauritanie, de Turquie et d'Arménie, qu'ils ont le poil plus ras que celui des autres chevaux.

S'il est vrai que les mêmes lois biologiques s'appliquent à tous les êtres animaux, il est évident, remarquent les anthropologistes, qui prétendent justifier l'Hypertrichose infantile non pathologique permanente, locale ou généralisée, en s'appuyant sur la théorie de l'hérédité en retour, que l'Homme du diluvium des vallées et des alluvions fluviales post-pliocènes a du voir, comme les autres *mammifères*, son système pileux s'hypertrophier. Il a donc, lui aussi, ressenti les effets des températures et de l'état hygrométrique dissemblables de chacune des époques de la période Archéolithique ou de la pierre taillée : la température chaude et humide de l'époque Chelléenne ; celles froides et humides des époques Moustérienne et Solutréenne ; celle froide et sèche de l'époque Madgalénienne (5). Au moment où il sortait des mains de la nature, pour parler le langage de Rousseau, il a vécu faible et nu,

(1) MICKLUCHO-MACLAY : Sitzuberichte der Berliner Anthropologischen Gesellschaft. [16 avril 1881.]

(2) CORNEVIN : *Bull. de la Société d'Anthrop.* de Paris. [p. 760, 1882.]

(3) *Bull. de la Soc. d'Anthr.* de Paris [n° 3. p. 505, 1903.]

(4) BUFFON : T. III, p. 13.

(5) Se basant à la fois sur les données de la *statigraphie*, de la *péontologie* et de l'*archéologie préhistorique*, GABRIEL de MORTILLET a fixé dans le tableau suivant la succession et les caractères des Temps Quaternaires :

NOMS	CLIMATS	ACTIONS	PALÉONTOLOGIE	PALÉONTOLOGIE	INDUSTRIE
		GÉOLOGIQUES	VÉGÉTALE	ANIMALE	
MAGDALÉNIEN.	Froid et sec.	Formation du diluvium rouge. Dépôt atmosphérique.	Mousses polaires en Wurtemberg.	Homme, race de Laugerie-Basse. Grand développement de la faune du Nord: Renne, Saïga, etc. Extinction de l' <i>Elephas primigenius</i> .	Gravure et sculpture. Instruments en os. Déchicance de la pierre. Beaucoup de lames. Burin caractéristique. Double grattoir.
SOLUTRÉEN.	Température plus douce.	Très courte, relativement. Continuation des terrasses. Retrait des glaciers.		Homme (?) Chevaux très abondants. Développement du <i>Cervus tarandus</i> , <i>Elephas primigenius</i> . Plus de rhinocéros.	Vers la fin, apparition des instruments en os. Perfection de la taille de la pierre. Pointes taillées sur les deux faces et aux deux bouts. Pointes à cran. Origine et larges développements du grattoir.
MOUSTÉRIEN.	Froid et humide.	Formation des terrasses. Grande extension des glaciers. Déblaiement des vallées. Exhaussement du sol.	Tufs de Reillon. Lignites de Jarville.	Homme, race de l'Omo. <i>Ovibos moschatus</i> , <i>Ursus spelæus</i> , <i>Rhinocéros lichorinus</i> , <i>Elephas primigenius</i> .	Pas d'instruments en os. Dédoublements de l'instrument chelléen. Pointes, racloirs, scies retouchées d'un seul côté.
CHELLÉEN.	Chaud et humide.	Lehm supérieur. Alluvion des hauts niveaux. Remplissage des vallées. Affaissement du sol.	Plantes du bassin méditerranéen dans la vallée de la Seine et à Cantat.	Homme, race de Néanderthal et de la Naulette. Développement des cerfs. Hippopotame. <i>Rhinocéros Merki</i> , forme pliocène, <i>Elephas antiquus</i> .	Pas d'instruments en os. Un seul outil en pierre. l'instrument chelléen. toujours en roche locale.

ou incomplètement vêtu de peaux de bêtes sous des abris et dans des grottes humides, que n'illuminait jamais un rayon de soleil.

N'ayant pas encore domestiqué les animaux, ignorant l'art de fabriquer les métaux, ne vivant que des produits de sa chasse (1), il a connu souvent la faim qui tord les entrailles, la soif qui dessèche le palais. Avenglé par les éclairs des volcans, qui incendiaient les cieux, tremblant de peur sur un sol qui oscillait et s'ouvrait sous ses pas, il a connu l'angoisse de l'inconnu, qui affole le cerveau, en même temps qu'il lui a fallu disputer sa nourriture et sa vie, avec l'ongle, le bâton et le caillou, à de gigantesques et féroces mammifères, terriblement armés: l'*Eléphant à crinière laineuse* ou *Mammouth*, le *Rhinocéros dicorne à narines cloisonnées*, le *Chat-tigre géant*, le *Grand ours des cavernes*, le *Machairodus* à canines tranchantes et cultriformes, etc.

Mais, dira-t-on, sans doute, si l'homme des temps géologiques a eu un pelage analogue à celui des animaux, n'a-t-il pas conservé, comme eux, ce pelage intact? Tout simplement, répondent les savants, qui se sont ralliés à la théorie de l'origine atavique du vice de conformation dont nous traitons, parce que les animaux ont moins évolué que lui, qu'ils n'ont pas appris, ainsi que lui, à se défendre des

intempéries saisonnières par les vêtements, le feu, les habitations bien closes. Il est, d'ailleurs, des peuples septentrionaux, les Aïnos et les Oïgours, qui sont restés velus.

Assurément, des diverses théories qui ont été émises sur le mode de genèse du pilosisme local ou diffus, qu'on observe sur un enfant naissant, dont la peau est entièrement blanche et saine, la théorie de l'hérédité en retour est donc celle qui repose sur les arguments les plus sérieux. Deux d'entre eux sont cependant contestés.

On dit que les dessins d'hommes et de femmes, velus et stéatopygiques, datant de la période glyptique, ne concernent, peut-être, que des sujets appartenant à des groupes ethniques différents, où ce vice de conformation n'était pas la règle, ou à des sujets appartenant à un même groupe ethnique où il était la règle. Cette objection n'a qu'une valeur négative. D'abord, rien ne prouve qu'elle soit l'expression de la vérité, et alors même qu'elle le serait, n'en

nouveau, au type des têtes courtes ou *brachycéphales*, envahit notre territoire. A l'exemple de ses prédécesseurs, ce peuple a laissé dans ses lieux d'habitat, de réunion et dans ses nécropoles des documents qui permettent de reconstituer son histoire. Il était organisé hiérarchiquement, soucieux de la dépouille de ses morts, qu'il enterrait dans les dolmens, armé de la hache en pierre polie, pourvu de poteries et d'un matériel agricole, accompagné d'animaux domestiques.

Un peuple agriculteur, en lutte avec un peuple chasseur, finira toujours par le dominer. Avec ses réserves d'animaux domestiques et de blé, il est sûr de ne jamais mourir de faim, alors qu'il n'en est pas de même d'un peuple chasseur, dont la vie dépend des aléas de la chasse. Et c'est parce que les Hommes de la pierre polie avaient trouvé le secret d'acclimater l'épeautre sur notre sol, de le transformer et d'en broyer le grain pour en faire du pain, cette chose sublime qui est restée le symbole de la grande communion, de soumettre au joug les animaux devenus nos auxiliaires les plus utiles, nos amis les plus fidèles et les plus dévoués, que nous avons acquis nos loirs, et nos institutions. A la tribu, groupe social des peuples chasseurs et pasteurs, frappé d'avance d'une éternelle immobilité, ne se serait pas substitué le municipe agricole, la cité, d'où est sortie la nation.

faudrait-il pas moins, pour essayer d'arriver à comprendre le pourquoi et le comment de ces cas individuels anormaux, ou ces cas ethniques normaux de polytrichie préhistorique, recourir à la théorie de l'hérédité en retour comme on le fait aujourd'hui, en pareil cas.

On s'en est pris aux lacunes qu'offre la généalogie de l'humanité, basée sur l'évolution placentaire telle qu'elle a été dressée par Hœckel, aux erreurs qu'il a commises en dressant cette généalogie, et protestant contre l'opinion, qui fait de l'homme un mammifère, qui a perdu son poil, et on a soutenu (1), qu'au moment où l'humanité émergea du groupe des *Anthropoïdes*, aucun *singe*, aucun animal ne possédait encore de revêtement pileux, que celui-ci avait seulement une tendance capricieuse à se produire, et qui variait dans chaque espèce, et que, dans l'espèce humaine, cette tendance s'était arrêtée aux poils rudimentaires du corps, s'accusant davantage, régulièrement sur la tête, dans les creux axillaires et au niveau des parties génitales.

Ce n'est pas une raison parce que la généalogie de l'homme, telle qu'elle a été dressée par Hœckel, laisse beaucoup à désirer, pour refuser des poils aux *mammifères tertiaires*. Brandt, qui s'est très sérieusement occupé du pelage embryonnaire et post-embryonnaire des *mammifères*, sans en excepter l'homme fait, au contraire, remonter l'acquisition de ce pelage aux *Prémammaliens*. Pour nous, son absence chez les *mammifères tertiaires* nous semble bien peu probable. Les poils sont des produits épidermiques, qui, de même que les écailles des *Poissons*, les plumes des *Oiseaux*, la carapace du *Tatou*, les dards du *Hérisson*, etc., constituent, dans leur ensemble, un appareil de protection, à la disparition duquel l'intelligence humaine seule a pu, nous sommes obligés de le rappeler, pallier, en découvrant le moyen de faire du feu, de fabriquer des vêtements et de bâtir des habitations.

D'un autre côté, il n'y avait, chez maints hommes ou femmes, jeunes, adultes, vieux, atteints d'hirsutie congénitale générale, étudiés à ce point de vue, aucune différence, ni comme couleur, ni comme finesse, ni comme consistance, ni parfois même comme arrangement général entre les poils qui les recouvraient et les poils lanugineux.

Vers la 19<sup>e</sup> semaine de la vie intra-utérine apparaissent au niveau des arcades sourcilières, puis sur le front, d'où ils s'étendent progressivement sur le vertex et le visage, de petits poils soyeux, faciles à voir, en raison de leur couleur claire, tranchant sur celle de la peau, encore rouge à cette époque, et qui forment, par leur réunion, un duvet fin appelé *lanugo*, *poils laineux*, *poils laiteux*, etc. Au cours de la 19<sup>e</sup> à la 20<sup>e</sup> semaine, tout le corps est recouvert par ce fin duvet, sauf les extrémités, où on ne constate sa présence que dans la 23<sup>e</sup> ou la 24<sup>e</sup> semaine. L'embryon humain possède donc, à un moment donné, un véritable revêtement pileux, d'une faible densité. Les petits poils laiteux, qui constituent ce revêtement, percent la peau obliquement et, même au terme de leur croissance, ne dépassent jamais de 8 à 15 millimètres de longueur. Ils sont

réunis par groupes, disposés suivant des lignes (1) droites ou courbes, toujours les mêmes, dont Eschricht a donné le dessin ci-joint (2).

On lit dans les Traités d'Obstétrique qu'ils n'existent plus à la fin de la période fœtale, et qu'au moment de l'accouchement, ils sont entraînés au dehors par l'amnios, dans lequel ils sont tombés.

C'est là une erreur. Le lanugo du cuir chevelu est seul remplacé pendant le 8<sup>e</sup> ou le 9<sup>e</sup> mois de la vie intra-utérine et dans l'un et l'autre sexe, par de vrais poils, les cheveux. Il persiste ailleurs, sauf dans le sexe masculin et le sexe féminin au niveau du pubis et des aisselles et dans le sexe masculin au niveau de la partie inférieure de la face où ils sont remplacés également par de vrais poils. Il serait plus abondant chez les fœtus appartenant à la race noire que chez ceux appartenant à la race blanche, à la race rouge ou à la race jaune. Après la naissance, jusqu'à la mort, il est moins foncé chez l'homme que chez la femme, qui, sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, que l'un de nous a indiqués dans ses précédents ouvrages sur les variations anatomiques, garde beaucoup plus que l'homme le type infantile.

Il serait un vestige de la pilosité des *Primates anciens* et dont il faudrait, selon Brandt et comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire, faire remonter l'acquisition aux *Prémammaliens*. D'après Brandt, également, la chevelure qui protège le crâne, les cils et les sourcils qui garantissent les yeux, la barbe qui sauvegarde le visage et la bouche seraient d'acquisition plus récente.

Aux poils lanugineux, comparons, maintenant, ceux d'un certain nombre de grands hypertrichosiques congénitaux. Le père de Maphoon avait, ainsi que celle-ci, des cheveux clairs et très fins. Dès que Maphoon eut atteint sa 29<sup>e</sup> année, son visage se recouvrit entièrement de poils pâles qui, du nez au menton, étaient duveteux et aux autres places, soyeux, ainsi que ceux de sa barbe. La barbiche et la moustache du fils de Maphoon étaient formés par un duvet pâle et fin, et ses oreilles étaient par des poils longs et soyeux et d'un blond presque blanc. Le corps de l'enfant d'Inowraclau et la figure de Barbara Ursler étaient masqués par des poils blonds, mous comme de la laine.

Les divers portraits de la famille d'Ambras donnent parfaitement l'impression que la toison dont chacun d'eux était revêtu, était constituée par des poils ténus et presque incolores. Sur ceux d'Adrien Jepticheff, on reconnaît nettement aussi que les poils qui couvraient la face, étaient, bien que bruns, peu rigides, grâciles et sur ceux de son fils Fédor, dont le joli visage d'enfant était déjà défiguré par un pelage extraordinaire, que les touffes de ce pelage étaient d'un blond très pâle, molles et brillantes comme de la soie.

(1) Pour de plus amples détails sur le développement du lanugo et du système pileux, consulter : DARWIN, TYROUET, GERLAND, F. REGNAULT (Med. Mod XI. 95), ESCHRICHT, ECKER, BRANDT (Biologische Centralbl. 1897), VIRCHOW, TRINCHESE, KOLLIKER, BLUMENBACH, MIKLUCHO-MAC-LAY, etc.

(2) Cf. au numéro précédent.

(1) Cf. ROGER, entre autres. — [Association française pour l'avancement des Sciences, Paris. 1878.]

## IODO-JUGLANS (Extrait de Noyer iodé)

La plus saine et la plus énergique des préparations iodotanniques, 20 gouttes contiennent 1 centig. iode chimiquement pur et assimilable.

L'IODO-JUGLANS, tout en possédant une grande activité, est bien supporté par les estomacs les plus délicats : enfants, convalescents.

L'IODO-JUGLANS est le meilleur succédané de l'huile de foie de morue.

POSOLOGIE. — Enfants : 10 à 20 gouttes par jour ; Adultes : 30 à 40 gouttes par jour, dans un peu de lait ou d'eau sucrée.

Maladies de poitrine : toux, bronchites, engorgements ganglionnaires, affection de la peau, faiblesse générale, surmenage, anémie.

DÉPÔT TOUTES PHARMACIES. — Vente de gros : H. MORAND, Pharmacien, AURAY (Morbihan).

Au 5<sup>e</sup> mois de la vie intra-utérine les poils lanugineux de la figure de l'embryon humain affectent, d'après Eschricht, la description suivante :

De l'angle interne de chaque œil émane deux traînées pileuses : 1<sup>o</sup> une traînée interne qui se divise presque immédiatement en deux traînées secondaires, dont l'une se porte, en haut et en dedans, vers la glabelle où elle s'unit à la traînée secondaire homologue du côté opposé et à l'extrémité terminale de la traînée externe, et l'autre se dirige obliquement en bas et en dedans d'abord sur la face latérale puis sur la face dorsale du nez où elle rejoint la traînée secondaire homologue ; 2<sup>o</sup> une traînée externe, vers l'extrémité interne ou tête du sourcil et à une certaine distance au-dessus de lui en décrivant une courbe à concavité inférieure et se termine, après s'être réfléchi sur elle-même, en s'unissant comme nous l'avons dit au niveau de la glabelle.

De l'extrémité supérieure du sillon naso-génien émane, à droite, une traînée ascendante et à gauche deux traînées pileuses, une ascendante qui s'épanouit sur la joue et se confond avec une traînée descendant logée dans le sillon naso-génien et qui finit au niveau du menton.

De la commissure interne des yeux partent deux traînées pileuses. L'externe prend la direction des sourcils, recouvre la partie sus-orbitaire, le front, les tempes, l'autre, partant de la racine du nez, se sépare, en deux autres dont l'une monte vers la glabelle, et dont l'autre, prenant une direction inférieure, converge avec celle de l'autre moitié de la face, pour recouvrir la face dorsale du nez.

En haut la traînée pileuse du front rencontre dans la région de la glabelle, la traînée frontale inférieure, et elles s'infléchissent, toutes deux, vers la tempe.

De chaque narine descend un courant situé sur la lèvre supérieure pour s'irradier sur les joues, en partie vers l'oreille, en partie vers le menton.

Si les courants pileux secondaires, tertiaires, qui résultent de la division successive de chacun des courants pileux partant des angles et des commissures internes offrent de nombreuses variations individuelles de direction et de trajet, chacun des courants pileux dont ils émanent a, par contre, une direction et un trajet presque constants.

Fait remarquable, cette disposition du masque lanugineux facial de l'embryon humain, âgé de 5 mois, se retrouve jusqu'à un certain point dans le masque pileux facial de Schwe Maon, dans celui de Maphoon et de son fils aîné, etc.

Il appert des recherches de Trinchèse, sur le revêtement poilu embryonnaire de l'orang, qu'il n'en est pas de même chez celui-ci, quant à la convergence chez les *Singes anthropomorphes*, et chez les individus affectés d'hypertrichose générale congénitale des poils des bras et de ceux des avant-bras, vers le coude, et dans laquelle Darwin a vu un témoignage d'une parenté simienne, il ne faut ajouter aucune importance, elle fait défaut chez les *Pilhétiens* (1) et se rencontre chez des *mammifères* n'appartenant pas à l'ordre des *Primates*, chez le *Chien* notamment. Les poils de l'hypertrichose générale congénitale qui sont pâles, soyeux fins et disposés comme ceux du lanugo, ont-ils la même constitution histologique que ceux-ci ? Manquent-ils de moelle comme ceux-ci. On l'ignore, et celui d'entre nous, qui pendant qu'il était interne des Hôpitaux de Paris, a eu occasion de voir avec Broca, Adrien Jépticheff n'a pas plus songé que Broca à s'en assurer. A Tours, lors du passage du Cirque Barnum et Bailey, quand nous avons pu examiner de près et longuement Jo-Jo, nous avons né-

gligé aussi l'un et l'autre de nous renseigner à cet égard. Cet oubli répété, et que nous regrettons, ne change, au surplus, rien aux choses. La moelle ne constitue pas une partie essentielle des poils. Elle manque dans les poils du veteux du lanugo, elle manque également et souvent dans une plus ou moins grande étendue des vrais poils, notamment dans les cheveux (4).

Et, c'est pourquoi, en dépit de l'absence du renseignement en question, et bien que nous ne soyons pas, outre mesure, partisans des variations reversives, que l'un de nous ait même montré, à l'époque déjà lointaine où Darwin était préféré à Lamarck, qu'il en existe maintes autres beaucoup plus communes, nous sommes obligés de considérer le pilosisme de naissance, généralisé, et que n'accompagne aucun changement de couleur ni aucune maladie de la peau, comme une variation réversible théromorphique, atavique ou d'héritage. Si, toutefois, nous nous méprenons, c'est de bonne foi qu'on nous offre une interprétation plus plausible, et nous l'acceptons entièrement et de suite.

Il est manifeste que si les vrais poils ne sont que le développement exagéré et localisé des poils, lanugineux plus ou moins modifiés, celui des cheveux, celui des sourcils, celui des cils, celui de la toison annelée des aisselles, du pubis et de la région périnéo-anale antérieure qui apparaît entre la naissance et la puberté, indépendamment de tout changement de couleur et de toute maladie du tégument externe, peut être regardé comme une variation réversible. Mais chacun des premiers vrais poils, bien que naissant dans le follicule du poil lanugineux, situé à la même place, constitue un organisme entièrement nouveau. Certains histologistes croient qu'il n'en est rien, mais d'autres pensent le contraire. Les néoformations pileuses prêtent grandement matière à discussion.

Et dans le *Traité d'Histologie et d'Histochemie* de Frey, on lit encore : « Le dernier mot n'est pas dit sur le développement des poils (2) ».

Provisoirement et faute de mieux, nous rangerons donc les hypertrichoses locales énumérées plus haut dans la classe des variations anatomiques appelées par l'un de nous : *Variations tératologiques, Variations-monstruosités*.

## V. THÉORIE PATHOLOGIQUE

Divers auteurs, notamment le docteur Romagna-Manoia (3), sont d'avis que l'hypertrichose est due à une maladie survenue au cours de la vie fœtale. C'est l'application à l'hypertrichose de la thèse défendue par Kölliker et Virchow, et combattue par l'un de nous, d'abord en 1897 dans son *Traité des variations du système musculaire de l'homme et de leur signification au point de vue de l'An-*

(1) BRESCHET : *Mém. de l'Acad. des Sc.* T. XIX pl. VI, VII et suiv. Paris 1845.

(2) FREY dit même qu'entre les deux variétés de poils qu'on trouve normalement, après le puberté, dans l'espèce humaine, les poils lanugineux minces et flexibles et les vrais poils plus épais et assez roides, on ne saurait établir de distinction histologique tranchée.

(3) Le D<sup>r</sup> ROMAGNA-MANOIA parle d'un cas d'hypertrichose générale chez une jeune fille épileptique, faible d'intelligence, dont le système dentaire est anormal. L'hypertrichose est étendue à tout le corps et une grande partie de la face. Mais elle est beaucoup plus prononcée dans la région du pubis et dans la région sacro-lombaire où elle atteint une énorme longueur. L'auteur relate la fréquence avec laquelle sont associées les anomalies dentaires et l'hypertrichose; il pense que le type somato psychique du sujet démontre un arrêt de développement durant la période fœtale : l'hypertrichose ne serait pas un fait atavique pur et simple, mais l'effet d'un processus pathologique au cours de la vie fœtale. (*Société Romaine d'Anthropologie*, 5 mai 1910.)

*thropologie zoologique*, et ultérieurement et successivement dans ses *Traité des variations des os du crâne, de la face, et du rachis de l'homme et de leur signification au point de vue de l'Anthropologie* : savoir : que les variations anatomiques reversives ne sont rien autre chose que des arrêts de développement au cours de la vie embryonnaire, causés par un trouble de nutrition, conséquence d'une maladie, en un mot, et, pour employer le mot de Virchow, des *théromorphies*.

Que les anomalies anatomiques reversives soient des arrêts de développement, survenus dans la vie intra-utérine, c'est possible, que ceux-ci soient provoqués par un processus pathologique, c'est bien loin d'être prouvé. En ce qui concerne l'hypertrichose, on peut se demander quelle est cette maladie qui la détermine pendant la vie fœtale ? Pourquoi est-elle tantôt générale, tantôt locale ? Pourquoi, quand elle n'est que locale, s'en prend-elle à une région plutôt qu'à une autre. Pourquoi laisse-t-elle la peau blanche et saine, alors que les poils pileux lésent la peau qui se pigmente. Sans doute, on peut invoquer, à l'appui de l'opinion soutenue par Kölliker, Virchow et Romagna-Manoia, qu'après la naissance, des poils peuvent apparaître sur tout le corps ou dans une région quelconque du corps où il n'en existe pas normalement et cela sous l'influence d'une maladie générale ou d'une maladie locale, sans que la couleur de la peau revêtue de poils anormaux soit modifiée. Nous ne le nions pas et nous avons, nous-mêmes, signalé antérieurement plusieurs observations de ce genre. Et c'est pourquoi nous ne rejetons pas, à priori, dans le cas présent, l'opinion défendue par Romagna-Manoia. Mais nous nous réservons de ne nous y rallier que lorsqu'elle cessera d'être hypothétique. Et nous le ferons d'autant plus volontiers qu'il n'en résulterait aucun changement dans les conclusions que nous formulons plus loin, concernant le mode de genèse de l'hypertrichose.

Qu'importe, en effet, que les variations reversives soient ou non des arrêts de développement, elles n'en reproduisent pas moins, chez un être organisé et d'une façon plus ou moins fidèle, un modèle de conformation de son ontogénèse et de sa phylogénèse. Dans la classification des variations anatomiques, l'un de nous n'a-t-il pas péremptoirement établi que, parmi les variations anatomiques, il y en a qui ont une signification morphologique précise, des variations réversives, ataviques ou d'héritage et des variations progressives, fonctionnelles et par adaptation, et que les variations reversives ne sont que la reproduction complète ou incomplète chez un être organisé, sous l'influence de cette force inconnue dans son essence agissant *intus* et *extra* sur le germe fécondé, et qu'on nomme, en attendant mieux, l'atavisme, d'une disposition, qui, tout donne à le croire, fait partie de son évolution ontogénique et phylogénique.

Cette force inconnue, dans son essence, ce *quid ignotum* qu'on nomme l'atavisme peut être une maladie, mais ce peut être aussi autre chose.

## VI. THÉORIE PHYSIOLOGIQUE

Pour les partisans de cette théorie, l'hypertrichose est due à une perturbation fonctionnelle des glandes trichogènes. Basée sur l'expérimentation et l'observation dans lesquelles il n'y a pas de vérités possibles dans les sciences naturelles, surtout en médecine, c'est-à-dire sur la méthode Baconienne « cette échelle double, qui remonte des effets aux causes et descend des causes aux consé-

quences, » elle est, à leur dire, destinée tôt ou tard à s'imposer. Est-ce exact ? Nous laissons répondre les faits.

Partant de ce principe que les poils poussent plus épais et plus longs, après un traitement à l'arsenic et l'iode, le professeur Armand Gautier, trouvant ces deux substances dans la mélanine qui constitue le pigment, avait émis, il y a déjà une dizaine d'années, l'intéressante hypothèse qu'il existait chez tous les animaux une étroite relation entre les fonctions de la glande thyroïde et le développement de tous les tissus d'origine ectodermique, organes génitaux, produits de la conception, centres nerveux, éléments épithéliaux, poils, cheveux, ongles, cornes ou plumes.

Depuis ces travaux, des lueurs imprévues ont commencé à dissiper l'obscurité au milieu de laquelle évoluaient les mystérieux phénomènes de la sexualité et de la reproduction. On s'explique maintenant des faits jadis inexplicables.

On sait que la glande thyroïde est la plus riche des glandes en iode, en arsenic, en phosphore et en manganèse et que si nous rencontrons cette richesse dans tous les tissus ectodermiques, c'est qu'elle est constituée par des substances emmagasinées, à leur intention, par cette même glande, qui se dévoile ainsi, comme une véritable nourricière de la peau, de ses accessoires, ainsi que des organes de la reproduction.

Maintenant, quels sont les rapports respectifs qui existent entre le corps thyroïde et la peau et ses divers accessoires, et entre le corps thyroïde et ces organes génitaux ? Ces rapports sont liés par une intime connexion et ne peuvent pas être étudiés isolément.

On a remarqué que chez les femelles des mammifères la production de la glande thyroïde était beaucoup plus active que chez les mâles et que ses dimensions étaient même un peu plus considérables. On a aussi constaté que lorsqu'une intervention chirurgicale pratiquée sur le cou d'une femme lésait son tissu thyroïdien, son organisme se modifiait aussitôt. Ses règles diminuaient progressivement, et disparaissaient, puis, en même temps que s'atrophiait son utérus et que ses organes génitaux externes prenaient un type infantile, ses cheveux devenaient plus rares et les poils de son corps tombaient. Dans des conditions semblables, on notait chez l'homme des phénomènes analogues.

Cette connexion est donc indéniable. Les Anciens avaient signalé, depuis longtemps, le développement de la base du cou, chez la femme, au moment de la puberté et à l'époque des règles, c'est-à-dire aux périodes d'activité exagérée de l'ovaire. Un passage de Juvénal, bâti sur une ancienne croyance, considère même cet élargissement du cou, comme le criterium du premier rapport sexuel chez la jeune fille.

« Non poterit cras colum circumdere filo,  
Nutrix..... »

Dans la grossesse, le développement de la glande devient si accentué qu'à partir du 6<sup>e</sup> mois on le constate à la palpation. Ce fait prend une telle importance que ce défaut de constatation suffit, à lui seul, pour permettre de pronostiquer une fin de grossesse inquiétante. Et comme la glande s'accroît encore, pendant la lactation, on pourra affirmer d'une façon générale qu'une femme dont la thyroïde fonctionne mal, non seulement fera une mauvaise gestation, mais sera encore une mauvaise nourrice.

En effet, comme le suc placentaire, riche des produits thyroïdiens destinés au fœtus détermine le fonctionnement mammaire, il s'ensuit qu'une insuffisance de celui-ci amène une mauvaise lactation qu'il faut modifier en s'adressant à l'opothérapie.

L'observation des faits qui se produisent dans la série

animale vient corroborer nos connaissances. En effet, ne voyons nous pas les poils, les plumes, les appendices de la peau croître au printemps à l'époque des amours pour disparaître ensuite quand les principes arsenicaux et iodés sont utilisés pour le développement de l'œuf (1).

On sait que les *oiseaux* mâles, par exemple, qui doivent satisfaire à la fécondation d'œufs nombreux et à des coûts fréquents, sont, de tous les ver'èbrés qui possèdent une glande thyroïde, ceux qui l'ont la plus active, tandis que les femelles font des œufs qu'elles n'ont qu'à couvrir, les mâles n'ont qu'un but, c'est de rechercher leur conquête, et ils y parviennent, grâce à l'abondance et à la beauté de leur plumage. Dans la période de continence qui précède les amours, les *oiseaux* se revêtent de leurs plus brillantes parures de noce, qui contiennent des quantités d'iode, d'arsenic, de phosphore, de manganèse, de fer, abondamment fournies par les sucs thyroïdiens, mais, dès le début des rapprochements sexuels, la production thyroïdienne, se faisant du côté des fonctions génitales, les plumes se flétrissent peu à peu, les plus belles se décolorent et tombent. Quand cessent les prouesses d'amour, quand commence la couvaison les mâles épuisés et déplumés ont perdu leur magnifique vêtement nuptial.

L'unique fonction de la femme étant d'assurer la reproduction de l'espèce, on voit de quel puissant aide lui est la glande thyroïde.

Voyons, maintenant, ce qui se passe normalement chez la femme, hors de l'état de gestation et de lactation, puis chez l'homme.

Les substances thyroïdiennes émanant de nos combustions internes arrivent dans l'épiderme ou dans les poils de l'homme où elles s'éliminent d'une façon régulière et continue par la chute des pilosités et la desquamation épidermique, mais il n'en est pas de même chez la femme.

Alors qu'elles ne sont pas attirées par les poils absents, ni par la chevelure dont la croissance est généralement arrêtée à l'époque de la menstruation, ces substances inutilisées restent dans le courant sanguin en attendant que le flux cataménial leur donne issue à l'extérieur de l'organisme féminin.

Et c'est tellement vrai que, de même que les femmes dont les poils ont achevé leur croissance, les femelles sans poils, comme les chiennes comestibles de l'Extrême-Orient et les autres femelles à toison rare et à peau glabre, comme le sont les guenons anthropoïdes, ont un rut hémorrhagique. On en arrive, ainsi, à constater que plus une femelle est poilue, moins ses règles sont abondantes. Elle a, au contraire, des règles normales quand son tégument pileux est réduit au minimum d'intensité.

Nos ancêtres avaient donc raison, en considérant la menstruation, qui est l'élimination des produits thyroïdiens, comme un phénomène de purgation des substances alimentaires destinées à une conception qui ne se serait pas produite. La preuve en est donnée par l'examen même du sang. Alors que le sang normal de l'homme ne contient ni iode, ni phosphore, ni arsenic, celui des femmes, à leur période menstruelle, en renferme de grandes quantités qui proviennent, nous venons de le dire, de la glande thyroïde.

Ce qui prouve bien le rapport entre les règles et le système pileux, c'est l'expérience suivante. Si, chez une femme bien réglée, on provoque un effort anormal sur le système pileux, les règles diminuent, puis bientôt se suppriment. Ainsi, certaines religieuses, qui, après la prise du voile, se

coupent, tous les mois, les cheveux, voient souvent, au début, leurs règles se supprimer, et ont mêmes de l'aménorrhée persistante. La pousse continue de leur chevelure absorbant les excédents thyroïdiens, les pertes considérables des composés organiques qu'elles subissent du fait de ces coupes répétées affaiblit leur organisme et fait qu'elles sont généralement fort mal réglées.

Voilà comment un phénomène artificiel peut violer les lois physiologiques. Mais, que d'une façon générale, que ce soit, grossesse, allaitement, simple involution sénile ou un accident dans le genre de celui-ci, que les conditions d'élimination viennent à être modifiées, la rétention arsénicale se modifiera diversement.

Si les nucléines se dévient vers la peau, comme le fait arrive souvent chez l'homme, on aura ces colorations, ces taches pigmentaires (1) qui arrivent au 2<sup>e</sup> mois de la grossesse. Ces éphélides, tel est leur nom, affecteront tantôt la face, tantôt la zone génitale, en pigmentant les grandes lèvres, le périnée, la ligne blanche, l'aréole des seins, tantôt même le corps entier.

D'après Halban, qui donne l'observation synthétique de la généralité, on observerait, fréquemment, chez des femmes enceintes un développement très marqué du duvet et des poils, notamment au niveau des joues et du menton ainsi qu'à la lèvre supérieure. Cette hypertrichose gravidique, qui ne paraît pas avoir suffisamment attiré l'attention des auteurs, commence, en effet, souvent à se manifester dès les premiers mois de la grossesse pour s'accroître au fur et à mesure que celle-ci est plus avancée. Loin de rester localisée à la face, comme l'a avancé Halban, elle intéresse habituellement la totalité du corps.

C'est ainsi qu'il n'est pas rare de l'observer au niveau de la ligne blanche, surtout dans le voisinage du Mont de Vénus et du côté des extrémités supérieures et inférieures.

Fait curieux, ce genre d'hypertrichose, qui se produit tant chez les blondes que chez les brunes, est essentiellement passagère et reste limitée à la durée de la grossesse; après la délivrance, les poils hypertrophiés commencent à tomber, en même temps que les téguments reprennent leur aspect normal.

L'observation de la Courlandienne de Neugebauer (2) vient à l'appui de ce qu'affirme Halban.

Marlio a avancé que les éphélides avaient généralement pour localisation électives des points qui sont très pigmentés et ordinairement pileux chez l'homme, c'est ce que l'on constate chez la femme arrivée à sa ménopause et dont la menstruation disparaît avant l'affaiblissement de l'activité fonctionnelle de la glande thyroïde. Les excédents des produits thyroïdiens ne s'évacuant plus au dehors le font par des poils supplémentaires, anormaux, qui poussent au visage, autour des seins et d'autres parties du corps.

Chez certains sujets, il y a même apparition d'une véritable barbe. Tarnier, Arloing, Neugebauer ont cité des faits de ce genre, où celle-ci apparaissait dès le début de la

(1) Le pigment est une fonction catabolique de nature exétoire, ce qui a été bien démontré pour l'homme. C'est un mode d'élimination de certaines substances utiles au fonctionnement d'organes encore mal déterminés, nécessaires et particulières à l'entretien de la peau et des productions épidermiques (poils et cils) et dont l'accumulation deviendrait en un temps fatalement nuisible à l'organisme.

H. STASSANO et F. BILLON : Nouvelle contribution à la physiologie des leucocytes (GR. Acad. des Sciences, 14 août 1902).

(2) Cf. Chapitre précédent.

(1) Cf. chapitre précédent.

grossesse et disparaissait au retour des règles, quelques mois après l'accouchement.

Mais, objectera-t-on, comment l'homme, qui, lui aussi, a des déchets thyroïdiens à éliminer, n'est-il pas sujet au phénomène de la menstruation? La raison en est justement de ce que celui-ci, à l'époque et dans les années qui suivent sa puberté, voit pousser ses poils et sa barbe, qui excrètent ses produits thyroïdiens, alors qu'avant sa puberté il utilisait ces produits pour sa croissance, de même que pendant la conception, sa mère les avait utilisés dans le même but.

Voilà comment, la glande thyroïde, qui est une de nos glandes les plus importantes à sécrétion interne, non seulement nous empêche de nous empoisonner en détruisant, avec énergie, la plupart des nucléo-protéïdes, poisons d'origine cellulaire, qui proviennent de nos digestions alimentaires, mais préside enfin au développement et à la mise en œuvre de la fonction génitale ainsi qu'à la vitalité du système épidermique dont l'origine embryonnaire ectodermique est la même que celle des organes génitaux.

Naturellement de cette connaissance des causes, devait-il découler une médication nouvelle et efficace qui, permettant d'acquérir à la thérapeutique rationnelle un nouveau domaine sur la pathologie, éclaircissait nécessairement d'un jour nouveau la physiologie.

Tout récemment Léopold Lévi et H. de Rothschild, se basant sur 35 observations personnelles d'individus ayant bénéficié du traitement thyroïdien, admettaient l'existence d'une alopecie hypothyroïdienne, et de ce fait, estimaient que l'hypertrichose était liée à l'hyperthyroïdie. Pour ces auteurs, il existerait une alopecie hypothyroïdienne et même une alopecie hyperthyroïdienne, telle qu'on la trouve dans la maladie de Basedow, par sur fonction pileuse.

A la même époque, un cas de folie myxoedémateuse de la ménopause, accompagnée de chute de cheveux, des poils et des sourcils fut soumis, à l'Asile de Villejuif, aux injections de corps thyroïde de mouton. Peu à peu, les cheveux, les poils, les sourcils repoussèrent, montrant ainsi l'influence qu'avait sur eux la fonction thyroïdienne [D<sup>r</sup> A. Marie, de Villejuif].

L'hypertrichose serait, pour eux, liée à de l'hyperthyroïdie, dépendant parfois, elle-même, chez la femme, d'insuffisance ovarienne. Nous avons dit, en effet, qu'au moment de l'atrophie des ovaires à la ménopause il se produit une hyperfonction compensatrice de la thyroïde, qui se traduit par une exagération du système pileux de la femme.

On se trouve, de ce fait, amené à étudier le rôle de la thyroïde dans le pseudo-hermaphrodisme des femmes à barbe et à penser, comme Léopold Lévi, et H. de Rothschild, que l'hypertrichose congénitale localisée ou généralisée (lanugineuse) est due à un arrêt de développement des organes génitaux accompagné d'hyperthyroïdie.

Dans une étude encore plus récente sur la sécrétion interne de l'ovaire, H. Busquet établit que cet organe tient sous sa dépendance l'apparition des caractères sexuels secondaires, le développement du tractus génital et enfin le développement du tissu osseux (1). De même Bouin et Ancel. Ces deux auteurs communiquèrent à la Société de Biologie l'observation d'une chèvre d'un caractère agressif et méchant et qui, toujours en rut, bien que n'ayant jamais pu être fécondée, manifestait les instincts d'un mâle, devant une femelle en chaleur.

L'étude histologique des ovaires fournit de curieux ren-

seignements qui leur permit de contrôler, une fois de plus, l'influence des sécrétions sur l'instinct sexuel.

Comme il semble actuellement démontré que la glande interstitielle du testicule, encore appelée *glande diastématique* (Bouin et Ancel) est bien le principe déterminant des caractères sexuels secondaires (barbe, conformation du larynx), ainsi que de l'instinct génital mâle, on peut de même supposer, avec une grande apparence de vérité, que la glande interstitielle de l'ovaire possède chez la femelle une action comparable à celle de la glande homologue chez le mâle.

Or, chez l'animal en question, qui présentait à la fois certains caractères du mâle et de la femelle, les ovaires offraient à l'examen histologique des caractères de glande femelle et des caractères de glande mâle (1).

On voit les déductions qu'il faut tirer de cette communication. L'analogie peut s'imposer. Qui prouve que l'examen histologique de l'ovaire de certaines femmes à type viril et barbu, ne présenterait pas, également associés, des caractères de la glande mâle et de la glande femelle?

De même, l'influence d'une lésion pathologique sur la glande diastématique peut provoquer le déterminisme des caractères secondaires. C'est le cas cité par Marro, de ce jeune pubère de 9 ans, grand, fort, barbu, et couvert de poils, et qui, subitement, perdit ceux-ci, sa barbe également et s'amincit progressivement, dès qu'on eut fait l'ablation d'un de ses testicules néoplasiques (2).

Le *vernix caseosa* a également une importance capitale, comme facteur de l'hypertrichose.

En même temps que l'être humain vient au monde avec un lanugo très développé qui ne laisse à découvert que les places qui sont chez les *mammifères* réellement dépourvus de poils, telles que la paume de la main et la plante du pied, il est recouvert d'un enduit sébacé, le *vernix caseosa*, destiné, pensait-on, improprement à le protéger contre l'action du liquide amniotique.

Ce vernix, inconstant et variable, présente des localisations systématiques qui sont d'une fixité remarquable et affectent principalement, par ordre de fréquence décroissante les régions dorso-vertébrale, lombo-sacrée, scapulaire, les oreilles, la nuque, les plis axillaires et inguinaux, la face postéro-externe des membres, les organes génitaux, etc.

Cette matière épithelio-sébacée dont la texture et la consistance varient, d'une simple pellicule opaline au magma adhérent qui donne l'illusion du mastic, renferme histologiquement des cellules, de la graisse libre et des poils de lanugo.

Sa signification biologique nous intéresse d'une façon spéciale. A l'opinion classique de Tarnier et Chantreuil, qui professaient l'action protectrice du vernix (3) il faut substituer celle de Jacquet et Rondeau (4) qui nous montre le rapport intime existant entre cet enduit et le système pileux.

Effectivement, c'est dans les localisations principales que le système pileux (dont le développement est bien supérieur à celui qui existera chez l'adulte) prédomine chez le fœtus.

Les classiques se sont bornés, jusqu'ici, à constater la

(1) BOUIN et ANCEL : C. R. de la Société de Biologie n° 37. 1904.

(2) MARRO : *Puberté*. Trad. Marie Medici. Flammarion, Paris 1902.

(3) TARNIER et CHANTREUIL : *Traité de l'art des accouchements*. T. I. p. 434. Paris, 1882.

(4) JACQUET et RONDEAU : *Annales de Dermatol. et de Syphiligr.* Janvier 1905.

chute de ce lanugo, sans s'expliquer sur ce lanugo, ni dire pourquoi il tombait. Ils n'ont pas vu qu'en comparant la robe pileuse infantile des régions maximales de vernix et de lanugo avec celle de la série animale, on ne pouvait que constater un phénomène d'ordre atavique.

D'autre part, l'étude générale du vernix caseosa donne l'impression de l'« activité d'un système pilo-sébacé abondant, en état de crise involutive ».

En effet, cette poussée pileuse intra-utérine « serait le témoin d'une excitation organique spéciale, l'excitation sexuelle, la manifestation d'une puberté en raccourci, tout comme la poussée normale des poils de la puberté est la manifestation du dernier stade de l'évolution sexuelle. »

A l'appui de cette assertion, Jacquet prétend (1) que de même qu'il existe un rapport entre l'activité des glandes sexuelles de l'adolescent et celle des glandes à sebum, il peut en exister un analogue chez le fœtus, entre le développement de l'appareil génital, celui de la glande mammaire et la miliaire sébacée faciale.

Il signalait dans la première enfance la léthargie de cet ensemble organique, le réveil synergique à la puberté et interprétait la séborrhée des adolescents comme une réversion de l'évolution embryonnaire. On sait que la phase d'indifférence sexuelle cesse dès la fin du 4<sup>e</sup> mois à l'époque de la formation des ovules, des conduits séminifères, moment où l'évolution de l'appareil génital commence à devenir particulièrement active.

L'examen macroscopique des organes le prouve à chaque instant. On a cité des fillettes qui avaient un écoulement menstruel à la naissance, et des petits garçons dont les testicules tuméfiés présentaient en outre de l'hydrocèle (Bar), qui ne différait en rien de celui de l'adolescence. Chez tous, on observait un gonflement des conduits galactophores et une sécrétion relativement appréciable du colostrum.

Cette crise pubère existe donc véritablement, dès la période embryonnaire. Aussi Jacquet et Rondeau n'hésitent pas à considérer « la puberté comme une sorte de drame en deux actes, dont l'un plus court, moins complet intra-utérin est séparé de l'autre par un long entr'acte silencieux ».

« Cette puberté en miniature, continuent les auteurs, a son cortège cutané exactement superposable à la crise cutanée des adolescents, elle a sa mue pileuse intensive, elle a sa séborrhée se traduisant par la miliaire sébacée fœtale, sa montée de sebum, analogue à sa montée de lait, elle a son acné... elle a même l'ébauche de la calvitie. »

Puis tout ce syndrome rétrocede rapidement. De même que le testicule, les ovaires, les mamelles diminuent de volume, l'utérus diminue de 32 à 25 millimètres, et enfin les glandes cutanées subissent une diminution fonction-

nelle qui ne reparaitra qu'au bout d'un temps variable, plus ou moins long, à l'époque de la véritable puberté.

Cette savante et captivante étude nous donne, en quelque sorte, la solution que nous cherchons. Ainsi s'explique aussi, par l'étude de l'embryogénie, tous ces cas si curieux d'hypertrichose, qui ne sont que la persistance, locale ou générale, du lanugo fœtal, le poil doux et laineux, qui généralement disparaît chez l'enfant dans les premières semaines après la naissance, mais crée exceptionnellement les hommes chiens, les femmes à barbe et les hommes à queue.

En résumé, d'après l'ensemble de ces faits, nous sommes donc amenés à admettre deux espèces d'hypertrichose.

1<sup>o</sup> Une *hypertrichose lanugineuse*, caractérisée par l'hypertrophie et l'augmentation de nombre des poils lanugineux primitifs et qui tend à reproduire ou reproduit une disposition animale ancestrale. Elle est d'ordinaire générale et quand elle est locale s'observe dans les régions du corps dépourvus normalement de poils.

2<sup>o</sup> Une *hypertrichose pileuse vraie*, toujours locale, caractérisée par l'hypertrophie et l'augmentation de nombre des vrais poils, des cheveux, des sourcils, des cils, des poils, des aisselles, ou de ceux du pubis et de l'anus, et qui est provoqué par un trouble de la fonction trichogène, qui est liée entièrement à celle des glandes à sécrétion interne, thyroïde et testicule, tout au moins.

La première peut être considérée comme une variation atavique ou réversible puisqu'elle n'est que la persistance de l'exagération d'un état normal chez l'homme, avant la naissance chez les animaux. En est-il de même de la seconde ? Il est encore impossible de se prononcer positivement maintenant à cet égard, car on ignore encore si les vrais poils ne sont que des poils lanugineux modifiés, ou sont des poils nouveaux, alias des poils qui ont remplacé les poils lanugineux après leur chute, et n'ont par suite rien de commun avec eux.

## L'HYPERTRICHOSE DANS L'ART

### I. LA SCULPTURE ET LA GRAVURE

Les premières manifestations de l'art remontent à la Préhistoire.

Dès l'aube des temps, parmi les rudes chasseurs de la pierre taillée, il s'est trouvé des artistes pour graver sur schiste, sur ivoire, même pour sculpter sur os, sur ivoire et sur pierre et créer des œuvres, dont quelques-unes ne le cèdent en rien à celles qui sont sorties du burin des plus illustres artistes contemporains.

Découvertes dans les Pyrénées par Piette, les statuettes de la *Période glyptique* datant de 30 à 40.000 ans au dire de Mortillet et qui figurent aujourd'hui au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, témoignent d'une façon irréfutable qu'il faut ajouter une nou-

(1) JACQUET : Congrès international de Dermatologie et de Syphiligraphie 1900, et *Annales de Dermatologie et de Syphiligraphie* 1900 p. 77.

Succès réel et sans précédent par

# ASTHME

# LA POUDRE ESCOUFLAIRE

(Même Produit en Cigarettes).

CH. ESCOUFLAIRE, Agent Général, à BAISIEUX (Nord).

---

Envoi **GRATIS** et **FRANCO** d'Echantillons (nos 1 et 2)

# avec Nombreux CERTIFICATS MÉDICAUX. EMPHYSEME

velle période à celles auxquelles Salomon Reinach a pu ramener l'histoire de la femme nue et que les représentations de celle-ci en Chaldée, remontant au deuxième millénaire et ne faisant que reproduire un type Egéen plus ancien, qui rayonna en Chypre et en Phénicie, sont loin d'être les premières.

Les plus remarquables de ces statuettes de femmes en rondé bosse des étages éburnéens des stations paléolithiques de la période glyptique ont été trouvées en 1892, à Brassempouy, dans la grotte du Pape, à la Cholosse, dans les Landes.

Deux d'entre elles, dont l'une est d'un fini parfait qu'on appelle *la Vénus de Brassempouy*, représentent une femme stéatopyge stéatomère, et poilue.

La gravure au champlevé, trouvée à Laugerie-Basse par l'abbé Landesque sous le nom de *la Femme au Renne*, et dont la posture indécente a prêté matière à maintes discussions scabreuses, reproduit également une femme poilue. Ces poils prennent même une disposition très curieuse. L'artiste les a représentés sous forme de zones étagées, concentriques qui s'étalent parallèlement sur un ventre qui arrive presque au dernier terme de sa grossesse.

En ce qui touche les objets sortis des mains des artistes préhistoriques, fournissant des indications précises sur la conformation de leurs contemporains, on ne connaît jusqu'ici que *l'Homme à l'Anguille* découvert par Lartet à la Madeleine (Dordogne) et *le Chasseur d'aurochs* découvert à Laugerie-Basse (collection Masséna-Girod) ; l'un et l'autre ont une barbiche pointue et le tronc recouvert de poils.

De même, le chasseur trouvé aussi par M. Masséna à Laugerie-Basse et qui harponne vigoureusement un marsein est un velu.

Piette a également mentionné toute une série de gravures sur pierre figurant un asiné et des équidés Pléistocènes qui, représentant d'une période glaciaire, comme le sont encore aujourd'hui les chevaux Islandais, étaient barbus. De plus, chez certains d'entre eux, le poil visiblement marqué indique, dans l'intention de l'artiste, l'existence d'un pelage considérable, qui avait certainement frappé son esprit d'observation.

En descendant l'histoire, fait observer P. Clergeau, « on ne trouve plus, dans un espace restreint, la même abondance de types velus mais on rencontre toujours cette préoccupation de la polysarcie féminine, qui est exprimée partout par des œuvres de technique à peu près semblables. Comme avant, la femme est encore hanchée, sexuée ou possède des seins d'une dimension exagérée. »

Effectivement la femme hanchée, callipyge et enceinte, a été, non le premier modèle, mais un des modèles de prédilection de l'artiste primitif.

Le caractère de cette sexuation se modifia insensiblement et bientôt l'hermaphrodisme fit son apparition dans l'art.

Quelles que fussent les théories que la période grecque eut de l'hermaphrodisme, et créant de la divine Aphrodite une personnification, dont diverses légendes nous donnent une idée confuse, en des fictions mythologiques qui nous prouvent que les anciens avaient déjà notion de la tératologie sexuelle, cette conception, sur laquelle le scepticisme du divin Platon avait une bienveillance particulière, en essayant de justifier les mœurs honteuses du Siècle de Périclès, éveilla une profonde émotion dans le monde ancien. Les Grecs, dont les sentiments religieux étaient plutôt relatifs, prirent occasion, dans leur genre raffiné, de donner essor à leur verve artistique, et en s'éloignant progressivement de l'Astarté phénicienne, subirent la séduction générale de cette inquiète curiosité, excitée par les

mythes et enfantèrent des chefs-d'œuvre, mais dans lesquels leur imagination enflammée reproduisit l'hermaphrodite, sous des aspects multiples.

Tout en devenant un emblème pornographique de cette Période gréco-latine aux mœurs souvent inavouables, l'hermaphrodite avait cependant un côté hiératique où, sous l'apparence d'une licence grossière, des symboles allégoriques exprimaient les sentiments officiels d'un peuple qui savait tout embellir.

Qu'on eut interprété l'idée sexuelle dans son sens le plus strictement religieux ou dans son acception la plus licencieusement invertie, toutes les reproductions de l'art antique se rangent dans deux catégories nettement différentes et chronologiquement consécutives, la *Période chypriote*, et la *Période grecque*.

L'Aphrodite chypriote appartient à la période hiératique ; c'est une divinité à laquelle on rend hommage ; son genre est grossier, peu remarquable, elle figure sur quantité de monuments anciens, ce qui motive cette opinion du comte de Caylus « que le plus grand nombre de ces images avaient rapport à un culte chargé d'allégories ».

Les Musées ethnographiques d'Europe en possèdent de nombreux spécimens. Ce sont des statuettes, habillées en femmes, avec des attributs du sexe mâle, quelques-unes d'entre elles ont un torse de femme et de la barbe.

La Période grecque est la période réellement artistique, qui a négligé l'emblème religieux pour ne voir que le héros des fictions poétiques, plus en rapport avec les conceptions philosophiques et esthétiques de l'époque. Ces œuvres d'art, qui datent de Praxitèle et de Polyclès, ont donné les Hermaphrodites Borghèse et Velletri, ceux du Louvre, de l'Ermitage de Florence et Pauline, du Capitole. Ce n'est plus l'icône grossière, le fétiche informe que vivifia la foi du croyant, mais « ce type idéalement gracieux de l'éphèbe, aux formes indécises, beau de la double beauté de l'homme et de la femme ».

C'est dans ce type que doit rentrer la célèbre peinture du Musée de Pompéi, *la toilette d'Hermaphrodite*, et dans laquelle, fait à signaler après ce que nous venons de dire de la Période chypriote, on remarque des suivantes qui portent de la barbe.

C'est à la Période chypriote qu'appartient également une statue assyrienne (?) dont la découverte eut un grand retentissement dans le monde archéologique, celle de l'Hercule Chypriote, complètement velue.

« La statue colossale de l'Hercule Chypriote, dit M. Barth (1), placée dans le vestibule du Musée de sculpture de Constantinople, fondé par Handy-Bey, est une œuvre hideuse, mais pourtant magnifique, rappelant l'art assyrien. Elle fut trouvée en 1873 à Amathonte, sur la côte sud de l'île de Chypre. Elle est en pierre poreuse ; le demi-dieu a le corps tout couvert de poils, le front orné de cornes et la barbe bizarrement bouclée ; il tient suspendu par les pattes de derrière un lion qui s'efforce de toucher terre par celles de devant ; la tête de la bête a disparu ; à la place on voit une ouverture quadrangulaire ; le groupe est complètement creux et il n'est pas improbable qu'il ait servi originairement de fontaine, la gueule du lion crachant de l'eau. » (2)

Il est assez difficile de se faire une idée sur l'hypertrichose en Chaldée et en Assyrie.

Des renseignements précis qui nous ont été donnés par les savants les plus compétents en cette matière.

(1) BARTH : *Les Villes d'art célèbres*. Constantinople, Laurens, édit.

(2) *Chronique Méd.* 1905, p. 755.

MM. Maspéro et Heuzey, nous précisent ce que nous devons penser des manifestations artistiques de l'hypertrichose chez les peuples anciens.

« Dans l'ancienne Chaldée, chez un peuple qui, vers le 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, était déjà en pleine possession de l'écriture, les plus anciens monuments nous montrent deux catégories de personnes, les unes complètement rasées, les autres chevelues et barbues.

La première classe, plutôt sacerdotale, comprenant les prêtres, les scribes et parfois certains chefs du pays, était évidemment soumise à une observance encore aujourd'hui très répandue en Orient, et qui n'est, en principe, qu'une mesure de propreté radicale.

L'autre classe cadrerait mieux avec une aristocratie militaire et les rois guerriers se distinguent, le plus souvent, par le luxe de leurs barbes et de leurs chevelures.

Toutefois, la démarcation entre ces deux catégories reste encore très flottante, et dans l'état très incomplet de nos connaissances sur l'antiquité asiatique, il est aussi facile de bâtir sur ces modes différents des distinctions ethnographiques qu'il est impossible de les démontrer.

Parmi les anciennes populations de l'Arabie, les unes portent le turban ou *mitra*, coiffure faite pour la protection des crânes rasés, les autres la chevelure longue « *pars mitrati sequit, pars intanto crine* ».

Voici ce que nous dit M. Heuzey, le savant conservateur du Musée du Louvre, qui a bien voulu nous éclairer sur ce sujet.

De même, nous dit aussi M. Maspéro dont la compétence fait loi, « les Egyptiens avaient l'habitude de se raser la tête et la face et de s'épiler le corps, les monuments les représentent tels qu'ils étaient, soit tête rasée, soit porteurs de lourdes perruques, qui les garantissaient du soleil et de la poussière.

« L'examen des momies nous montre, à différentes époques, des changements de mode en ce qui concerne la chevelure et nous prouve que le système pileux était normal chez les Egyptiens. »

Quant à l'exagération du développement du système pileux sur les momies, M. Maspéro dit ne l'avoir jamais observé.



Syrien (xx<sup>e</sup> siècle AC) Hypertrichose de la chevelure.

« Chez les peuples Euphratésiens, l'usage le plus fréquent était de porter sa barbe et la chevelure assez longues et rasées régulièrement. Les personnages rasés qu'on voit sur les monuments, sont ou des prêtres ou des individus attachés au culte; il n'est pas même croyable que les individus à tête rase que l'on remarque sur les bas-reliefs soient chauves par nature. Ce sont des gens qui, par profession, ne devaient pas avoir de chevelure ou de barbe. »  
La seule exception que nous connaissons d'oriental

chevelu est celle-ci : Kroemer reproduit d'après une représentation Egyptienne datant du xx<sup>e</sup> siècle (déjà citée par Lenormand), un personnage Syrien, qui élève une amphore d'une main et a des cheveux qui lui arrivent à la taille.

De même que les femmes de la Période chaldéo-assyrienne, celles de la Période égyptienne correspondante conservaient leur cheveux et s'épilaient seulement le corps.

Ainsi, dans une gravure de Rembrandt : *Joseph et la femme de Putiphar*, on voit la femme de l'éunuque, couchée, écartant les cuisses et montrant un giron absolument vierge... de poils.

Seules, les prêtresses d'Astarté portaient sur le ventre le triangle foncé qui symbolisait le fronton triangulaire du temple de leur déesse. C'est ce qui expliquerait que deux



La Reine Hatchepsou.



Aphrodite barbue d'Amathonte.

statuettes en terre cuite et une en ivoire, provenant de la Chaldée, représentent des femmes nues, avec des poils pubiens, normalement plantés, et frisés en petites touffes à la manière des nègres (1).

Ces deux renseignements analogues de M. Heuzey et de M. Maspéro, nous prouvent qu'à part le Syrien de Lenormand ni en Egypte, ni en Chaldéo-Assyrie on n'a recueilli quelque autre indice documentaire ayant trait à l'exagération ou au défaut de croissance physiologique du système pileux.

En un mot, les manifestations artistiques relatives au système pileux et que nous pourrions rencontrer en Orient sont généralement factices, artificielles, conventionnelles ou symboliques, pour la plupart.

C'est dans cette catégorie que doit rentrer la déesse Isis, dont fait mention Creuzer et qu'on représente avec de la barbe.

Les Egyptiens eurent cependant une véritable reine barbue qui laissa de glorieux souvenirs dans leur histoire. Il existe au Muséum de Berlin un sphinx qui représente la reine Hatchepsou ou Hatshoptou, tutrice du roi Théobain Toutmosis III qui vécut de 1503 à 1449. Sous son

(1) HEUZEY : Catalogues des figurines antiques du Musée du Louvre.

menton figure, selon le mode égyptien, une longue barbe qui descend jusque sur sa poitrine.

Le littoral de la Méditerranée donne également une riche floraison artistique dans laquelle nous pouvons puiser de précieux documents.

De même que l'Aphrodite de Chypre et l'Aphrodite barbue de la nécropole d'Amathonte, trouvée par le général de Cesnola, l'Astarté phénicienne était barbue.

On représentait à Carthage Didon Astarté (1) avec la barbe de Melquart (2).

Des statuettes en bronze, d'un style archaïque et d'une forme ethnique qui en précisent l'origine, ont été découvertes à Dan. Ces statuettes, qui furent exposées en 1902 au Musée Guinet, ont des cheveux nattés et une barbe en pointe qui contraste avec la barbe symbolique, en croissant de lune, qu'on voit chez l'Astarté d'un camée romain (3).

D'après M. Durighello, cité par Bérillon, d'après la physiognomie de ces idoles phéniciennes, il n'y a pas de doute que ces idoles fussent celles qui étaient adorées par les Juifs et dont l'autel fut renversé par 600 hommes de la tribu de Dan (4).

C'est de cette époque que datent également les Aphrodites barbues de plusieurs médailles ou monnaies d'Asie mineure (Halicarnasse, Sipyle) et les représentations des Gorgones qui, d'après Plinè, étaient des femmes sauvages et toutes velues.

La fable raconte, au contraire, que l'une des Gorgones, Méduse, d'une ravissante beauté que rehaussait encore l'éclat d'une chevelure merveilleuse, étant amoureuse de Neptune, lui donna rendez-vous dans un temple de Minerve. La déesse, pour se venger, la transforma sur le champ en un objet d'horreur. Ses cheveux, qui étaient jadis son plus bel ornement, devinrent autant de serpents dont la vue terrifiait tellement ceux qui avaient le malheur de l'approcher, qu'ils étaient aussitôt changés en pierre.

A la demande de Polydecte, Persée, fils de Danaé, partit sous la protection des dieux pour tuer Méduse qui seule des trois Gorgones était mortelle. Peu de mythes furent aussi populaires dans l'antiquité que celui de Persée, aussi existe-il de nombreux monuments qui reproduisent sa victoire sur Méduse.

Une métope de Sélinonte, une des plus anciennes sculptures grecques, d'un style absolument barbare, remontant à la première partie du VI<sup>e</sup> siècle (AC.) montre le héros coupant la tête de Méduse, près de laquelle on voit paraître Pégase qui naîtra de son sang. Sur d'autres pierres gravées, sur deux agates du cabinet de France (n<sup>os</sup> 110 et 111), sur une tétradrachme attique, très archaïque, sur une calcédoine de Panticapée, et sur une monnaie des Galates, on retrouve cette tête effrayante de la Gorgone terrassée et égorgée. Seul, un miroir étrusque nous montre la dépouillée de ses cheveux de serpents.

La Gorgone du Bouclier d'Héraclès était également chevelue et barbue. De nombreuses armures de l'antiquité portaient la figure de Méduse, qui passait pour terrifier l'ennemi. Cet usage était devenu général et avait été consacré par un terme spécial, le *Gorgonéion*, dont la vertu était d'écarter tous les maléfices. En effet, d'après Daremberg et Saglio, « le *Gorgonéion prophylactique* accompagnait les Grecs et les Romains dans tous les actes

de la vie, ils le portaient sur leurs vêtements, leurs bijoux, leurs armures et sur leurs instruments, ils en ornaient même leurs meubles leurs vases, et leurs monnaies. Nous trouvons reproduit dans Bérillon, un des exemplaires les plus fréquents de ce *Gorgonéion* protecteur, peint sur un plat de Camiros.

La statuaire de la période suivante, dont on trouvait certainement plus de vestiges au Moyen âge que maintenant, nous apporte des documents tangibles et suffisants qui nous prouvent que les Grecs et les Romains connaissaient parfaitement l'hypertrichose humaine.

Les représentations d'hommes velus et d'hommes aux longs cheveux ne sont pas rares.

Un miroir grec du Musée du Louvre gravé au trait et découvert à Corinthe, représente une jeune femme personnifiée par Leucade couronnant Corinthe, le héros éponyme de la cité. Celui-ci, dans la force de l'âge, tient un sceptre en main, il est à demi-nu et a le tronc velu.

Une cuirasse en bronze, trouvée dans le lit de l'Alphée, entièrement décorée, au trait, de dessins d'un style archaïque, dispositions qui rappellent les peintures de vases orientaux, montre à sa partie inférieure six figures humaines, quatre hommes et deux femmes. Apollon une lyre à la main et les trois hommes qui se prosternent, devant lui, dans l'attitude de l'adoration, ont des grands cheveux qui tombent jusqu'au milieu des reins.

Le dieu est souvent représenté ainsi. L'Apollon Didyméen, et celui de Reméa, qui appartiennent à l'École de Naxos si florissante du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, ont des cheveux plus longs que la normale, mais ces cheveux ne sont rien à côté de ceux de l'Apollon de Naxos dont les longues mèches descendent plus bas que les mamelons.

De même, un bronze du Musée Britannique, connu sous le nom de "*bronze Payne-Knight*", est remarqué pour les longs cheveux du dieu, qui tient un cerf de sa main droite et son arc de sa main gauche.

Héphaïstos est également chevelu. Ainsi le voit-on dans un bas-relief du Musée du Louvre, où il ajuste l'anse d'un lourd bouclier que lui tend un faune.

Deux autres bas-reliefs d'une grande valeur nous offrent le même renseignement. L'un d'eux, découvert à Chrysope en Laconie, actuellement au Musée de Berlin et dont nous possédons le moulage au Musée du Trocadéro, représente une offrande à un couple divinisé. L'homme est de face avec quatre nattes de cheveux longs et serrés.

Dans l'autre, très archaïque, en marbre bleuâtre, découvert à Magoula près de Sparte, et dont les figures lourdes et trapues rappellent celles des anciennes métopes de Sélinonte, on remarque un homme, sur l'identité duquel on n'est pas fixé et dont les cheveux descendent en avant, beaucoup plus bas que ses pectoraux. [Musée de Sparte.] On peut voir dans plusieurs Musées d'Europe de nombreux exemples de faunes, de satyres, de silènes barbus et poilus ou munis d'une queue.

Ainsi le Silène à la flûte du Musée Royal de Stockholm, le Silène à l'ouïe du même Musée, celui du Musée de Naples, le Satyre dansant de la Bibliothèque Nationale, le faune à queue, de Michel-Ange, sont extrêmement curieux.

On trouve difficilement, chez les Grecs, à part les Gorgones, des femmes barbues et velues. Parmi celles que nous connaissons, une appartenant au Musée du Louvre, forme avec sa compagne, un groupe, en or, de deux jeunes femmes, identiques d'âge, de beauté, de costume. Une autre a été trouvée en Chypre. La troisième est une statue de vieille femme, qui, sans ses seins, ressemblerait plutôt à un homme.

Avec le buste de Julien l'Apostat, du Musée de Clunij,

(1) JOACHIM MENANT : *Les Cylindres de la Chaldée*.

(2) DAREMBERG et SAGLIO : *Dictionnaire des Antiquités*. Art. Astarté.

(3) MUNTERA : *Religion der Carthage. Gaz. Archéol.*, 1876, p. 128.

(4) ANCIEN TESTAMENT : *Les Juges* : XVIII, VIII.

*l'Empereur à la grande barbe*, nous clorons là ce que nous savons sur les manifestations artistiques relatives à l'hypertrichose, dans l'antiquité grecque et romaine, tout en faisant observer, cependant, que l'art grec et romain, en bornant la représentation de l'hypertrichose aux personnages rustiques de la mythologie, n'en n'eut pas l'apanage car,



Silène velu  
(Musée royal de Stockolm).



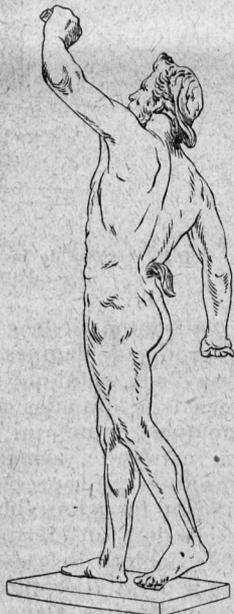
Silène velu  
(Musée de Naples).

bien avant la conquête des Gaules, existait, survivance de l'Hercule chypriote, l'Hercule gaulois, comme lui également poilu.

A part un triptyque en ivoire du XII<sup>e</sup> siècle, représen-



Un homme à queue rudimentaire.  
Dessin de Michel-Ange  
(Musée du Louvre).



Satyre dansant, muni d'une queue. Bronze antique  
(Bibliothèque Nationale).

Cependant, Longperrier a cru reconnaître une œuvre de cette époque dans des statuette de fer qui représentaient grossièrement des personnages velus et dans lesquels Salomon Reinach étudiant la sculpture en Europe, avant l'influence Greco-Romaine, avait pensé voir des figurines préhistoriques parce qu'elles étaient frustes (1).

Les artistes de la Renaissance, toujours en quête de difformités humaines, et des plus invraisemblables monstruosité, devaient bientôt mettre à contribution toutes les anomalies qu'ils rencontraient et dont le polymorphisme satisfaisait leur imagination et leur esprit sarcastique. Aussi, si on fouille dans les recoins si curieux de l'art gothique, on verra que nos devots aïeux, ignorants du purisme affecté qui n'est souvent qu'une forme hypocrite de la débauche, n'interprétaient, dans des images qui nous



Le Silène à l'Outre (Musée de Stockolm).

paraissent grivoises, qu'une survivance atavique du culte aryen du *lingam*, vieux comme le monde.

Aussi, ne craignaient-ils pas de représenter, dans les frises de leurs colonnes, des personnages hirsutes tenant le milieu entre l'homme et l'animal, et dont le *phallus* triomphant aspire aux profondeurs paradisiaques du *ctéis*, qui l'attend, béant, sur le pilier d'en face.

Hyacinthe Langlois fait remarquer qu'aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, des figures d'hommes sauvages, fort chevelus, à grande barbe, couverts de longs poils et souvent armés de targes ou de massues, étaient fort employés, soit en sculpture, comme supports de blason, soit en peinture comme enseignes d'artisans ou comme ornement calligraphique des manuscrits.

A cette époque, dans toutes les cérémonies publiques comme la réception d'un prince ou tel autre motif de réjouissance, des hommes sauvages jouaient presque toujours un rôle important.

(1) SALOMON-REINACH : La sculpture en Europe, avant l'influence Greco-Romaine ; L'anthropologie ; Masson 1894-1895].

tant sainte Wildgeforthe, et plusieurs autres objets d'art, monnaies, landiers, etc., et un autre ivoire du début du XIII<sup>e</sup> siècle, où le géolier d'une malheureuse princesse captive est représenté nu, couvert de poils et muni d'une énorme massue, ce qui ne l'empêcha pas d'être percé de la lame du preux qui délivra la belle, on ne rencontre pas beaucoup de velus du Moyen âge.

L'histoire nous apprend à ce sujet quelle fut la triste fin des compagnons de Charles VI qui s'étaient déguisés en sauvages à la fête de l'Hôtel de la Reine Blanche (1).

L'imagination populaire avait été si frappée par les voyages d'exploration du xv<sup>e</sup> siècle, et surtout par la découverte de l'Amérique, que les artistes subissant inconsciemment l'influence de ces découvertes, avaient généralisé la représentation des nouveaux peuples sous les traits d'êtres bizarres.

Ainsi, à Rouen, nous dit le D<sup>r</sup> Nourry, des enseignes, comme celles : des Hommes sauvages, rue Saint-Romain ; de l'Homme sauvage, rue Eau-de-Bobec ; du Singe assis, à l'angle de la rue du Bac et de la Madeleine, ou des noms comme Rue des Iroquois, en font foi.

En 1897, lors des démolitions de la Rue du Grand-Pont



Statue de femme barbue trouvée à Athiénau (Chypre).



Statue de vieille femme barbue.

à Rouen on découvrit, au coin de la rue Saint-Etienne-des-Tonneliers, un poteau cornier : placée sur ce poteau une sculpture en bois représentant, sous un dais à arcatures gothiques du xv<sup>e</sup> ou commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, un homme à longs cheveux, à barbe opulente, dont le corps était entièrement recouvert de poils. Cette figurine, qui n'était pas un grotesque, devait certainement servir d'enseigne.

De même, on voit à Clermont-Ferrand un monument en pierre de Volvic, ayant la patine du bronze, avec un piédoche à six pans orné de statuette et qui est surmonté d'une statue principale représentant un homme velu armé d'une massue et appuyé sur les armoiries de la famille d'Amboise (2).

Cette fontaine, qui porte le nom de *Fontaine de Jacques d'Amboise*, est un des plus charmants chefs-d'œuvre de la Renaissance et est encore connue sous le nom de *Fontaine du Sauvage*.

(1) Cf. La Tapisserie : le Ballet des Ardents.

(2) C'est ainsi que les armoiries de la Maison de Bourgogne étaient tenues par des sauvages couverts de poils.

De même, en France, on chercherait à fond, dans tous les détails de nos cathédrales, qu'on trouverait certainement encore de nombreux faits de ce genre.

Ainsi un arétier de la cathédrale de Rouen, actuellement aux *Antiquités*, nous dit encore M. Nourry, représente un homme entièrement velu, les deux mains appuyées sur les genoux (1).

À l'église Saint-Remy, de Dieppe, on voit un homme velu, comme celui de la rue Grand-Pont, tenant, en guise de massue, un bâton noueux dans sa main.



Poteau Cornier de la rue du Grand-Pont, Rouen xv<sup>e</sup> siècle, d'après Georges Dubosq.

Au fronton de la cathédrale de Bourges, on remarque un groupe de damnés, conduits en enfer par des démons. L'un d'eux, celui qui précipite un moine dans les abîmes éternels, a des ailes attachés aux fesses, l'autre possède une queue velue, qui, réfléchi entre ses jambes, mord de son extrémité, armée de dents, la cuisse de celui des réprouvés qui le précède.

Parmi les admirables sculptures qui ornent l'église abbatiale de Saint-Pierre-de-Solesmes (Sarthe), il est un vénérable vieillard de la chapelle de Notre-Dame-la-Belle, peut-être le divin Hiérothée, dont la barbe a des dimensions extraordinaires. Dans la chapelle sépulchrale de la même église, le sculpteur a prêté aussi, on ne sait pourquoi, une perruque large, longue et bouclée à celui des larrons, que sa place à gauche de la croix du Christ, dans le Calvaire, désigne comme le mauvais larron.

L'immense barbe du Moïse, de Michel-Ange, est un des plus beaux exemples de cette interprétation géniale que nous donne l'art. C'est l'association de la force corporelle

(1) Comme le dessin du poteau cornier de la rue du Grand-Pont, celui-ci est dû au crayon de Georges Dubosq, l'homme qui connaît le mieux son vieux Rouen, et à l'aquafortiste Jules Adeline.

à la puissance de l'esprit, qui sont l'expression générale du sujet digne de l'apothéose.

On remarque dans l'église de Brou, dans l'Ain, un magnifique tombeau, celui de Marguerite d'Autriche, et qui nous intéresse à un double point de vue et par la beauté de la chevelure et par la lésion pathologique dont l'artiste a si consciencieusement su fixer les caractères.

Ce tombeau, par une disposition assez rare, est à double étage et représente l'Archiduchesse dans deux états différents : plein de vie et de puissance dans la partie supérieure, et, au-dessous étendue sur un suaire, vêtue de la robe des Annonciades que la Princesse se proposait de prendre bientôt, dans son couvent de Bruges.



Arétier de la Cathédrale de Rouen, Musée des Antiquités, (xv<sup>e</sup> siècle), d'après Georges Dubosq.

La tête nue repose dans le calme et la paix ; les pieds sont découverts et l'artiste, mieux renseigné que la légende qui s'est formée depuis, a conservé la jambe gauche qui ne fut jamais coupée, mais en lui donnant toutes les apparences de la plaie et du mal redoutable qui la dévorait et dont mourut la femme de Philibert le Beau.

Une magnifique chevelure couvre de ses boucles soyeuses toute la partie supérieure du tronc et forme de longues tresses qui descendent jusqu'au-dessous de la ceinture.

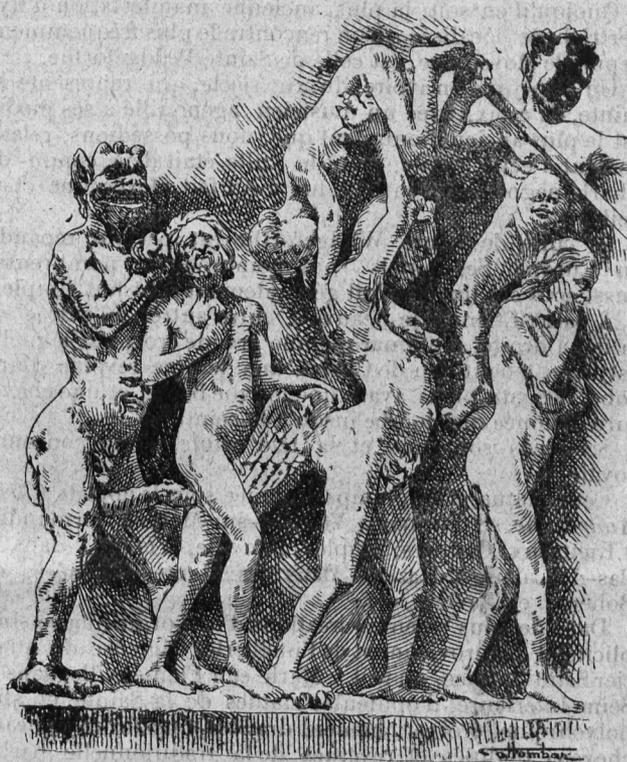
Il existe également au Musée national bavarois de Munich une magnifique statue de bois (presque en demi-grandeur naturelle, œuvre de Tilman Riemenschneider (1490-1492). Cette statue représente Sainte Marie l'Égyptienne, dont le corps, au dire des hagiographes, était tellement recouvert, dans son désert, de poils longs et frisés qu'elle pouvait, grâce aussi à une exubérante chevelure, voiler sa nudité qui jadis faisait les délices des Proconsuls Romains (1).

Effectivement, la Sainte, qu'on a pu prendre aussi pour une Madeleine, a le corps entièrement couvert de poils longs et frisés, sauf aux mains, aux pieds, au cou et aux surfaces rotuliennes du genou.

Le Musée du Louvre possède également une Eve de l'École allemande du xiii<sup>e</sup> siècle et dont la chevelure ne le cède en rien, comme beauté, à celle de Sainte Marie l'Égyptienne.

Adam lui-même a parfois de longs cheveux, c'est ce que l'on constate sur un vieux bois du xv<sup>e</sup> siècle, qui représente la naissance d'Eve (4), tirée du flanc du patriarche pendant son sommeil, par le Père Éternel.

On a voulu voir également dans le Christ barbu de Luc-



Fronton de la Cathédrale de Bourges  
Un démon muni d'une queue velue.

ques, en Italie, une représentation de sainte Wildgeforthe. Il n'en est rien.

Ce Christ, si richement et si grotesquement affublé, n'est que la vaniteuse manifestation d'un riche donataire, et rien de plus.

Devrait-on aussi en inférer que certains Christs Espagnols sont des femmes, parce qu'ils ont des chevelures féminines qui s'étalent sur leurs épaules, et qu'ils sont souvent eux-mêmes vêtus d'une robe qui fut celle de leur pieuse donatrice.

Nous ne le pensons pas. Il n'y a guère d'églises d'Espagne où nous n'en ayons rencontré et les renseignements que nous avons recueillis, sur ce sujet, concordent tous en ce sens.

Un savant prêtre de Prague, de qui le Professeur Matiegka tient les documents qui suivent, affirme que sainte Wildgeforthe n'est pas un personnage historique.

On ne trouve rien dans les vieux textes qui permette d'affirmer son existence.

Les archéologues expliquent l'origine de cette légende

(1) Musée National de Munich : Salle XI, n<sup>o</sup> 1.

(4) HARTMAN SCHEDEL : Chronicon seu Historia totius mundi et ceterum (1493).

en disant que les Croisés, au retour de Terre Sainte, ayant apporté des croix byzantines sur lesquelles Jésus-Christ figuré avec une tunique byzantine, et portant une barbe à la Nazaréenne, ressemble, grâce à cet habillement, à une femme.

Le souvenir direct des origines se perdant avec le temps, les fidèles ignorants de la véritable signification de l'icône auraient interprété cette figure comme celle d'une sainte femme crucifiée et auraient ainsi créé cette légende de Sainte Wildgeforthe (1).

Quoiqu'il en soit, la plus ancienne manifestation d'hypertrichose localisée qu'on rencontre le plus fréquemment depuis le Moyen âge, est celle de Sainte Wildgeforthe.

Un triptyque en ivoire du XI<sup>e</sup> siècle, qui représente la sainte, en croix, avec un musicien agenouillé à ses pieds, est le plus ancien monument que nous possédions, relativement à cette sainte, dont le culte était déjà connu de Charlemagne, qui, en 810, lui avait fait élever une chapelle (2).

Le culte de Sainte Wildgeforthe est partout répandu en Europe. Ses autels sont nombreux et nombreuses aussi sont ses images, qui généralement sont fort simples.

A Saint-Etienne-de-Beauvais, entre autres, à l'entrée de la nef à droite, on remarque une grande croix sur laquelle est fixée, tenant lieu de Christ, une femme revêtue d'une robe, liée aux pieds, ayant une longue barbe, et une chevelure dénouée qui tombe jusqu'à la ceinture.

Ses pieds sont nus et sa tête ceinte d'une couronne royale.

Cette statue, si longtemps désignée sous le nom de *Christ Androgyne*, se retrouve à Vattetot-sur-Mer, en Normandie, à Rieux-en-Camiers, Etaples, Fanville, Wissant, dans le Pas-de-Calais, à Mazères dans les Hautes-Pyrénées, en Bohême, en Bavière, etc.

Dans de plus récentes créations d'une orgueilleuse simplicité et qui proviennent de l'imagerie religieuse du quartier Saint-Sulpice, on voit à Marle et à Flamenville, dans la Seine-Inférieure, d'opulentes statues de la Sainte, en stuc polychrome, croix richement drapées, encadrées de beaux cheveux ondulés et revêtues de la traditionnelle barbe.

D'après une topographie culturelle si variée, on peut voir que le crédit de la Sainte était énorme. Wildgeforthe, fille d'un roi de Portugal, qui s'était consacrée à Dieu à l'insu de son père, avait, par sa grande beauté, de nombreux prétendants. Elle les évinça, mais tout à coup le Portugal tomba entre les mains d'Amarus, roi de Sicile, qui s'appretait à faire des représailles terribles, quand, vaincu par les charmes de la vierge, il en demanda la main.

Sur son refus, il se préparait à l'enlever, mais Wildgeforthe, n'ayant pour armes que la prière, supplia Dieu de l'enlaidir. Il lui poussa alors une longue barbe, ce qui guérit Amarus de sa passion, mais la fit rouer de coups et crucifier par ordre de son père (3).

(1) Renseig. écrit : PROF. MATIEGKA de l'Université de Prague. 22. 11 1904.

(2) BOUVENNE : Légende de sainte Wildgeforthe, 1866.

(3) *Chronique médicale*, I. 1905, p. 24.

La note suivante, traduite du tchèque et qui, jointe à une image de S<sup>te</sup> Wildgeforthe, se vend aux fidèles dans l'église Loretto de Prague, nous a été obligeamment communiquée par le Professeur MATIEGKA, de Prague, et confirme ce que nous savons déjà :

« Sainte Affligée (sic) vivait en l'an 200 après J. C. Elle était la fille du roi de Lusitanie (aujourd'hui Portugal). Dans son pays natal, on l'appelait : la Vierge forte (Wildgeforthe).

« On la remarquait pour sa grande beauté.

« Ayant eu, de bonne heure, la foi chrétienne, elle avait renoncé à la vie du monde, et était devenue une des compagnes du Christ.

« Son père, qui était païen, voulait la marier au roi de Sicile : pour échapper au sort qui l'attendait, la jeune fille demanda à Dieu de lui donner une figure repoussante. Dieu exauça sa prière et, la nuit suivante, il survint une barbe épaisse à la Vierge forte.

« Quant son père s'aperçut de cette transformation et qu'il en connut l'origine, il ordonna de crucifier sa fille, afin qu'elle eut le même sort que le Christ. Wildgeforthe fut représentée à partir, de ce jour, avec le lis et la palme du martyr. Les Chrétiens commencèrent, dès lors, à l'honorer et à l'implorer dans les heures de tristesse.

« Beaucoup trouvèrent, dans leurs prières à Wildgeforthe, aide et reconfort.

« Depuis des siècles on la nomme « Sainte Affligée. »

« On conte que certain jour, un pauvre ménétrier qui n'avait aucune offrande à pouvoir lui faire, se mit à jouer à genoux, un air religieux. Alors, la statue de la Sainte, à qui des fidèles avaient offert des souliers d'or, lança un de ces souliers au ménétrier en guise de remerciement. Mais, lorsque celui-ci voulut vendre ce soulier d'or, il fut arrêté comme voleur d'objets religieux et condamné à mort.

« Tandis qu'on le conduisait au supplice, le pauvre homme demanda au juge, comme dernière grâce, d'être autorisé à revoir la statue de « Sainte Affligée ».

« On le lui permit. Conduit à l'église, il se jeta à genoux, et les yeux pleins de larmes, aux pieds de la Sainte, il recommença à jouer l'air religieux qu'il avait joué jadis, mais cette fois en présence du juge et du peuple assemblé.

« Lorsqu'il eut fini, la sainte détacha du pied son deuxième soulier et le lança au ménétrier, dont l'innocence fut ainsi reconnue et qui fut remis en liberté.

« C'est depuis cet extraordinaire événement que figure dans les images représentant « Sainte Affligée » un ménétrier agenouillé à ses pieds. »

La statue sur laquelle nous avons le plus de documents, est celle de Saint-Etienne, de Beauvais, où son culte était en grande vénération.

D'après Huysmans (1) il existait au XVII<sup>e</sup> siècle dans cette paroisse, une *Confrérie de Sainte Wildgeforthe*. On y célébrait sa fête le 20 juillet, et on y disait l'oraison suivante, retrouvée dans un vieux rituel.

« Seigneur, nous vous en prions, jetez un regard sur vos

(1) HUYSMANS : De tout. (Paris. — Stock.)

## BULGARINE

Culture pure en milieu végétal de ferments lactiques bulgares

Traitement des maladies intestinales, de l'auto-intoxication et de leurs complications

Bien formuler { 1<sup>o</sup> Comprimés de Bulgarine : 4 à 8 comp<sup>s</sup> par jour (la b<sup>te</sup> de 40 comp<sup>s</sup> : 3 fr. 50) ;  
une des 2 formes { 2<sup>o</sup> Bouillons de Bulgarine : 4 verres à madère par jour (le flac. 3 : fr. 50).

Laboratoire des ferments : A. THÉPÉNIER, 2, boulevard des Filles-du-Calvaire, PARIS. — Littérature et échantillons sur demande. — Téléphone : 932-19.

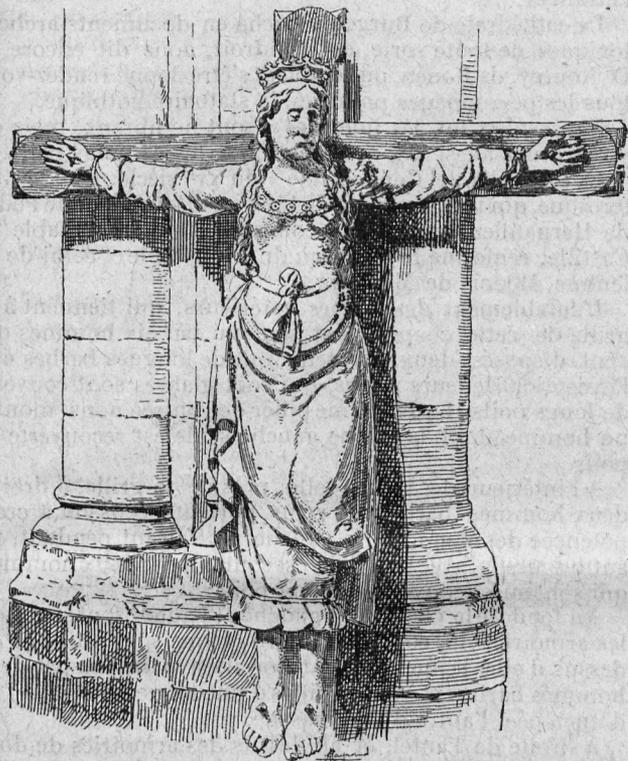
## AMYLODIASTASE

Sirup contenant les diastases naturelles vivantes de l'orge germée et leurs phosphates assimilables  
Traitement des maladies stomacales et digestion des féculents. Neurasthénie  
Rachitisme, Alimentation des nourrissons, etc.

Afin de ne pas détruire les ferments vivants ne pas introduire l'AMYLODIASTASE dans un milieu dépassant 60° centigr. — DOSE : 4 à 5 cuillerées à café par jour (le flac. : 4 fr. 50).

enfants, qui vous implorent par le mérite et les prières de Sainte Wildgeforte, vierge et martyre, fille de roi : et de même que vous avez exaucé ses prières en la dotant d'une barbe, de même daignez accueillir les souhaits de nos cœurs, nous accordant un supplément de votre divine grâce. »

Mais la Sainte n'eut pas toujours ce succès. Ses malheurs commencèrent à la Révolution et ce ne furent pas les moindres, car, qui pis est, elle fut bientôt trahie par les siens.



Sainte Wildgeforte (Saint-Etienne de Beauvais).

La statue, qui avait été respectée par la tourmente révolutionnaire, disparut en 1827 pour meubler les combles de l'église.

De vieilles bigotes, peut-être aussi barbues qu'elle et jalouses de voir quotidiennement leur difformité sur le menton de la Sainte, lui retirèrent leurs faveurs, et, à la demande d'un marguillier qui se rangea à leur avis, prièrent l'évêque de Beauvais de supprimer un culte aussi scandaleux pour la religion qu'impertinent pour la beauté féminine.

Moins intolérants sous la Monarchie de Juillet, des paroissiens, à l'esprit plus sain, inquiets de la disparition de l'icône séculaire, en redemandaient le rétablissement ; mais, tout en donnant satisfaction aux uns, il ne fallait pas mécontenter les autres. Le curé de Saint-Etienne, qui devait être un éclectique, et tenait plus compte des doléances de ses paroissiennes que de l'archéologie, fit raboter le menton de la sainte, pensant, tout en violant une tradition antique, apaiser la révolution qui grondait dans son église.

Et, comme aux plus beaux jours, les prières et les offrandes recommencèrent.

Le calme se fit subitement.

Telle est l'histoire de Sainte Wildgeforte. Authentique ou apocryphe, peu nous importe. Elle n'est pas moins l'occasion d'une curieuse série de reproductions artistiques sculpturales ou picturales qui n'ont pas moins d'intérêt que son histoire réelle ou l'invention de sa légende.

Les châteaux et les hôtels de l'époque de la Renaissance présentent à ce sujet de curieuses sculptures. On voit dans le soubassement de la maison de Tristan l'Ermite, à Tours, qui date du xv<sup>e</sup> siècle, un homme velu à califourchon sur un monstre qui le mord et qu'il frappe de sa massue.

Deux velus, qui servent de support à un des arceaux de voûte du portail de la partie Louis XII du château de Blois, frappant un troisième individu imaginaire, sont également à remarquer.



Les velus du château de Blois.

Au-dessus de la porte d'un des escaliers du Donjon de Saumur, qui bien que commencé au xi<sup>e</sup> siècle ne fut achevé que sous Louis XIV, on remarque, à la hauteur du 1<sup>er</sup> étage, un ancien imposte de forme semi-circulaire où figurent, sculptés, deux personnages, couverts de longs poils sur tout le corps, sauf aux mains et aux pieds et qui s'étreignent, à demi-couchés. Ce morceau de sculpture, grossièrement exécuté dans une pierre calcaire, siliceuse n'a certainement point été fait pour l'endroit où on le trouve actuellement, comme le prouverait la partie de la bordure qu'on a été obligé de couper pour l'encastrer dans le mur en tuf. D'où provient-il ? On l'ignore.



Bodin, auquel nous devons le dessin de ce curieux bas relief, regarde ces lutteurs comme des Gaulois célébrant les jeux, et comme on sait que ces jeux avaient pour objet de perpétuer le souvenir du costume humain natu-

rel et primitif, il lui assigne une bien plus vieille origine que celle qu'il a, en réalité (1).

C'est tout au plus, affirme C. Port, à l'opinion duquel nous nous rallions, une œuvre du xvi<sup>e</sup> siècle et même plutôt du xvii<sup>e</sup> (2).

Dans le Musée, qui est installé dans l'ancien cloître qui entoure la cathédrale du Puy, on voit deux statuette en bois, de 80 centimètres environ de hauteur représentant deux hommes couverts de poils.

Il semble, par leur attitude, qu'ils aient été destinés à soutenir un écusson, une main s'appuie sur une massue, l'autre bras est levé et devait supporter cet écusson.

L'artiste a-t-il voulu représenter deux Hercules plus copieusement que d'habitude, recouverts de poils, pris dans ce cas, comme emblème d'une vigueur exceptionnelle? On ne sait.

Il est à remarquer, cependant, qu'aucune partie de la peau n'est à nu, le corps entier, y compris la face dorsale des mains, est complètement revêtu de poils très longs, réunis en masses légèrement frisée, d'un dessin très large et très accentué.

Le bassin est entouré d'une ceinture de feuillages de laurier, qui se marie très heureusement avec les poils environnants.

On est tenté de croire que, pour obtenir, malgré cette abondante toison, un ensemble aussi correct, et des lignes générales aussi vigoureuses et précises, l'artiste ait eu sous les yeux un modèle velu.

Ces statuette, nous dit le Dr Bourreau, de Tours, à l'obligeance duquel nous devons ce renseignement, sont l'œuvre d'un sculpteur sur bois de grand talent, du xvii<sup>e</sup> siècle, Vanneau, auteur de nombreuses sculptures d'un dessin très fouillé et qu'on voit soit à ce même Musée, soit à la cathédrale.

Devant l'énorme épanouissement de la sculpture qui, de la Renaissance à nos jours, étale aux yeux de tous, le nu dans toute sa beauté et dans toute sa laideur, on pourrait s'attendre; au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle, à rencontrer plus fréquemment des manifestations d'hypertrichose. Il n'en est rien et il semble même difficile de se documenter dans l'art, relativement à ce sujet. La pudeur conventionnelle qui a créé l'idée aussi fausse qu'inesthétique de la feuille de vigne nous en empêche complètement. Les plus beaux marbres de l'antiquité ne donnent, de même, que des femmes épilées selon les mœurs du temps, et l'art contemporain, soucieux de cette imitation de l'antique, a préféré sacrifier au vrai et au naturel en continuant la tradition de ces girons glabres et bombés dont l'*Aphrodite* de Pierre Louys, exquise expression de toutes les Vénus de l'Attique, nous donne la si suave et si réaliste image.

Il existe cependant une notable exception qui mérite d'être signalée. Un des trois personnages de la Fontaine Médicis, dans le jardin du Luxembourg, un des coins les plus fréquentés des moineaux qui s'y baignent et des amoureux qui s'isolent, se distingue par l'exagération de son système pileux génital.

Polyphème, le géant Polyphème, le Cyclope immense, personnification de la force brutale qui n'a pu être vaincu que par la ruse du divin Ulysse, y apparaît, pourvu, en plus de vigoureux attributs, d'une superbe toison génitale,

sur laquelle pas mal de femmes, — honni soit qui mal y pense, — jettent un coup d'œil furtif de désireuse envie.

Heureusement qu'il n'y a pas de protestations pudibondes, et que le Cyclope, toujours lui-même, a pris pour un vain mot la ligue contre la licence des rues dont la vaine initiative partit de l'impuissance sénile du Palais voisin.

L'architecture française, civile ou religieuse n'a pas le monopole de ces curiosités qu'on rencontre également à l'étranger.

La cathédrale de Burgos, si riche en documents archéologiques de toute sorte, est l'endroit, nous dit encore le Dr Nourry, de Rouen, où semblent s'être donné rendez-vous tous les personnages poilus de la statuaire gothique.

Non seulement les hommes y sont nombreux, mais on y rencontre aussi des femmes couvertes de longs poils.

La « Capilla del Condestable » du xv<sup>e</sup> siècle, à style plateresque, qui fut construite de 1492 à 1494 aux frais de Pedro de Hernandez de Velasco, comte de Haro, connétable de Castille, renferme le tombeau du connétable et celui de sa femme, Mencia de Mendoza.

L'entablement des piliers extérieurs, qui tiennent à la grille de cette chapelle, est soutenu par six hommes qui sont disposés deux par deux, ont de longues barbes et à l'exception de leurs mains, qui sont glabres sont couverts de longs poils. Le deuxième pilier de l'entrée nous montre un homme dont la jambe gauche seule est recouverte de poils.

À l'intérieur de la chapelle, près de la grille, à droite, deux hommes barbus et velus portent l'écusson à croix potencée des Mendoza. À gauche, et faisant pendant, un autre écusson, avec un soleil, est soutenu par deux hommes qui sont aussi couverts de long poils.

Au fond de la chapelle, à gauche de l'autel, sont sculptées les armoiries du comte de Haro (Lions et Castilles). Au dessus d'elles le même écu armorial est maintenu par deux hommes barbus et velus, coiffés d'une toque, et armés l'un d'une épée, l'autre d'une massue.

À droite de l'autel, et au-dessus des armoiries de doña Mencia de Mendoza, ce même blason (chaines et feuilles de chêne), soutenu par deux jeunes femmes couronnées, dont le visage, les mains, la partie supérieure des seins sont normaux et dont le reste du corps est couvert de longs poils (1).

Ce dernier détail est d'autant plus curieux que les représentations de femmes velues sont infiniment plus rares que celles des hommes.

Près de là, dans la chapelle Sainte-Anne, deux hommes velus, armés, l'un d'une épée, l'autre d'un bâton noueux, portent chacun un blason aux armes des ducs d'Abrantès.

Sur le tympan extérieur de la Puerta Coronaria (Porte Haute) de la cathédrale de Burgos, on trouve des personnages burlesques, qui se livrent à une scène d'acrobatie, entre autres un homme poilu en tient un autre au-dessus de sa tête et semble le lancer en avant, deux démons appréhendent un homme velu, voisin lui-même d'un autre dont la moitié seule est velue.

À l'angle externe de la tour de gauche de la façade, on voit deux gargouilles représentant des personnages humains à tête d'animal et dont le corps est couvert de longs poils.

(1) BODIN (J. F.): *Recherches historiques sur la ville de Saumur* [T. I. p. 124] [Saumur 1845].

(2) PORT (C.): *Dictionnaire de l'Anjou* [T. III p. 481 Art. Saumur-Château].

(1) ABADIE: *Le Blason des Mendoza. Chronique Médicale*, 15 novembre 1905.

D'autres édifices civils ou religieux d'Espagne montrent aussi des curiosités de ce genre.

Ainsi, sur la façade extérieure de l'hôpital San Juan, de Burgos, fondé en 1479, on voit deux hommes velus, à longue barbe, qui portent l'écusson de Castille.

Sur la face antérieure du tombeau de Don Pedro de Luna, fils de Don Alvaro de Luna, grand maître de l'Ordre de Saint-Jacques et dont toute la famille est inhumée dans la chapelle Santiago de la cathédrale de Tolède, on remarque trois écussons, le central supporté par deux anges, les deux latéraux par deux hommes velus et barbus; trois d'entre eux ont le poil lisse et long, l'avant-dernier est recouvert de poils frisés.

Sur la miséricorde d'une stalle de la même cathédrale, un homme velu et barbu est assis et arc-bouté en face d'un homme ordinaire, auquel il veut arracher un bâton.

Dans la maison de Pilate (xvi<sup>e</sup> siècle) à Séville, les quatre écussons du duc de Médinaceli, et qui sont disposés sur les quatre murs sous la média-naranja (coupole), au-dessus de l'escalier, sont maintenus, chacun par deux hommes velus et barbus, armés de masses d'armes et de bâtons nouveaux.

Sur le portail de San Ivo, de la cathédrale de Barcelone, on voit une série de curieuses sculptures qui racontent le combat singulier du chevalier Vilardell et du dragon « qui le fait mourir par son venin ». Le premier tableau montre un homme poilu et barbu, simplement vêtu d'une culotte très courte et qui lutte contre un animal fantastique ailé à bec de corbeau et à oreilles d'âne.

A Barcelone, encore, dans la cour de la *Audiencia*, au-dessus de l'escalier, est une gargouille qui représente un homme velu et barbu dont les mains seules ne sont pas velues, et qui étrangle un lion.

Le D<sup>r</sup> Nourry, auquel nous devons d'avoir largement complété ce que nous savions sur ce point d'archéologie espagnole, pense comme nous que c'est de l'époque des grands voyages de découvertes que date le plus grand nombre de personnages velus.

Enfin un certain nombre d'ivoires et objets d'art ou objets mobiliers, landiers statuette de fer forgé, etc., du xii<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle, représentent des hommes nus et velus.

De même des monnaies: ainsi les thalers, frappés au nom du duc de Brunswick, représentent le *Géant velu des mines du Hartz*.

Sur les pièces de monnaie qu'on appelait méreaux, l'écu du roi de France est également tenu de même par un de ces géants armé d'une épée.

Quand les trésors et les vierges endormies ne sont pas gardés par des dragons, ils le sont par des nains et des géants barbus et velus. Ainsi, le plus connu de ces gnômes, tiré de « *Le Geste de Wolfram d'Eschemback*, est *Alberick*, possesseur de la merveilleuse *Tarnskapp*, qui le rendait invisible, et lui permettait ainsi d'être le plus sûr gardien des trésors des *Nibelungen*.

C'est en survivance de cette vieille croyance aux géants velus, gardiens des trésors, qu'on a gravé leur effigie sur les monnaies du Moyen Age et des temps Modernes.

La gravure sur bois et la gravure sur cuivre offrent également des documents intéressants.

Nous possédons, dit le Bibliophile Jacob (1) les débris de deux anciens jeux de cartes, qu'on a découvertes, comme la plupart de cette époque, dans les reliures de

livres du xv<sup>e</sup> siècle. Ces cartes, qui datent du règne de Charles VII, sont essentiellement françaises et présentent deux particularités singulières.

Dans l'un de ces deux jeux le croissant remplace le carreau et le trèfle y est figuré à la façon mauresque, ce qui prouve l'origine sarrasine des *naïb* (1) qui, selon d'autres, viendraient de l'Inde ou de la Chine. Un autre fait plus curieux et qui nous intéresse spécialement, c'est que parmi ces rois, ces reines et ces valets, habillés selon la mode du temps de Charles VII, quatre de ces personnages sont velus.

Le roi de cœur est une sorte d'homme sauvage, tout poilu, appuyé sur un bâton nouveau; la reine de même couleur est pareillement couverte de poils et tient une torche à la main, le valet de trèfle est aussi velu que le roi et la reine de cœur et porte un bâton nouveau sur son épaule. On voit en outre les jambes d'un quatrième personnage velu qu'on n'a pu reconnaître, la carte ayant été coupée en deux par le relieur.

Les chroniques du règne précédent nous renseignent sur



Un chevalier armé (velu). Statue de fer forgé (Bibl. Nationale).



Chandelier en fer.

la présence de ces quatre velus dans un jeu de cartes. Nous verrons plus loin (2) comment le roi Charles VI, déguisé en sauvage, ainsi que quatre de ses courtisans, faillit brûler à l'instigation de la reine Isabeau, que la rumeur publique accusa aussitôt de ce crime.

Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un cartier de l'époque, qui, nous le savons par la banderolle d'un des valets, s'appelait F. Clerc, ait introduit dans un jeu, qui se modifiait selon les caprices de l'artiste, un sujet qui laissa une telle impression dans l'esprit public.

Selon le temps, les personnages changèrent de nom. Nous remarquons près de 75 ans après, dans un jeu de cartes conservé au cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale et gravé par un artiste qu'on croit être Edouard Stern, et qui est plus connu sous le nom de *Le Maître de 1466*, deux

(1) Les Italiens appelèrent longtemps les cartes *naïvi*. En Espagne, on les nomme encore *naypes*. Comme *naïb* en Arabe signifie capitaine, lieutenant, le jeu de cartes était à l'origine un jeu militaire comme le jeu d'échecs.

(2) La Tapiserie; Le ballet des Ardents.

(1) LACROIX (PAUL): Les arts au Moyen âge et à l'époque de la Renaissance.

de ces personnages : *La Damoiselle et le Chevalier* qui ne sont plus des velus, mais présentent toutes les deux une chevelure luxuriante qui, chez la Damoiselle surtout (assise), descend jusqu'à terre et semble pouvoir l'entourer entièrement de ses plis onduleux.

En 1718, parut la *Biblia Sacra* de Scheuzer. Dans cet ouvrage, est illustré de magnifiques gravures sur cuivre, on en remarque une fort curieuse et qui représente Esaü. Ce dernier, debout, armé de son arc et de son carquois est au pied de la montagne, non loin de ses tentes. Sauf au front, au nez et à la face dorsale des pieds, il est entièrement recouvert de poils tellement épais qu'ils ne laissent voir la peau qu'au niveau de l'ombilic et des mamelons. Sa figure, qui est entourée d'une barbe bien fournie, a une physiologie qui n'a rien de bestial.



Esaü (Biblia Sacra).

Près de sa main droite, qui tient deux flèches, est assise dans une attitude méditative, une guenon, un peu moins velue qu'Esaü et qui n'a été placée là par l'artiste que pour mieux faire valoir le pelage du fils d'Isaac.

Dans le paragraphe suivant, nous mentionnerons un certain nombre d'autres gravures, dont l'histoire est si intimement mêlée à celle de la peinture que nous n'avons pas cru devoir les séparer.

## II. LA PEINTURE.

Nous allons voir maintenant que la peinture n'a pas moins embelli les manifestations de l'hypertrichose que la sculpture et la gravure.

Un des plus anciens documents que nous possédions est la célèbre peinture du Musée de Pompéi, dont nous avons déjà parlé, dite « *la Toilette d'Hermaphrodite* ».

Dans cette curieuse fresque murale, qui, comme on le sait, appartient à la Période chypriote, Hermaphrodite est entouré de suivantes qui portent de la barbe.

De là nous passons ensuite au Moyen âge et aux Temps

Modernes. Les premiers voyages autour du monde donnent, comme nous l'avons déjà dit à propos de la sculpture, un regain d'actualité aux conquêtes d'Alexandre le Grand, et les artistes de l'époque exhumèrent les vieux textes pour comparer les merveilles des temps passés à celles des temps actuels.

Dans un manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, relatif à l'Histoire de la Macédoine, on voit deux miniatures que ne manquent pas d'intérêt.

Dans l'une :

« *Comment Alexandre se bataille as gens qui ont testes semblables à cheval et getent parmi la bouche fumée.* »



Dans l'autre :

« *Comment Alexandre se bataille as porcs qui ont grans dens d'un code de long et as homes et femes sauvages qui ont VI mains.* »



Les combats d'Alexandre dans les Indes.

Les porcs à grandes dents sont des rhinocéros, mais quelle que soit la forme des hommes, qui, vraisemblablement, pouvaient présenter des cas de prognathisme et de polydactylie, leur corps n'en est pas moins couvert de poils et leur tête chargée de longs cheveux et d'une barbe épaisse.

Ces récits légendaires sur les conquêtes d'Alexandre sembleraient ne pas être dénués de fondement, car le « *Speculum historiale* » de Vincent de Beauvais, et la prétendue



Lucifer (Testament de Lucifer).

lettre d'Alexandre à Aristote, qu'on lit dans le « *Pseudo-Callisthènes*, » décrivent des monstres horribles, cou-

tombaient de merveilles en merveilles sur toutes les choses nouvelles qu'ils rencontraient, en rapportèrent, grossis par leur imagination d'orientaux, des souvenirs qui restèrent dans les traditions orales de leur pays, ou furent consignés par les prêtres. Aristote les transmit souvent, sans commentaire, et c'est ainsi qu'elles nous parvinrent.

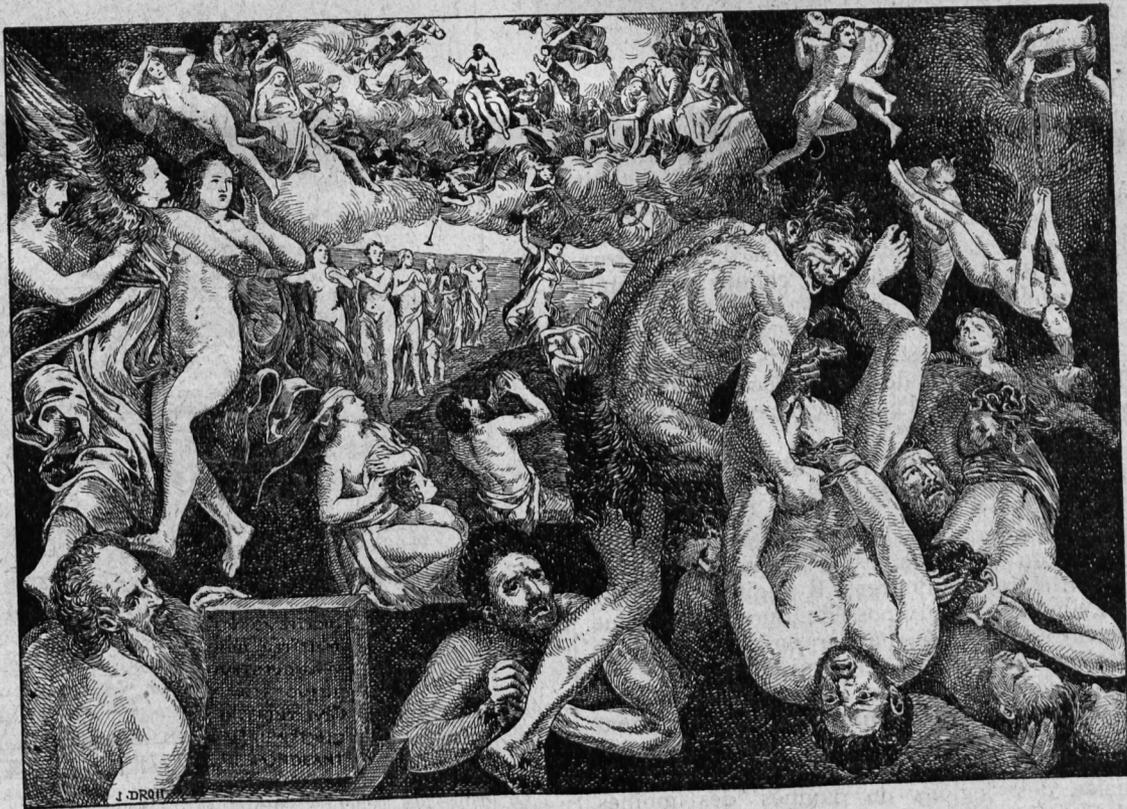
Les premiers voyageurs et les plus anciens géographes étaient de bonne foi dans leurs récits, mais personne ne les avait jamais contrôlés, car ils leur assignaient pour retraite des contrées éloignées ou peu connues jusqu'alors. De même avait-on cru, sur parole, les premiers naturalistes.

Ainsi Pline, dont l'*Histoire Naturelle* n'est qu'un vaste tissu d'exagérations, mais dont le grand mérite est d'être la plus vieille et la plus vaste Encyclopédie qui nous soit parvenue, nous dit que dans les contrées arrosées par le Gange, vivaient les *Cénocéphales*, hommes à tête de chien, ainsi que les *Astomes*, qui n'avaient point de bouche, dont le corps était tout couvert de poils et qui ne se nourrissaient, ce que rapporte également Saint Augustin dans la *Cité de Dieu*, que de la senteur des fleurs, qu'ils odoraient par leurs narines.

Pline ne s'étonne pas plus de ce genre éthéré de nourriture qu'il ne met en doute l'histoire des Cavales de Lybie, fécondées par le vent !

L'idée brutale attachée aux hommes velus est partout la même. Ce sont, nous le savons, les nains et les géants velus qui gardent les vierges, les trésors, mais souvent aussi ils représentent la force et l'astuce combinées.

Ainsi Longperrier cite une peinture du *Roman de la Rose*



Fr. Florès : Jugement dernier.

verts d'une toison épaisse, et qu'on peut assimiler à ces ancêtres des Birmans poilus, de la famille de Schwe-Maon.

Les compagnons d'Alexandre qui, dans cette marche aux Indes, allaient sans peine de triomphes en triomphes,

où l'homme, qui représente *Vilain Dangier*, laisse passer sous sa robe de longs poils et porte une barbe touffue, alors que tous les autres personnages masculins de ce volume sont rasés.

Cependant, démons ou autres, ils sont plus fréquents chez les iconographes de la Renaissance.

Dans le *Testament de Lucifer* de Pierre Gringoire, on voit,



L'ange conduisant le dragon enchaîné aux enfers.

à gauche du Roi des Enfers, pourvu de deux têtes, dont l'une barbue, également, est incluse dans sa paroi abdominale, un personnage qui semble lui servir de greffier et transcrire ses arrêts. Ce dernier est couvert de poils et fait vis-à-vis à un autre démon velu qui agit une fiole de fiel (1).

Les Diables poilus qu'on voit à Munich, dans les deux *Jugement dernier* de Rubens sont assez connus, pour qu'il suffise simplement de les signaler.

Du reste dans cet ordre d'idée, la série serait interminable.

Dans le *Jugements Derniers* de Fr. Floris, on voit un des démons qui porte une touffe de poil au coccyx. Une autre miniature nous représente l'ange, concierge de l'enfer, entraînant un diable hirsute.

Dans un manuscrit du *xiii<sup>e</sup>* siècle, un démon, dont la peau est recouverte de touffes de poils, escorte le pécheur en enfer.

Rappelons à ce sujet, qu'une des plus curieuses conduites des damnés que l'on connaisse, est celle que l'on voit au fronton de la cathédrale de Bourges. Il s'agit d'un groupe de réprouvés, dont l'un d'eux possède une queue velue qui, réfléchiée entre ses jambes, d'arrière en avant, esquisse un geste obscène à l'adresse de celui qui le précède.

L'Enfer des *Heures du Duc de Berry* est un des plus curieux chefs-d'œuvre de fantastique que l'on puisse imaginer. De tous côtés on ne voit que démons hirsutes à jambes de faunes et à tête cornue, qui traînent à l'éternelle fournaise des légions de damnés des moines surtout, qui disparaissent engloutis pour revenir bientôt volatilisés par le souffle du diable.

Une miniature du *Saint Graal* (*xv<sup>e</sup>* siècle), nous mon-

tre un Satan, couvert de poils et sur le corps duquel on remarque, en plus, de nombreuses inclusions fœtales de tête barbues.

Comme nous l'avons dit, lors de la description de la Capilla del Condestable de la cathédrale de Burgos, ce sont des velus qui soutiennent la fortune et les blasons des vieilles familles. Ainsi, les armoiries de la maison de la Saussaye, unes des plus considérables du pays Blésois, par les personnages distingués qu'elle a produits et par les grandes maisons qui en sont issues, ont, comme support, deux hommes velus et chevelus à la physionomie très douce, armés chacun d'une massue, et entourant un blason, qui porte d'argent à un chevron de gueules, accompagné, en chef de trois saules de sinople rangés de front, et en pointe, du porc-épic de sable, passant, avec la devise : *Cominus et eminus* (de près et de loin).

Dans la *Généalogie des Saussaye* d'Alonso Péan, on trouve une excellente gravure qui est la reproduction de l'enluminure accompagnant les lettres de maintenue de 1667, par lesquelles la maison de la Saussaye reçoit définitivement et officiellement pour son écu, le blason qu'elle a gardé jusqu'à ce jour.

Par extension, ces écussons se généralisèrent et devinrent même des marques de commerce. Deux d'entre eux, l'un



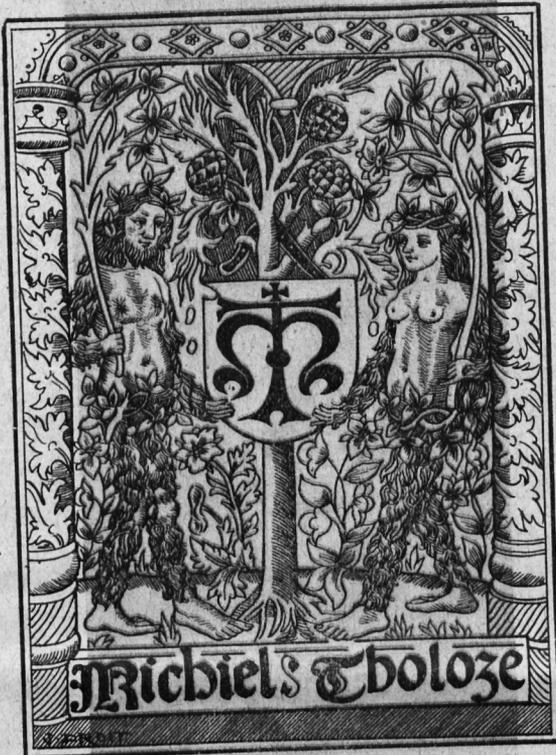
Le Prince des Ténèbres (Miniature du Saint Graal) *xv<sup>e</sup>* siècle.

de Michel Tholoze, l'autre de Philippe Pigouchet, libraires, représentent deux velus qui, sans nul doute, sont Adam et Eve. Seule, la partie antérieure du tronc de la femme serait peut-être moins couverte de poils, mais l'abondance

(1) *Corresp. méd.*, 1908.

du système pileux de ses membres ne le cède en rien à celle de son compagnon (1).

On sait avec quelle minutie, van Eyck a peint tous les poils du corps sur le tronc et les membres d'Adam et Eve, représentés au Musée de Bruxelles sur deux volets d'un triptyque dont le panneau central, la célèbre *Adoration de l'Agneau Mystique*, est resté à Saint-Bavon, de Gand.



Velus soutenant la marque du libraire  
Michiel Tholozé.

Depuis les primitifs, Eve a été souvent aussi représentée, n'ayant pour unique vêtement que sa longue chevelure.

On pensait qu'à l'origine, le système pileux de l'homme était abondant et lui servait de vêtement, aussi celui-ci est-il fréquemment peint tel qu'on le supposait alors, dès les premiers âges de l'humanité.

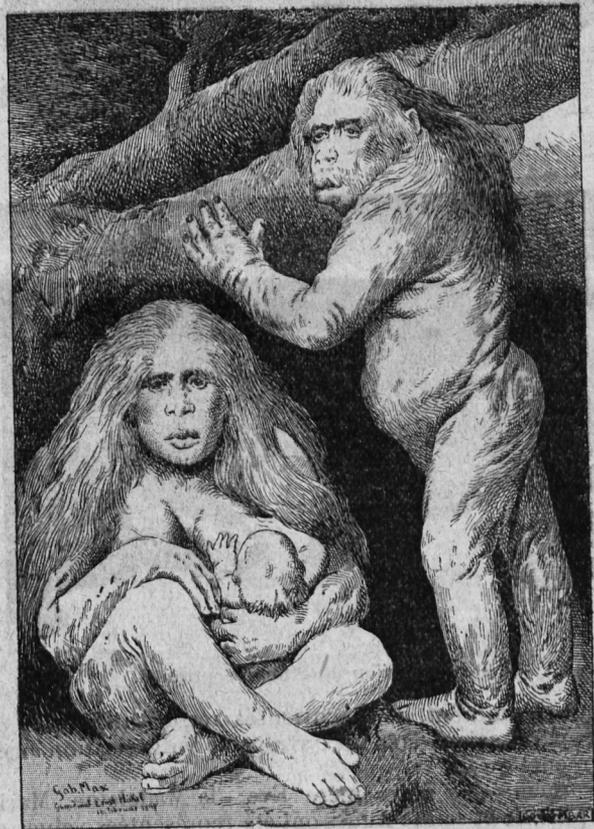
C'est ce qu'on remarque dans une des quatre miniatures sur vélin exécutées par Jean Bourdichon vers 1510, provenant de la collection Jean Masson, d'Amiens. Ces miniatures, montrant les quatre états de la société, l'homme sauvage, le pauvre, l'artisan, l'homme riche, furent exposées à l'exposition des Primitifs Français, au Pavillon Marsan, en 1904 (2).

L'homme sauvage est debout, à l'entrée d'une caverne, tout près d'une source. Sa femme est assise auprès de lui, allaitant son enfant. Les trois personnages sont tout nus ; l'enfant est glabre, vu son jeune âge, mais le père et la mère sont couverts de poils, sauf aux mains, aux pieds, aux genoux et aux coudes. En manière de contraste avec

cette scène primitive, on voit dans le lointain un château-fort, au sommet d'une montagne.

Cette miniature, d'une exécution très fine, est pour nous du plus haut intérêt, en raison des notions scientifiques qu'elle nous permet de déduire. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, il était donc admis que l'homme primitif devait être velu comme un singe et habiter des cavernes ; l'absence de poils aux mains, aux pieds, aux genoux et coudes, très manifestes sur l'œuvre en question, indique qu'il marchait occasionnellement à quatre pattes, comme le font les anthropoïdes, ou même en appuyant sur le sol les genoux et les coudes.

On a cru faire une découverte sensationnelle, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, en arrivant à des conclusions toutes semblables, au sujet de l'origine de l'homme. A la suite de la découverte de fossiles de Primates, en Provence, vers 1837, et de celle d'ossements humains par Schmerling dans la caverne de Chokier, près de Liège, il parut dans une Revue de l'époque une reconstitution de l'homme des cavernes. Son prognathisme, calqué sur celui du crâne des sables de Baden près de Vienne, l'allongement excessif de ses membres inférieurs amincis en faisaient plutôt un type simiesque. De plus, il était entièrement velu (1).



*Pithecanthropus europæus alatus* (Tableau de Gabriel Max).

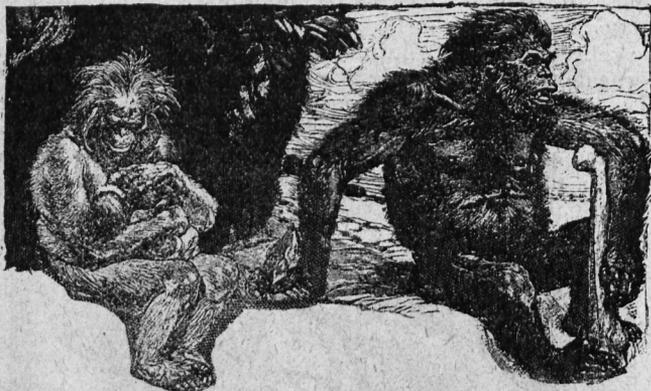
Plus tard Hœckel fut le principal défenseur de la descendance simienne ; son *Anthropogénie*, qui a eu tant de succès, n'avait d'autre but que d'exposer et de défendre cette thèse, qui ne compte plus guère de contradicteurs.

(1) *Corresp. méd.*, 1908.

(2) N° 125 du Catalogue.

(1) *Magas. Univ.* t. V. 1838.

Une curieuse héliogravure que nous reproduisons d'après une peinture de Gabriel Max et qui a été offerte au célèbre professeur d'Éna, le 16 février 1894, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, représente un couple d'humains velus, à l'aspect d'Anthropoïdes et vivant dans une forêt : l'espèce zoologique à laquelle ils sont censé appartenir est désignée sous le nom de *Pithecanthropus europæus (alalus)* le Pithecanthrope velu. Par cette composition fantaisiste, G. Max a voulu figurer l'être primitif, moitié singe et moitié homme, d'où l'humanité est dérivée. Il est vraiment curieux de constater que sa conception ne diffère par rien d'essentiel de celle exprimée par Jean Bourdichon, près de 400 ans auparavant (1).



Reconstitution de l'Homme primitif.

Tout récemment, deux curieuses reconstitutions de ce genre, paraissent dans un ouvrage de vulgarisation aussi documenté qu'intéressant (2).

De même que notre mère Eve, la Madeleine, Marie l'Égyptienne et sainte Agnès ont été représentées velues et chevelues.

On trouve un peu partout, dans tous les Musées d'Europe, de nombreux spécimens de ces trois saintes recouvertes de leur seule parure naturelle qui suffit, amplement, chez elles, pour sauvegarder les lois de la pudeur.

Marie de Magdala, bien plus connue sous le nom de Madeleine, la grande pécheresse, à laquelle le Christ par-

onna beaucoup, parce qu'elle avait beaucoup aimé, était d'une angélique beauté. Après la mort de celui dont elle suivit le douloureux calvaire, elle se retira dans le désert de la Baume où elle fit pénitence des scandales de sa vie.

Bientôt usés par le soleil et les intempéries, ses vête-



Ecole Byzantine : Marie-Madeleine.

ments en lambeaux l'abandonnèrent, et comme elle était nue, Dieu lui fit don d'une immense chevelure qui voila son corps.

La vogue de cette fidèle amante du Christ fut de tout temps énorme, aussi nombreux furent ses sanctuaires et ses images.

A Florence, c'est une Madeleine du Titien, une Marie-Madeleine de l'Ecole Byzantine, couverte de cheveux splendides, au musée de Dresde, c'en est une autre de F. Batoni, drapée dans sa chevelure et méditant, au fond de sa

(1) RAPHAËL BLANCHARD. — La médecine à l'Exposition des primitifs français. *France Médicale*, p. 180 n° 10-1904.

(2) KRAEMER : La Terre l'Humanité.

grotte, sur la mort qui l'attend : à la Pinacothèque de Munich, c'est le même sujet, interprété par Adrien Van der Werpf.

La Madeleine, avec une chevelure plus ou moins longue, figure dans le blason de quelques communautés de marchands apothicaires et épiciers du Moyen âge (Ipre, Sille, etc...)

Voici quel était, en effet, pour n'indiquer que lui, le blason des marchands apothicaires d'Ipre (1) :



D. da Settignano : Marie-Madeleine.

« D'argent à une Sainte Madeleine de carnation à mi-corps, vêtue de gueules et d'or, échevelée et la tête rayonnée de même, tenant la main dextre sur son sein, pour en arracher un collier de perles et de sa sénestre étendue, tenant une boîte couverte de sable ; à dextre, d'un crucifix de carnation, la croix de sable, sur une table couverte d'un tapis de sinople. »

De même Sainte Marie l'Egyptienne, dont la vie et le repentir au milieu du désert de Thébàide, offrent tant de point de ressemblance avec la précédente qu'on a pu souvent les confondre est souvent peinte, couverte de ses cheveux.

(1) D'HOZIER : *Armorial général de France*, T. XII, p. 1079, et *Armorial, Blason coloriés*, T. XII, p. 382.

Une pieuse légende rapporte que sainte Agnès, qui refusait d'adorer les faux dieux, fut, par ordre du préfet romain, conduite dans un lupanar, pour y être exposée nue aux yeux de tous, et satisfaire ainsi la lubricité de ses bourreaux. Mais Agnès pria et sa prière fut exaucée, car elle ne fut pas plutôt dévêtue que ses cheveux poussèrent subitement et, la couvrant entièrement, voilèrent son immaculée nudité aux regards avides qui la convoitaient.

Il existe, au Musée de Dresde, une Sainte Agnès à genoux, œuvre de Ribéra qui prit comme modèle sa fille Rosa. Au moment où la sainte s'agenouille pour remercier Dieu de la luxuriante masse de cheveux noirs qui l'entourent jusqu'à terre, un ange apparaît au-dessus d'elle et lui apporte un voile dont elle pourra se couvrir. Le passage suivant, emprunté à la *Tragédie de Sainte*



Le Titien : La Madeleine.

*Agnès*, par le sieur d'Aves, nous montre que la vertu de la Sainte était bien gardée.

On sait qu'une loi romaine interdisait de mettre à mort les vierges ; aussi, dans un certain nombre de martyres de saintes, voit-on généralement le préfet les faire conduire « au lieu de paillardise » pour être préalablement déflorées avant la décapitation.

Nous lisons dans la *Tragédie de sainte Agnès*, par le sieur d'Aves, que le Gouverneur de Rome, Simphonie, envoie donc Agnès au lupanar.

Sus doncques, vous irez de ce pas au bordeau.  
Qu'on me fasse venir un fanfareur de trompe,  
Afin de l'y mener avec plus grande pompe.  
Mais paravant, je veux, afin de la souiller  
Et diffamer du tout, la faire despoiller.  
Arrachez ces habits, mettez la toute nue  
Afin qu'en la menant, de tous, elle soit veüe.

Sus, sus, qu'elle soit mise,  
Mais tout présentement, sans robe et sans chemise.

Arrivé au mauvais lieu, ses « blondissants cheveux » poussent....

D'une telle façon que toutes ses parties.  
Des profanes regards, ores sont garanties.

Ainsi vêtue ou mieux velue, plusieurs paillardés, sur  
l'appel du trompette, se présentent ; mais ils trouvent la  
nouvelle recrue « hideuse » :

... une longue crinière  
Luy va couvrant le corps et devant et derrière.

Trompette joue encore, puis crie ainsi :

Qui veut, qui veut venir ? Le prix est grand et beau,  
Moyennant que l'on vise, au milieu de l'anneau !

Les débauchés, à un nouvel examen, trouvent Agnès fort  
belle : l'un deux parle de la « baiser ». La sainte se défend,



Ribéra : Sainte-Agnès.

ce qui étonne celui qui l'a choisie, il demande au trompette  
l'explication de cette résistance insolite. Celui-ci répond :  
« C'est une chrétienne »....

Et pour n'avoir voulu à nos dieux rendre hommage,  
Je la meîne au bordeau vendre son pucelage.

Le trompette exige « cinq talents » pour en jouir, et tandis  
que l'amateur va chercher la somme, il joue une fanfare  
et frappe à la porte du bordeau :

Macquerelles, ouvrez promptement, depeschez !

#### LES MACQUERELLES

Entrez, mignonne, entrez en ce lieu de délices

Nous allons vous mener dedans un cabinet  
Lequel est fort gentil, bien agréable et net.  
Il est fort bien meublé de lit et de couchette :  
L'on vous y montrera, comme vous fustes faite.

Arrive le fils du Gouverneur qu'Agnès refusa d'épouser,  
les macquerelles lui crient :

Or sus, allez jouier ; elle vous attend nêe,

Transi d'amour, celui-ci cherche à satisfaire sa passion  
mais il tombe mort aussitôt.

De nombreux tableaux, des sculptures même, la repré-  
sentent entourée, comme d'un manteau, de ses longs che-  
veux blonds et l'on montre encore à Rome, à l'Église Sainte  
Agnès, qui fut édifée sur le lieu du miracle, les débris de  
l'antique pavage du lupanar, que la seule présence de la  
vierge suffit, dès lors, à purifier.

L'art avait plus d'occasions de s'exprimer sur les nudi-  
tés féminines qu'il savait encore embellir, en les parant  
de leurs attraits naturels que sur l'hirsutie masculine qui,  
n'ayant rien d'esthétique, prêtait à moins de poésie.

Aussi, ne connaissons-nous, dans les temps bibliques,  
qu'Esau et Nabuchodonosor que les textes saints nous  
donnent comme les seuls velus interprétés par les vieux  
imagiers.

Les deux Esau les plus connus sont celui de la Biblia  
Sacra de Scheuzer (1) et celui des fresques du Campo-Santo  
de Pise.

Le mythe payen n'a pas moins donné d'œuvres d'art  
que la légende chrétienne.

Parmi les œuvres les plus admirées des Primitifs, la belle  
Simonetta Vespucci, du Musée Condé, à Chantilly, long-  
temps attribuée à Botticelli et restituée depuis à Antonio  
Pollajuolo, est une de celles qui nous intéresse le plus. Cette  
Génoise, dont on ne sait rien, sinon « qu'elle mourut jeune  
en souriant à la mort » revit à nos yeux sous la plume de  
M. Gruyer, Membre de l'Institut et Conservateur du Musée  
Condé.

« Le portrait du Musée Condé montre Simonetta  
en buste de profil à gauche, la poitrine entièrement nue,  
les cheveux somptueusement arrangés, un serpent d'émail  
noir enroulé autour de son cou, une écharpe orientale re-  
jetée derrière le dos. Son front est démesurément haut, ses  
yeux sont beaux, et sa bouche en complète l'expression ;  
son nez est délicat, sa narine palpitante ; son menton est  
accentué ; sa joue n'a ni embonpoint ni maigreur. La tête,  
d'une attitude noble et fière, garde sur le long cou qui la porte  
une sérénité à laquelle les nudités corporelles n'apportent  
aucun trouble. »

Et en effet, cette rare beauté, qui eut des foules d'adora-  
teurs et fut presque divinisée par les poètes, a non seule-  
ment « une chevelure somptueusement » ornée de perles  
mais une chevelure superbe dont l'abondance et la lon-  
gueur auraient suffi, sans artifices, à parer une femme.

La Vénus florentine de Botticelli (2), dans laquelle on a  
voulu également reconnaître la belle Simonetta et qui ne  
serait pas plus elle que le portrait de Pollajuolo, a-t-on pré-  
tendu, comparé à un portrait authentiquement attribué à  
Botticelli de la signora Vespucci « femme franchement laide,  
mince et droite comme un cerge, ressemblant bien plus à  
une sacristaine de couvent qu'à une maîtresse de pape ou à  
un modèle d'atelier » a été aussi chantée par le poète :

C'est la déesse Beauté  
Dont le cœur et la main du poète frémissent encore  
D'avoir célébré la louange ;  
Celle que tu as si souvent reconnue  
Aux ondes légères de ses cheveux d'or  
Qui flottent autour d'elle comme un vêtement.

(1) WITKOWSKI et L. NASS : Le nu au Théâtre, depuis l'antiquité  
jusqu'à nos jours, Paris, Daragon, 1909.

(2) Le tableau de la Vénus de Botticelli, actuellement au Musée des  
Offices, provient de la Villa des Médicis à Castello.

Et Steinmann, pris lui aussi par l'effluve qui émane de ces formes exquisés, ajoute :

« Ce sont peut-être les seuls mots qui puissent exprimer le charme poétique dont la naissance de Vénus Anadyomène est enveloppée. Les flots caressent la conque sur le bord de laquelle se tient la ravissante déesse de l'amour, voilant sa nudité d'un geste pudique, une abondance infinie de cheveux d'or flotte autour de la créature céleste... »



La Vénus de Sandro Botticelli (Galerie impériale de Vienne).

On ne peut juger de la longueur des cheveux si savamment relevés, chez la femme au collier de serpent, mais il n'est pas exagéré d'affirmer que ceux de la Vénus de Botticelli descendraient facilement à ses pieds, si elle ne les retenait de ce geste plein de pudeur, si naturel à la femme, et qui, émanant de la reine des amours, en augmente encore le charme.

La belle Simonetta ne fut pas la seule maîtresse de pape qui fut connue pour ses beaux cheveux et dont les peintres transpirent les traits à la postérité.

A Julia Farnèse, dont les cheveux dénoués tombaient jusqu'à terre, succéda la Vanozza qui la remplaça dans l'affection du sénile et sinistre Alexandre VI. Celle-ci ne fut pas moins belle ni moins privilégiée sous le rapport de la chevelure.

Aussi, un artiste de son temps la peignit-il en Sainte Vierge, et c'est ainsi qu'après avoir ensoleillé la vieillesse

du chef de la Papauté, son image fut longtemps vénérée dans une église de France, par la foule prosternée.

On sait, nous l'avons dit, que la statuaria antique supprima généralement les poils pubiens.

De même, à l'exception du Titien, firent les artistes des temps modernes.

Le Titien est le seul, fait remarquer Théophile Gautier, qui n'ait pas supprimé le système pileux des nudités féminines (1).

Lui seul

Il osa faire, sur le flanc nu de ses déesses  
Germer la mousse blonde ou noire  
Dont Cypris tapisse ses monts ;

Lui seul

Sur la blancheur de ces beaux corps  
Osa plaquer la tache fauve  
Qui luit du ton bruni des ors.



Antonio Pollajuolo. La femme au collier de Serpent.

Certains peintres, du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle, se sont distingués dans la représentation des chevelures masculines.

Samson, endormi sur les genoux de Dalila, de ce profond sommeil qui suit les minutes inoubliables de l'amour, laisse couper son opulente chevelure, par un page florentin. Le Vénitien Victor Capraccio a magistralement traité ce sujet qu'on peut voir au Musée de Florence. Albert Dürer peignit souvent et merveilleusement son propre portrait. De tous ceux qu'on a de lui le plus connu et le plus caractéristique est celui de la Pinacothèque de Munich, à l'âge de 34 ans.

Il y est représenté sous la figure d'un Christ aux traits réguliers, au regard radieux et tendre, à la barbe fleurie ; les cheveux, séparés par une raie au milieu de la tête, sont ondulés et taillés courts sur le devant, le long des joues leurs longues boucles se déroulent en spirales, jusque sur les épaules ; l'opulence de cette chevelure tient du prodige. Albert Dürer devait en être fier, à bon droit, le soin qu'il

(1) DELPEUCH : Les Roux et la Tuberculose, d'après Hippocrate. *Presse Méd.* 19 juillet 1899, et *Chronique Méd.*, 1<sup>er</sup> janvier 1906 -- 1<sup>er</sup> juin 1906.

en prenait et aussi la coquetterie avec laquelle il l'a peinte sont là pour en témoigner, jamais aussi luxuriante chevelure n'aura paré une autre tête masculine !

On retrouve encore de ces belles chevelures dans plusieurs autres de ses œuvres. Dans un tableau du Musée de Cologne bien connu : « *Le joueur de fifre et le tambour*, et



A. Dürer : Le Christ. Pinacothèque de Munich.

qu'il peignit pour un triptyque qui ornait l'autel de la chapelle privée de Forbach, banquier de Cologne, le joueur de tambour a de longs cheveux qui lui tombent sur les épaules.

Dans *la Passion* qui, comme on le sait, comprend plusieurs tableaux, le Christ, Saint Jean et quelques autres hommes ont des chevelures magnifiques. La plus remarquable de toutes est celle du Christ, sortant de son tombeau.

Une autre qui est également fort curieuse, et dont nous parlerons ici pour ne pas avoir à y revenir, est celle du *Christ dans les Limbes*, datée également de 1512. Non seulement le Christ se fait remarquer par ses beaux cheveux, mais il tend la main à un homme, tout velu, qu'il aide à sortir des limbes ; et on a pensé que ce damné, atteint d'hypertrichose considérable, pouvait bien être Caïn. Dans un angle, on aperçoit Adam et Eve, et Adam porte une longue barbe, ce qui est rare, car il est généralement glabre.

Le *Christ à la colonne*, de Rembrandt, au Musée de Dusseldorf, a également de longs cheveux.

Nombreuses encore sont les œuvres où on remarque chez des hommes de tout âge et de toute position d'admirables chevelures.

C'est le *Saint-Sébastien* de Giovantonio Bazzi, plus connu sous le nom de Sodoma. L'image du martyr, où l'artiste a su si divinement exprimer la douleur, et qui est actuellement au Musée des Offices, de Florence, est peut-être une des plus belles figures de toute l'École Italienne. Un autre

*Saint-Sébastien* du Titien, et qui faisait partie d'un tableau de l'Église Santa Maria della Saluta, de Venise, a des cheveux encore plus longs.

De même un *Saint-Jean l'Évangéliste*, de Piero de Cosimo, et un des Mages de la célèbre Adoration des Mages de Luini du Musée des Offices de Florence.

Pan, lui-même, et un des bergers d'Arcadie, couché à ses pieds, dans le tableau de Luca Signorelli, actuellement au Kaiser Friedrich Muséum de Berlin, ont des chevelures ondulées qui dépassent la mesure normale.

Terminons enfin cette série par deux portraits d'hommes. L'un d'eux, qui est celui de Léonard de Vinci, d'après un graveur vénitien du xvi<sup>e</sup> siècle, montre de longs cheveux bouclés, qui retombent sur ses épaules. L'autre, dû à Hans Memling, est celui du jeune Martin van Nieuwenhoven, de l'Hôpital Saint-Jean de Bruges, et dont la figure, les mains et les cheveux sont plus ceux d'une femme que ceux d'un homme.



A. Dürer : Le joueur de fifre et le tambour.

C'est peut-être l'hypertrichose du menton, chez l'homme, que l'on rencontre le moins dans les œuvres picturales.

Cependant, on cite plusieurs tableaux de saint Christophe dont la longue barbe symbolique est en raison de la force avec laquelle il porte le monde sur ses épaules, traditionnelle légende du vieil Atlas, roulant le globe terrestre sur ses reins vigoureux.

De même que saint Christophe, saint Nicéphore est aussi connu par son immense barbe. Une légende grecque en fait mention. (1)

Mandrill raconte qu'il vit à Beyrouth, dans une église du culte grec, parmi plusieurs vieux tableaux, la figure d'un saint de grandeur naturelle, avec une barbe qui descendait jusqu'à ses pieds. Le prêtre qui l'accompagnait, s'apercevant de la curiosité qu'excitait chez son visiteur et étrange

(1) *Magas. pittoresque* : Légende grecque, 1842, p. 175.

portrait, lui dit que c'était celui de saint Nicéphore et lui raconta sur ce saint la légende suivante :

« C'était, dit-il, un homme d'une vertu éminente, mais comme chez lui les dons de l'esprit n'étaient pas accompagnés de l'ornement extérieur d'une barbe, il en conçut un chagrin qui le fit tomber dans une profonde mélancolie. Le diable, voulant profiter de cette faiblesse, lui promit ce que la nature lui avait refusé, s'il consentait à se donner à lui :

« Bien que le saint ne souhaitât rien avec plus de passion qu'une barbe, il ne voulut pourtant pas l'acheter à ce prix-là. Il rejeta donc cette proposition perfide, et porta sa main à son front en signe de serment. Au même instant et comme pour le récompenser de sa foi, une puissance suprême fit croître sa barbe sous ses doigts et elle commença à s'étendre à mesure qu'il la tirait. La trouvant en si bonne disposition il poursuivit, et, comme les jeunes héritiers qui vivent



Hans-Memling : Martin van Nieuwenhoven.

dans l'épargne deviennent ordinairement prodigues lorsqu'ils parviennent à la possession de leur bien, il ne discontinua pas de la tirer, jusqu'à ce qu'elle descendit à ses pieds. »

Quoique ce ne soit qu'un cas d'hypertrichose relative, car les nains sont généralement glabres et présentent le type infantile, nous devons citer un tableau de Jean Mole-naër, l'Atelier du peintre, dans lequel on en voit un, vieux et barbu, jouer avec un chien.

Avant de passer à l'étude de la barbe féminine, disons rapidement qu'on a pris quelquefois pour des femmes barbues des hommes auxquels on donnait un déguisement de femme.

La conception de l'hermaphrodisme peut susciter quelques erreurs et faire prendre pour des représentations de femmes à barbe celles d'individus que leurs vices livraient au mépris et à la risée publique.

A la Renaissance, l'hermaphrodite, qui de même qu'à la période gréco-latine a fait retour dans les mœurs, devenant

encore l'enseigne d'une licence effrénée, joue un rôle politique, comme emblème satirique.

Le Frontispice d'un livre de Thomas Artus, sire d'Embly, intitulé *Description de l'Isle des Hermaphrodites*, nous montre Henri III orné d'une fraise, coiffé d'un bonnet et vêtu d'une robe de femme ; puis au-dessous on lit les vers suivants :

Je ne suis ni mâle ni femelle  
Et si je suis bien en cervelle  
Lequel des deux je dois choisir.  
Mais n'importe à qui on ressemble.  
On en reçoit double plaisir. (1)

La figure d'Henri III est trop connue pour qu'il y ait



Femme barbue. Chronique de Conrad Lycosthènes (1557).

erreur sur son identité, mais en supposant qu'on eut découvert des miniatures du Moyen-Age avec des femmes



La Femme à barbe de la Chronique de Nuremberg, 1493.

de l'époque des croisades revêtues d'une barbe aussi précise, on n'aurait pu supposer la maligne intention de l'artiste, — *castigantis ridendo mores* — blâmant ainsi de son pinceau les mœurs déplorables que l'Orient avait léguées aux preux qui, pendant leurs croisades en Terre Sainte, offraient néanmoins à leurs femmes, sous la pieuse

(1) X. DELORE : *Les Etapes de l'Hermaphrodisme* (Lyon.)

garde du chapelain, des ceintures gardiennes de leur vertu, comme les Musées du Louvre et de Cluny nous en ont conservé de remarquables spécimens.

L'étude des femmes à barbe nous donne de nombreuses peintures et gravures.

Le plus ancien des documents qui leur soit relatif est une figure de Jean Schedel, dans la *Chronique de Nuremberg*, dont deux éditions parurent en même temps en 1493, l'une en allemand, l'autre en latin.

Les peintres Wohlgemuth et W. Dleydemwurth en inspirèrent la composition et c'est à Albert Dürer, qui travaillait alors dans leur atelier, qu'on doit la plupart de ces gravures, du reste les plus anciennes de l'Ecole Allemande.



Le femme barbue et enceinte, du Musée de Bâle. Nielle. de Nicolas-Emmanuel, Deutsch (1484-1530).

Dans ce livre qui représente tout ce que l'auteur a trouvé de plus singulier pour frapper l'imagination de ses contemporains, on trouve un dessin aussi naïf par sa forme que par l'inexpérience de la gravure sur bois qui commençait alors : c'est une femme nue dont le menton porte une barbe touffue.

Le second provient de la *Chronique de Conrad Lycosthènes* (1537), éditée 70 ans après, et inspirée de la *Chronique de Nuremberg*.

Ce dessin, plusieurs fois répété dans l'ouvrage, est celui d'une femme marchant au pas accéléré, aux seins accentués, à la barbe en pointe ; il est beaucoup plus net, ce qui prouve un progrès dans l'impression en bois.

En effet, l'art a déjà évolué ; et à la vieille et primitive gravure sur bois des deux précédentes s'ajoutent de nouvelles productions plus parfaites qui prouvent les efforts qu'a fait l'artiste pour transmettre à la postérité les phénomènes surprenants qu'il a rencontrés.

Une nielle fort estimée du Musée de Bâle d'un peintre de gravures, Suisse célèbre, Nicolas-Emmanuel Deutsch (de

1484) représente une femme à barbe, habillée d'un riche costume de l'époque tenant fuseau et quenouille, et dont le sexe est indéniable, car elle est enceinte.

Elle est debout, faisant face à un jeune guerrier avec lequel elle converse et dont le menton imberbe offre un piquant contraste avec le sien.

Sainte Wildgeforth, dont nous avons longuement parlé, fut une des femmes à barbe les plus populaires par l'art, tant en France qu'à l'étranger.

Les reproductions qu'on trouve dans *Icones Sanctorum*, dans le *Martyrologium romanum*, représentent toujours la Sainte barbue et crucifiée.

Celle des *Icones sanctorum* est peu distincte, mais deux autres, reproduites identiques, et la même année en 1622, par



La Légende de Sainte Kumernus, d'après un tableau de l'église d'Eltersdorf, en Bavière.

Waldor et Gaspar Isac, sont plus explicites. En plus du métrier on y voit un calice et la sandale de la sainte.

Le tableau le plus complet de la vie de la sainte, celui où on voit le mieux les péripéties de sa vie et de son martyre, est celui de l'église d'Eltersdorf, près d'Erlangen, en Bavière. Il est un détail à remarquer c'est que près des gardiens endormis aux grilles de la prison, Jésus-Christ descend baptiser la Sainte et lui donne de la barbe. Ce qui semblerait indiquer que cette barbe aurait poussé pendant son sommeil et non, comme l'indiquerait le récit, au moment où elle pensait éluder l'injonction paternelle.

Ce tableau, qui est daté de 1513, est bien dédié à Sainte Wildgeforth, car on peut encore déchiffrer l'inscription qui est au-dessous (1).

Aussi la pieuse bienfaitrice qui fit le don généreux du portrait de la Sainte qui l'avait exaucée, est-elle représentée à genoux faisant vis-à-vis au « violoneux ».

(1) Ce tableau représente la brave Sainte Kumernus avec son violoneux. O Sainte Kumernus, priez Dieu pour moi.

Une Sainte Wildgeforthe de la collection Nadar et qui parut à l'Exposition des arts industriels en 1866, vêtue d'une robe richement ornée du Moyen âge, une autre, très simplement vêtue, peinte par Leitoff en 1673 et très répandue en Suisse, sont, de même que la Sainte de Beauvais représentées sans la chaussure ni le ménétrier.

La plus richement habillée, celle des *Acta sanctorum des Bollandistes*, a retrouvé ce dernier, mais contrairement au tableau d'Eltersdorf c'est de son pied gauche qu'elle lui offre sa sandale.



Sainte Wildgeforthe et son ménétrier (Prague).

Ce fut un capucin de Prague qui signala l'existence du culte de la Sainte aux Bollandistes en 1684.

La dévotion d'un marchand belge avait instauré le culte à Prague, et comme tout dieu nouveau trouve des adorateurs, quelques années après le baron von Brun écrivait au Bollandiste Popenbrock, en lui confirmant le succès du nouveau culte, et lui adressait, d'après le tableau de Cuper, une reproduction de l'image si répandue, dans toute la Bohême, par la dévotion populaire.

L'élégante simplicité, la richesse de son costume, l'exubérance de ses formes, principalement dans la statue de la collection Nadar, où la préomniscience de son ventre lui a attiré les prières des femmes dont l'union était inféconde, ne permettent aucunement, comme on l'avait avancé, de la prendre pour un Christ Byzantin, ou un Christ androgyne, habillé en femme.

Sainte Wildgeforthe n'a pas été seulement priée par les

femmes infécondes, elle a eu également les faveurs des mal mariées qui l'implorèrent, pour être débarrassées des maris qui les gênaient.

Aussi, depuis ce temps, la nomme-t-on Sainte-Débarras, en souvenir de ce qu'elle avait été débarrassée par Dieu d'un prétendant abhorré !

A Arques-la-Bataille (Seine-Inférieure), à Béthune en Pas-de-Calais, existent deux peintures à l'huile de Sainte Wildgeforthe, en croix et barbue.

A Béthune, on l'appelle Sainte Milleforte et on lui amène en pèlerinage les enfants de toute la région.

Une autre très ancienne représentation de femme à barbe est celle d'une vieille femme, de modeste origine, dont Antonio Moor, dit Moro, le peintre de Charles-Quint, laissa un portrait qu'on peut à juste titre considérer comme un de ses chef-d'œuvre et qu'on voit encore au Musée Suermont, d'Aix-la-Chapelle.

Cette femme, Margret Halseber, était blonde, et elle avait une barbe en fer à cheval qui, malgré ses 75 ans, n'était pas encore devenue entièrement blanche.



Margret Halseber, 75 ans (Tableau d'Antonio Moro).

Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint qui gouverna les Pays-Bas, en 1559, au moment où son frère Philippe II se rendait en Espagne, était barbue.

Prescott (1), l'historien de Philippe II, mentionne le fait et dit que tout en n'étant pas dépourvue des qualités qui font l'ornement de la femme « elle semblait, pour rendre l'expression de l'historien Strada, dans ses habits de femme, un homme en jupons. La nature lui avait même donné quelques..... poils au visage. »

Dans une vieille gravure du temps, où on la voit inter-roger un conjuré lors du soulèvement que suscitaient les édits de religion de Philippe II, les quelques poils dont parle Strada sont devenus, avec l'âge, la longue barbe dont elle était fière et qu'elle ne voulut jamais couper.

(1) PRESCOTT : Histoire du règne de Philippe II : T. II.

M. Louis Viardot (1) nous apprend que parmi les œuvres de Ribéra que possède l'Académie des Beaux-Arts de Madrid, il existe un bon portrait du peintre lui-même dont la barbe épaisse et noire peut être comparée à celle d'une femme sise à sa gauche et qui donne le sein à son enfant.

Du reste l'explication suivante, en espagnol, dans un angle du tableau, nous renseigne plus amplement :

« Portrait de Madeleine Ventura, née dans les Abruzzes, âgée de 52 ans. Elle en avait 37 quand il commença à lui pousser une longue barbe. Elle a eu 3 enfants de son époux Félix de Amici. Copié d'après nature, pour l'admiration des vivants, par Joseph de Ribéra. »



Madeleine Ventura, 52 ans (Tableau de Ribéra).

Grâce à l'amabilité de M. de Morella, qui compte le grand peintre parmi ses ascendants, Berillon a pu obtenir une reproduction de ce portrait.

Certains livres du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle publièrent de fort curieuses gravures. C'est ainsi que dans les œuvres d'Ambroise Paré on trouve l'image d'une fille velue et que dans l'*Histoire des Monstres* d'Aldrovande on y voit la reproduction des Cinnaminiens, peuplade hypothétique des frontières de Barbarie et celle des différents personnages de la famille d'Ambras.

Différents peintres s'intéressèrent également à l'étude de ces monstres. A Vienne, la galerie, particulière de l'empereur et la collection impériale des Habsbourg conservent encore le portrait de la plus jeune des filles, Tognina, par Giacomo Franco, et le groupe de la famille d'Ambras, dû à un peintre d'Anvers, George Hofnägel. Les portraits individuels qui ont été reproduits par Aldrovande font partie

(1) VIARDOT : Les Merveilles de la Peinture. Paris 1869. p. 17.

de la collection de Philippine Welser, et sont toujours au château d'Ambras.

C'est à peu près de la même époque que datent le portrait d'Horatius Gonzalès et le frontispice des *Histoires*



Une des filles de la famille d'Ambras, 8 ans (Aldrovande).

*Prodigieuses* de Boiastuau (1651). La reproduction d'Horatius Gonzalès, un hypertrichosique généralisé qui vivait à



Une des filles de la famille d'Ambras, 12 ans (Aldrovande).

Rome à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle est due à un inconnu et appartient à la Bibliothèque de la Cour à Vienne. Celle de Boiastuau représente un démon femelle barbu, sur la description duquel nous reviendrons plus loin.

Il exista longtemps dans le Cabinet de curiosités de Stud-

gard deux portraits d'une femme à barbe qui se nommait Bartel Graetge, l'un à l'âge de 25 ans, en 1587, l'autre à un âge plus avancé. Bérillon qui a fait des recherches pour savoir si ces tableaux existent toujours, pense qu'ils ont disparu lors d'une incendie qui détruisit une grande partie du Musée, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une des femmes à barbe qui remua le plus l'opinion, au XVII<sup>e</sup> siècle, fut Mme Helena Anthonia, sur l'histoire de laquelle nous avons de nombreux documents et une série de portraits différents, dont le premier fut fait à la demande d'Ernest, duc de Bavière.

Cette peinture a son histoire.

Il y a quelques années, on offrit au Musée provincial de la



La famille velue d'Ambras, en Tyrol  
(Tableau d'Hœfragel XVI<sup>e</sup> siècle.)

Marche, une peinture à l'huile effroyablement délabrée, trouée, couverte d'une épaisse couche de saleté, sans cadre, et dans laquelle on pouvait cependant reconnaître une femme barbue. Bartels, auquel on la montra, en fit l'acquisition et montra dans une séance de la Société anthropologique de Berlin (1) que cette peinture était identique à une gravure sur cuivre qui venait du XVI<sup>e</sup> siècle et était signée : D. Custod excudit. Augt.

Cette gravure, qui appartient au Cabinet Royal des gravures sur cuivre et a été reproduite par Antoine Priesch, représente une femme en pied, vêtements de gala, cheveux relevés en filet, sourcils développés avec une forte et longue moustache à la lèvre supérieure, des favoris qui s'unissent avec une barbiche pleine, qui naît immédiatement sur la lèvre inférieure et s'étend en légère ligne onduleuse jusque sur la poitrine.

Au-dessus de la tête on lit cette inscription :  
« Hélène A., née dans l'évêché de Liège, élevée à Grœtz, dans la Styrie, âgée de 48 ans. — 1622. »  
1604 serait donc la date de sa naissance.

Bien réparée depuis, la peinture, trouvée par le professeur Bartels, montre une femme en buste, de mise élégante; sur sa poitrine s'étalent une chaîne et un médaillon d'or; les cheveux sont noirs, enfermés, en arrière, dans une coiffe d'or. Sur la lèvre supérieure pousse une moustache étroite et longue.

La barbe est forte, d'un brun noir et à poils fins; elle est simple, pleine et serrée et descend jusqu'à la 4<sup>me</sup> côte.

La bouche rosée, la figure juvénile sont une curieuse contradiction avec cette large poussée de barbe.



Mme Helena Anthonia (Tableau retrouvé par Bartels).

Il n'y a aucun doute, les ressemblances sont identiques. De plus, les restes de l'inscription encore reconnaissables, sous la crasse, prouvèrent que cette femme avait bien nom Helena Anthonia.

Le Directeur du Cabinet des gravures sur cuivre de ce temps eut l'obligeance de donner à l'auteur quelques renseignements précis, qui fixeront mieux les idées.

A Augsbourg vivait un graveur, Dominique Custod, né à Anvers en 1560 et mort en 1612. Si Custod mourut en 1612, Helena ne pouvait avoir dix-huit ans.

L'Archiduchesse douairière Marie, épouse de l'Archiduc Charles de Styrie, mère de l'empereur Ferdinand II et qui tenait cour à Graetz, comme le communique Resch, mourut en 1608, ce qui contredit la date de 1622 de la peinture à l'huile.

Cette gravure sur cuivre, malheureusement pas datée, doit être antérieure à 1600, ce que prouve une note d'un vieux médecin de Fribourg en Brisgau, le D<sup>r</sup> Johann Schenck von Grafenberg (1530-1598). Dans son ouvrage (1), paru à Fribourg en 1600, nous trouvons la preuve qu'il connaissait cette gravure sur cuivre. Il y écrit :

(1) SCHEINCKIUS : Observationum medicarum rerum, novarum, admirabilium. Tomus unus. Francofurti 1600. Obs. 14.

(1) Soc. Anthropol. de Berlin. 29 avril 1899.

« Helena Anthonia, de l'évêché de Liège, âgée de 18 ans, élevée à Graetz par la Sérénissime Archiduchesse, veuve Marie d'Autriche, barbue à la figure et au menton à la manière des hommes est, par ailleurs, d'habitus féminin. Son portrait a été gravé sur cuivre à Augsbourg, par Dominicus Custod; d'après cette planche nous l'avons relaté. » (Scheinckius).

De tout cela, il ressort que la date de la peinture à l'huile est fautive, car en 1622 Hélène avait plus de 18 ans. Nous devons mettre cette date entre 1590 et 1598. Helena Antho-



Mme Helena Anthonia, d'après la gravure sur cuivre de Custod.

nia serait probablement née entre 1570 et 1580 et on peut admettre que l'auteur de la peinture à l'huile a copié une œuvre plus ancienne, mais en donnant à cette copie la date à laquelle il la fit.

On ne sait rien de plus de l'original.

Il y a encore quelque chose de possible. Ce portrait pourrait être l'original sur lequel la date, devenue obscure, aurait été retouchée, inexactement, par un réparateur.

Ce qui donne un certain appui à cette opinion, c'est que le point, qui est à la suite de la date, se trouve à une distance anormale.

De plus, il semble qu'entre ce point et la date se trouverait encore quelque chose qu'on ne peut plus bien reconnaître.

Ces années dernières, Bérillon eut la bonne fortune de découvrir une estampe extrêmement rare du XVI<sup>e</sup> siècle et qui vient compléter ce que nous savions déjà de Mme Helena Anthonia.

De même que la nielle de Deutsche et la gravure de Conrad Lycosthène, cette estampe nous montre l'influence immense qu'a exercé la Renaissance sur les progrès du dessin et de la gravure. Il ne s'agit plus ici d'une composition aussi naïve que primitive, mais d'une gravure en taille-douce d'une femme distinguée et richement habillée, et qui nous en révèle à la fois le nom et le lieu de naissance.

Au-dessus du portrait on peut lire, en effet, l'inscription suivante : « Jüngfrau Helena Anthonia, geboren im Stifte Lüttich » Il est signé : Johannès Löselius... Ici, le portrai-



Helena Anthonia, de Liège. Gravure de Johannès Löselius.

tiste se doublait d'un poète humoriste. Il nous le prouve par le quatrain suivant, gravé sur le cliché :

Heus cur barba tibi ? Capram decet Illa virumque :  
Barba vir nunquam, sed potes esse capra,  
Sepe tuus Pronomus thalami inter gaudia dixit :  
Uxor amata mea es, capra petulea mea es !

Ce qui, avec la meilleure volonté du traducteur, reviendrait à peu près à ceci, qui ne rend que faiblement la saveur humoristique qui se dégage de cette boutade érotique.

« Pourquoi as-tu de la barbe ? Cela ne convient qu'à la chèvre ou à l'homme.

« Malgré ta barbe, tu ne pourras jamais être un homme mais tu peux être une chèvre.

« Souvent ton conjoint, au milieu des ébats de l'alcôve, t'a dit :

« Tu es mon épouse chérie, sois aussi ma chèvre pétulante et capricieuse. »

Quelques considérations psychologiques peuvent trouver ici leur place. A première vue, il est certain que Mme Helena Anthonia ne rougissait pas de la belle barbe noire, abondante et soyeuse, qui lui descendait presque jusqu'à la taille. La preuve c'est qu'elle a posé de bonne grâce devant l'artiste, auquel elle a confié le soin de reproduire ses traits. Pour la circonstance, elle a même pris le soin de se parer de ses plus beaux atours.

La richesse de son costume nous permet de la ranger parmi les femmes les plus élégantes de son époque. On peut en juger par sa robe à taille plissée et très ample, ses manches à bourrelets, cerclees de rubans, et terminées par des parements dentelés, le corselet qui lui étreint la taille. Le cou est emprisonné dans un col Médicis en forme d'entonnoir et garni de hautes broderies. La tête est coiffée d'une sorte de toquet garni de perles. Le mouchoir, qu'elle porte dans la main droite, et les gants qu'elle tient de la main gauche, indiquent bien qu'il s'agit d'une personne habituée au plus grand luxe.

Il est assez piquant de lire une épigraphe aussi libertine au bas de la gravure d'une grande dame dont la physiologie grave, le maintien sérieux, le médaillon orné d'une croix qui pend à sa chevelure indiquent qu'elle professait la religion catholique et avait des sentiments pieux.

Est-ce un caprice aussi vaniteux qu'insensé d'un mari imprudent ; est-ce une fantaisie flatteuse d'artiste intéressé ou reconnaissant ? c'est un problème qui restera longtemps en suspens. Du reste, si libre fut-elle, l'étiquette ne peut qu'augmenter les qualités de Mme Anthonia.

*Peccato di carne non e un peccato.*

« Pêché de chair n'est pas pêché, » disait récemment à une illustre cantatrice française un cardinal romain aussi érudit que vénéré, traduisant en ces simples mots la sensualité d'une race qui, chez l'artiste Germain, s'était ainsi manifestée.

Une chose qui nous intéresse davantage c'est que Mme Anthonia, malgré sa barbe virile, a tenu à rester femme et coquette raffinée. Son souci de l'élégance, les soins qu'elle prend pour plaire prouvent assez nettement la haute notion qu'elle a de la suprématie de son sexe (1).

Ce que le seul examen du portrait d'Helena Anthonia nous avait appris nous fut confirmé par la lecture d'une savante étude sur la barbe, publiée en 1602 à Bologne, sous le titre *Physiologia barbæ Humanæ*, par Marcus Ant. Patavinus (2).

Cet auteur, qui s'occupait de philosophie, fut si vivement intéressé par le cas d'Helena qui résidait alors à Brescia,

(1) BERILLON : *Revue de l'Hypnotisme et de la Psychologie physiologique* année 19<sup>e</sup>, N<sup>o</sup> 1, juillet 1904.

(2) MARC. ANT. PATAVINUS phil. et méd. Bononiensis : *Physiologia barbæ Humanæ intra sectiones divisa. Hoc est de fine illius philosophico et medico*. Bononiæ, 1602, p. 307.

qu'il chargea un des amis en cette ville, Gisbertus Vecónius qui mieux que tout autre devait lui donner des renseignements précis sur ce sujet, un questionnaire complet dont voici la réponse intégrale, en vieil italien.

« La Nostra Elena barbata e addresso di venti anni, di faccia tota virile. Barba prolissa fere alla cinta, di color fece di castagna subnigricante, spessa et piena. Gli e cominciata a spuntare a poco, a poco, nel nono anno della sua Eta, et maranigliandose li suoi parenti, gli facevano alcune volte rader la barba, dapoï vedendo, ché subito crescèva di nuovo, la lasciana così, et perche cranò poveri la donarono al serenisso et illustrissimo Vescono di Leodio appresso La Fiandra, chiamato Ernesto Duca di Baviero, anco Arcinescono di Colonia, quale la presènto alla nostra serenissima Arciduchessa Maria, sorella di detto Arcivescono, et madre della serenissima regina di Spagna Margaritha appresso quale serenissima regina della Elena e già parecchi anni (1). »

Gisbertus Vecónius avait compris l'importance que son correspondant attachait à ses renseignements. C'est dans les termes suivants qu'il répondit point pour point aux diverses questions qui lui avaient été posées (2) :

I. La barba sua e spessa, piena et folta, così anco gli mostacci sopra la bocca, et della banda gli peli delle guancie, et di sotto il mento.

II. Il petto e poto crescènto.

III. Gli menstrui suoi sino addresso nou ha havuto.

IV. Vive però sanissinia, senza alcun tranaglio del mundo.

V. E di buonissima natura, et morò amorevole, et quieta, di ingegno assai capace, non però molto sottile.

VI. Edi statura mediocre, di forma quadrata, et molto bene proportionata.

VII. La nativita sua, o hora non sa lei istassa, ne si puo ricordare.

Brescia, di gratz 1599.

(1) Notre Hélène barbue est aujourd'hui âgée de 20 ans. La physiologie a une expression toute virile. Sa barbe descend jusqu'à la ceinture ; elle est de couleur châtain foncé, épaisse et complète. Elle a commencé à croître progressivement à partir de la neuvième année. Ses parents en furent fort ennuyés et il la firent souvent raser. Mais voyant qu'elle repoussait très vite, ils la laissèrent telle qu'elle était. Comme ils étaient pauvres, ils donnèrent l'enfant au sérénissime Ernest, évêque de Liège, en Flandre, duc de Bavière et archevêque de Cologne qui la présenta à sa sœur, notre sérénissime archiduchesse Marie, mère de la reine Marguerite d'Espagne.

Depuis plusieurs années, Hélène réside chez l'archiduchesse Marie.

(2) I. La barbe est épaisse, pleine et forte, ainsi que les moustaches au-dessus de la bouche, sur les joues et sous le menton.

II. La poitrine est peu développée.

III. Les règles ne sont pas encore apparues.

IV. Elle jouit d'une bonne santé et vit sans aucun souci du monde.

V. Elle est douée d'un très bon caractère : elle est plutôt affectueuse, son intelligence est assez développée, sans être cependant très subtile.

VI. Sa taille est moyenne ; ses formes vigoureuses et elle est bien proportionnée.

VII. Elle ne sait pas la date exacte de sa naissance et n'a pas beaucoup de souvenirs.

Brescia, en l'an de grâce 1599.

DIGITALINE CRISTALLISÉE

**NATIVELLE**

GRANULES - SOLUTION - AMPOULES

24, place des Vosges, PARIS

Gisbertus Veconius se mettait à la disposition de Marcus Patavinus pour lui donner de plus amples renseignements s'il en désirait, disant qu'il accompagnait l'archiduchesse à Milan où elle allait se rendre, en emmenant avec elle Helena Anthonia.

Il ajoutait que le portrait d'Helena Anthonia avait été gravé sur cuivre par Dominik Custod, à Brescia, en 1597, et se vendait chez les libraires de cette ville. L'estampe portait la mention suivante :

*Helena Anthonia nata in archiepiscopata Leodiēnsi ætatis suæ annorum 18. A serenissima archiducissa austria Maria Vidua Græcii educata, facie et mento viri instar barbata mulieris alias habitu.*

C'est ce portrait déjà cité par le professeur Bartels qui représente Helena Anthonia à l'âge de 18 ans *et adhuc virgo*. Dans l'estampe de Losélius qui fut gravée quelques années plus tard, Helena y est qualifiée *Yungfrau* ce qui prouverait que la puissante amitié de sa protectrice avait mis le comble à ses bienfaits en lui donnant un mari digne de son éducation et de ses perfections.

Helena était, du reste, bien connue et heureusement appréciée à Brescia, dont les habitants, si on en juge par la réponse de Veconius, « *La nostra Helena barbata* », tiraient quelque vanité de montrer aux étrangers une de leurs gloires locales.

Helena était douée d'un heureux caractère et vivait « *senso alcuno tranaglio del mundo* ». Elle était d'un tempérament plutôt affectueux. Ce qui justifierait ce jugement exprimé par Marcus Patavinus (1) au sujet des femmes à barbe, à savoir qu'en général elles seraient de complexion amoureuse, et c'est sans doute l'impression intime, sans en médire d'aucune sorte, qu'Helena avait faite à l'artiste, le meilleur juge en la circonstance de la perfection de ses charmes.

Mme Anthonia et Augustina Urlserin, dite Barbara, sont peut-être les sujets dont nous avons le plus de portraits.

Le dessin à la plume qui représente Barbara et qui fut reproduit sur cuivre dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature*, appartient à la Galerie d'art de Bâle ou fut fait ce dessin.

Quelques années plus tard, Isaac Brun, de Presbourg, peignait à Strasbourg les traits de Barbara, en train de jouer du clavecin.

Enfin, Gaywood, profitant du séjour qu'elle fit à Londres, laissait d'elle une œuvre excellente qui est le plus fidèle des portraits que nous ayons de cette curieuse femme.

Barbara partageait sans doute cette impression car les affiches dont elle se faisait précéder, lors de sa tournée en France, étaient une reproduction, sur cuivre, avons-nous vu, dans la note qui est aux Archives de Beauvais, du tableau de Gaywood. Barbara avait alors 25 ans.

Mourut-elle jeune, nous n'en savons rien ? Le portrait de Gaywood, qui date de 1658, est le dernier que nous connaissions d'elle.

Parmi les femmes de qualité de la société de Mlle de Scudéri qui vécurent dans le siècle du grand roi, Tallemant des Réaux nous en fait connaître une qui fut une femme à barbe distinguée.

Fille et femme de deux Procureurs au Châtelet, Mme Anne Baudesson, dame Pilou, aussi connue par sa lai-

deur à la Cour de Louis XIV, où elle avait ses entrées, que par son esprit caustique qui lui valut souvent des épigrammes cinglantes, possédait une barbe épaisse et noire qu'elle rasait, à ce que nous dit un vaudeville du temps :

Dame Pilou, pour paraître moins d'âge  
A fait raser le poil, le poil de son... visage

Bérillon rapporte une plaisante anecdote, où la barbe de Mme Pilou joua son rôle. Dame Pilou était amie intime de Mme de Castille, mère de M. de Chalais.

Un matin que celle-ci, encore veuve, était au lit, Mme Pilou, qui était couchée avec elle, lassée d'un importun, qui était venu de bon matin, envoyé par Mme de Vaucelas, pour louer une maison, qui appartenait à Mme de Castille, sortit tout à coup sa tête du lit et dit : « Allez, Monsieur, allez, on ne l'aura pas à meilleur marché. »

Le gentilhomme s'en revint et rapporta à Mme de Vaucelas qu'il avait en vain demandé une diminution de prix à Mme de Castille, mais que « Monsieur son mari avait dit qu'on n'en rabattrait rien. » L'aventuré fit rire, car Mme de Castille était connue pour ses mœurs quelque peu galantes (1).

Du reste, Mme Pilou, elle-même, passait pour colporter des billets doux ; le fragment suivant, du poète Perrin, retrouvé sur un manuscrit d'un chanoine de Reims, Favart, fait foi de sa barbe et de ses mœurs.

O vous, barbe à triple étage,  
Qui savez le tripotage  
Du poulet et du message  
Mieux que Monsieur de Ménage  
Ne sait la fin du langage,  
N'est-il pas vrai, la Pilou ?  
Parmi le sexe volage  
Le plus sage est le plus fou.

Sa barbe vénérable ne la fit pas plus respecter. Il est vrai que son esprit médisant y fut pour beaucoup.

Dans une autre épigramme, on compare son visage poilu à celui du cardinal de la Valette ; ailleurs, un poète, voulant peindre les monstres de l'enfer dit :

Toutes ces guenons sont si laides  
Que ce sont d'amour, des remèdes ;  
Qui voudrait le plus débauché  
Avoir avec elles couché ?  
Ces gaupes, ces sales furies,  
Ces vieilles chiennes, ces voiries,  
Ces laides masques, ces lidrous,  
Sont autant de dames Piloux.

Malgré toutes ces critiques, Tallemant des Réaux appréciait le jugement de Dame Pilou. Quant à sa laideur, il en rend aussi compte, et donne son portrait, gravé par Spirinx, dans la seconde édition de ses *Historiettes* (2).

Nous avons parlé d'une vieille paysanne du Tyrol, qui avait une large barbe en éventail. Son portrait fut signalé par Bartels.

C'est une peinture à l'huile qui existe encore au château de Lœwemburg près de Cassel, et porte l'inscription suivante : « *Vrai portrait d'Elisabeth Knechtin, fille d'un paysan, près d'Apazell en Suisse. Née en 1630, a été mariée*

(1) MARCUS ANT. PATAVINUS : « Unda plures est invenire mulieris (Hæc prosequitur) quarum est complexio calida quibus pili in menti loco producentur. » p. 52 ( loco citato).

(1) TALLEMAND DES RÉAUX : *Historiettes*.

(2) BÉRILLON, et seq. p. 201.

8 ans, et a été peinte encore vivante dans la 84<sup>e</sup> année de son âge. 1714 »

Dix huit ans, plus tard, en 1732, mourait à l'Hôpital de Dresde, une autre femme à barbe dont l'anomalie intéressa les Revues scientifiques du temps. Elle était fille d'un serviteur du Grand Electeur de Saxe, Jean-Georges III et s'appela Rosina Margarita Mullerin.

Son portrait, d'après nature, qui parut dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature*, est une copie de celui qui, l'année où elle mourut, fut dessiné à la demande de l'Electeur de Saxe et fut conservé dans sa galerie de tableaux.

Les femmes à barbe et les hommes velus deviennent plus fréquents dans le cours du XIX<sup>e</sup> siècle, mais ne tentent plus le pinceau des peintres. Seuls firent excep-



Un démon femelle barbu (d'après le livre de Boiastuau 1561).

tion le peintre russe, Dworczah, qui reproduisit les traits de Julia Pastrana et de son fils, et un peintre allemand qui représente Charlemagne avec une barbe majestueuse « empreinte d'un romantisme dont Victor Hugo lui-même serait fier » dit notre confrère Lucien Nass.

Par contre, on trouvera dans les travaux de Max Bartels, de Neugebauer, d'Ecker, de Beigel et de Bérillon des gravures que nous n'avons pas reproduites et qui ne manquent pas d'intérêt.

On donne, en général, le nom d'hypertrichose à une exagération quelconque même relative du système pileux normal. Aussi avons-nous déjà parlé d'un tableau de Jean Molenaar, connu sous le nom de l'*Atelier du Peintre* et où on remarque un nain barbu, qui joue avec un chien. Le fait de ce nain barbu ne laisse pas que d'être curieux, car d'habitude, les nains présentent un type infantile et sont complètement glabres.

L'hypertrichose des animaux n'a frappé qu'un seul peintre, Velasquez. En peignant le petit prince Balthasar Carlos, fils aîné de Philippe IV d'Espagne, un enfant de

6 ans, qui fut un prodige d'audace et d'intrépidité, celui-ci le représente sur un cheval fougueux qu'il lance dans l'espace.

On remarque sur ce cheval une crinière longue, épaisse et fournie et une queue abondante qui, bien que coupée, descend presque à terre.

Dans de vieilles gravures sur bois, qui proviennent d'une histoire de Charles-Quint, nous voyons des chevaux dont la longue queue ondulée traîne à terre, mais nulle part on ne rencontre une crinière avec une telle ampleur.

Dans cette contribution à l'étude de l'hypertrichose dans l'art, nous avons parfois rencontré des boutades humoristiques.

Le rôle idéal du diable, dit Bérillon, auquel nous empruntons un des passages suivants, est de suggérer aux pécheurs la forme la plus intense de la terreur religieuse.



Un chignon monumental (d'après Decrais).

Certains prédicateurs n'hésitent même pas, de nos jours, quand ils veulent sauver la jeunesse des surprises de l'amour, à user de ce langage imagé et à affirmer que le diable se cache dans le corps de la femme.

Aussi, naïvement convaincus, ou plutôt sceptiques et sarcastiques, certains artistes ont-ils représenté, avec les attributs du démon des créatures aux apparences féminines, dont les yeux pleins de désir et de volupté contrastent avec les griffes acérées qui déchireront le pieux jeune homme séduit par les grâces troublantes de la femme, suppôt de Satan.

Un manuscrit du Musée Britannique de Londres [Ms. Cotton. Néro. C. VI] donne l'image attrayante et terrifiante de ce démon femelle dont la barbe hirsute amplifie la laideur.

Un autre démon femelle, que nous empruntons aux *Histoires prodigieuses* de Boiastuau, a une pose encore plus cyniquement expressive.

Les poils pubiens sont remplacés par une tête grimaçante dont les dents empoisonnées mordront cruellement le jouvenceau béjaune qui aspirait aux folles

caresses et ne trouvera là qu'amères et cuisantes déceptions.

De plus, du poil entre les seins et de la barbe au menton complètent le tableau horrifant de la femme perfide et dangereuse, telle que la conçoit l'Eglise.

C'est ce même symbolisme que nous avons déjà signalé, à propos de la scène des démons hirsutes du fronton de la cathédrale de Bourges.

Une charge de Decrais nous montre que si une belle chevelure est un des charmes de la femme, les somptueux édifices dont elle aime parfois à orner sa tête, n'ont pas trouvé grâce devant lui. Cette critique due à un crayon spirituel, nous montre que tout à une mesure, même la dimension des chignons.

Un caricaturiste anglais, Gilray, dont l'esprit mordant sévissait aux environs de 1800, n'était pas tendre pour les goutteux, dont la réputation de gourmandise semblait, à



La Joie et le Souci (H. Gilray).

en juger par sa boutade humoristique, être classique. Le malade, ventru, rubicond, assis dans un bon fauteuil et attablé devant une bouteille de gin, tient d'une main un verre plein qu'il renverse à demi, et de l'autre, dont il brandit les doigts informes, geste accompagné d'un mouvement énergique du pied gauche fait signe à un vis-à-vis famélique, posé sur un tabouret devant lui, de s'en aller au plus vite.

*Éloignez-vous, tristes soucis, éloignez-vous de moi, je vous prie.*

Emacé, squelettique, avec des pieds et des mains dont les griffes s'allongent indéfiniment, l'hôte importun, vraie personnification de la misère famélique, cauchemar du trop heureux goutteux, porte une tête énorme, dont les cheveux hérissés de toutes parts, tombent jusqu'aux pieds du tabouret sur lequel il repose une nudité anguleuse et décharnée qui contraste avec l'ignoble obésité du buveur.

Certains artistes contemporains amateurs de conceptions bizarres entre autres un bâlois, Struold Bœchlin, se sont plu à figurer dans leurs tableaux des faunes ou des dieux marins fort velus. La galerie de peinture de Dresde, et la Nouvelle Pinacothèque de Munich, offrent notamment des œuvres curieuses de ce peintre.

Nous nageons ici en pleine fantaisie et il nous suffit de les signaler.

De nombreuses peintures, sculptures ou enluminures nous montrent également l'opinion erronée qu'on avait sur la poussée des poils et des cheveux, après la mort.

Nous n'en citerons qu'un seul exemple :

L'un des trois personnages macabres, qu'on voit dans le *Dil des Trois morts et des Trois vifs* à la poitrine recouverte de poils rasés, mais très visibles (1).

### III. LA TAPISSERIE

Nous ne connaissons qu'une seule tapisserie où soient représentés des velus.



Le Bal des Hommes Sauvages

(Tapisserie de l'église de Notre-Dame de Nantilly).

C'est une tapisserie française qu'on voit dans l'église de Notre-Dame, de Nantilly, et qui est connue sous le nom de *Bal des hommes sauvages* (2).

Ce bal des hommes sauvages, qui est connu dans l'histoire sous le nom de *Ballet des Ardents*, finit d'une façon tragique et voici comment : Le 29 janvier 1392, il y eut grande fête à l'Hôtel de la Reine-Blanche, en l'honneur du mariage d'un chevalier de Vermandois, avec une des demoiselles de la Reine.

Pour distraire le roi Charles VI, qui venait à peine d'être rétabli de sa folie, un de ses favoris, Hugonin de Janzay, imagina le divertissement suivant, auquel devaient prendre part le Roi et cinq gentilshommes. « C'était, dit Juvénal des Ursins, une momerie (mascarade) d'hommes sauvages, enchaînés, tout velus, et étaient leurs habillement propices (justes) au corps, velus, faits de lin et d'estoupe attachés à poix résine, et engraissez, pour mieux reluire ».

Froissard, témoin oculaire de cette fête, dit que les six acteurs du ballet entrèrent dans la salle, en poussant des hurlements et en agitant leurs chaînes. « Personne ne

(1) TALLEMAND DES RÉAUX : *Historiettes*.

(2) LACROIX (PAUL). — *Les Arts au Moyen âge, et à l'époque de la Renaissance* (Paris Didot, 1869) p. 230.

pouvait les connaître, les cinq étaient attachés l'un à l'autre, et le roi devait les mener à la danse. Cependant il les quitta un instant, pour aller lutiner les dames, passa devant la reine et s'en vint à la duchesse de Berry, sa plus jeune tante. La duchesse, par « ébatement voulut savoir qui il était ».

A ce moment, le duc d'Orléans, frère du roi, qui voulait aussi savoir quels étaient ces masques, prit des mains de son valet une torche allumée et l'approcha tellement d'un des étranges personnages « que la chaleur du feu entra au lin. »

On sait le reste : liés les uns aux autres, les malheureux ont fui, jetèrent des cris affreux et furent brûlés à l'exception d'un seul qu'on jeta dans une cuve d'eau.

Quand au roi, qui s'était fait connaître à la duchesse de Berry, il fut sauvé par celle-ci, qui l'enveloppa de sa mante et le fit sortir, sain de corps, mais non d'esprit, car de frayeur, il retomba aussitôt dans sa démence.

Nous avons dit, plus haut (1), que la torche que porte la Reine de cœur des jeux de carte, et qui n'est autre qu'Isabeau de Bavière, est une allusion au rôle qu'elle aurait joué, en donnant l'idée de cette fatale mascarade, et en s'associant, comme complice, son beau-frère, le duc d'Orléans, qui aurait mis le feu exprès, aux vêtements de ces hommes sauvages parmi lesquels était le roi, dont il avait, comme la reine, intérêt à se débarrasser.

L'impression que laissa dans les esprits ce *Ballet des Ardens* fut telle que soixante dix ans plus tard, un graveur allemand en fit le motif d'une estampe (2).

#### IV. LA MOSAÏQUE

Les deux cas que nous puissions citer d'hypertrichosiques représentés par la mosaïque, appartiennent au mythe païen.

Sur le pavé de la cathédrale de Sienne, qui est une suite ininterrompue de tableaux en mosaïque, on en voit un, particulièrement remarquable, dû à Pietro del Minella et datant du xv<sup>e</sup> siècle (3), représentant Absalon suspendu à un arbre par une chevelure aussi abondante que luxuriante.

Dans une mosaïque du Musée de Berlin (4) montrant les préparatifs des jeux de l'*Askoliasmos*, qui était le divertissement du troisième jour des *Anthestéries* aux fêtes de Bacchus, consistant à se tenir debout, marcher ou sauter sur une outre gonflée de vin et enduite d'huile, on voit autour de Dyonisios et d'Ariane qui président, des nymphes et des satyres velus qui entourent l'outre, pendant qu'un jeune homme nu s'apprête à monter dessus.

#### V. LA CÉRAMIQUE

Le mythe de Persée fut si populaire et si répandu dans l'antiquité que, de même que de la sculpture, l'art de la céramique sut inspirer et créer des chefs-d'œuvre dont un certain nombre a bravé les outrages du temps. Une amphore de Nola, de style archaïque, nous montre une Méduse décapitée ; dans une autre peinture de vase, qui lui est postérieure, près de la même Méduse gisant à terre, on voit Persée poursuivi par les Gorgones. Sur un

vase antique de la collection Campana, une des Gorgones est à l'état naturel, pendant que sa sœur Méduse s'affaisse sur ses genoux. La Méduse, du Plat de Camiros, n'est pas décapitée et tient deux oiseaux par le cou sur un vase étrusque de Chiusi, conservé au Musée Casuccini. Au milieu d'une série de personnages, on remarque aussi une Gorgone barbue, dont le sexe affirmé par ses seins et ses hanches est indéniable.

Les Romains, moins outranciers dans la représentation de la laideur, ont conçu une Méduse dont la physionomie inspire plutôt la douleur et la pitié, mais dont la longue chevelure seule est terrifiante. Ce type, qui est resté classique dans l'antiquité romaine, est celui de la coupe Farnèse du Musée de Naples.



Pietro del Minella : Absalon.

On ne trouve guère d'hommes aux longs cheveux. Un Oreste, casqué, couvert de sa cuirasse, de ses cnémides et dont les cheveux tombent au milieu du dos, est représenté sur un vase peint du Musée de Berlin (1).

Parmi les créations de l'art antique, il n'en n'est pas de plus curieuse pour l'historien, le poète, l'archéologue et le médecin que celle des silènes et des satyres (2). Symbolisant les forêts, les sources, les forces vives, les joies de la nature, sont-ils toujours représentés jeunes, exubérants dans leurs jeux et leurs amours.

Serviteurs de Bacchus Dyonisios, qui mûrit les raisins, ils célèbrent les Bacchanales avec les *Ménades*. Aussi les trouve-t-on généralement dans les scènes de vendange ou dans les orgies, car lorsqu'ils ne vident pas les amphores, ils lutinent les femmes, représentant ainsi la perennité de la nature, comme ils en représentent les forces vives.

Un cratère de Vulci, en parfait état de conservation et qui est conservé au Musée du Vatican, montre un silène nu et velu et qui reçoit le jeune Dyonisios des mains d'Hermès lui-même.

(1) Le meurtre d'Egisthe par Oreste.

(2) EIFFER : Les Satyres ; [L'*Avenir médical*, 30 septembre 1910]. Cf. La sculpture et la gravure.

(1) Hypertrichose dans l'Art : La peinture.

(2) WITROWSKI et L. NASS ; Le nu au théâtre depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. (Paris-Daragon 1909) p. 153.

(3) PIETRO DEL MINELLA : Siena Cathédrale. Storia di Assalone, dettaglio del Pavimento.

(4) *Archæologische Zeitung*, 1847.

Plusieurs silènes, également velus, se retrouvent dans une scène de vendange sur la peinture d'un vase grec (Gerhard).

D'autres, enfin, munis d'un appendice caudal, boivent à la régéade, dansent autour d'une coupe, ou poursuivent Iris de leurs désirs enflammés.

Un vase de Duris, un autre de Brygos, du British Museum, une coupe du Musée de Wurtzbourg nous montrent une série fort réjouissante de ces silènes.

Cette longue floraison artistique dont la documentation est forcément incomplète, car tout effort humain est nécessairement borné, prouve l'importance que l'esprit inquiet de l'homme a donné de tout temps à ces anomalies qui l'étonnaient, l'effrayaient même et dont le fuyait la cause. Il n'a évidemment pas obéi à un simple caprice d'artiste, mais à un sentiment d'un ordre plus élevé, le sentiment scientifique. L'homme est « un curieux de la nature », pour lequel le mystère de la vie reste une profonde énigme, dont seul, le labeur incessant lui donnera la clef.

Légende éternelle du vieux Faust, interrogeant en vain les arcanes de la science qui ne luira que dans un lendemain lointain, pour ses descendants.

FIN.

## Ce qu'il faut retenir

Par le Dr BOSC  
Ancien interne des hôpitaux de Paris

### 1) STRABISME.

Un bébé commence à loucher, on consulte le médecin de la famille, qui trop souvent répond : il n'y a rien à faire, attendons qu'il ait huit à dix ans pour l'opérer. Fâcheuse réponse, car il importe de soigner au plus tôt le strabisme convergent ordinaire, moyennant quoi on évitera le plus souvent l'opération. Si un enfant louche, c'est qu'il fixe les objets d'un seul œil : l'autre a une vision mauvaise, ne fixe pas, et se laisse dévier : cet œil perd même l'habitude de voir, la vision binoculaire n'existe plus. Tout le secret consiste à rendre à l'œil malade une acuité suffisante et à rétablir ensuite la vision simultanée.

Pour cela, on commence à s'opposer à la formation des adhérences musculaires, qui contribueraient à maintenir la déformation oculaire, en instillant tous les mois, pendant huit jours, dans les deux yeux, deux gouttes matin et soir, d'une solution de sulfate neutre d'atropine à 2 centigrammes pour 10 grammes d'eau distillée.

Ce traitement sera mis en œuvre, dès la fin de la première ou de la deuxième année, et poursuivi jusque vers quatre ans. A ce moment on tente de corriger le vice de réfraction (il s'agit presque toujours d'hypermétropie) par le port de lunettes appropriées : il est même parfois indiqué de forcer l'acuité de l'œil mauvais, en le faisant travailler au maximum : à cet effet, on supprime fonctionnellement l'œil normal, en le recouvrant d'une coque non perforée, appelée vulgairement louchette.

Il n'y a plus qu'à rétablir la vision binoculaire par des exercices au stéréoscope, qu'après quelques leçons données par l'oculiste, l'enfant répétera seul sous la surveillance de sa mère. Ces exercices seront commencés dès que l'enfant sait lire. En principe on admet qu'un strabisme, soigné ainsi dès le début, doit guérir sans opération. Ce n'est que vers huit à dix ans, et si la déformation oculaire

persiste, qu'on aura recours à l'intervention chirurgicale. Celle-ci consiste en une double ténotomie des muscles internes, associée ou non à l'avancement capsulaire ou musculaire des muscles externes. Après l'opération, il y a nécessité absolue, pour avoir un résultat parfait, à reprendre la série : atropine, lunettes, exercices stéréoscopiques. Dans la cure du strabisme, l'acte chirurgical ne doit représenter qu'une des nombreuses étapes du traitement.

### 2) SALICYLATE DE SOUDE ET COUP DE FROID.

Le salicylate de soude a une autre spécificité que celle du rhumatisme articulaire aigu : donné au début des affections aiguës des voies respiratoires supérieures en atténue les symptômes, en abrège la durée même à condition de l'administrer dans les 24 ou 36 premières heures, les jugule complètement. Cette action spécifique s'exerce à l'égard du vulgaire coryza, elle est peut-être plus marquée encore dans l'amygdalite et la pharyngite aiguës. Des malades, résignés depuis des années au retour périodique et fréquent de ces inflammations nasopharyngées, peuvent les arrêter net, en prenant dès les premiers symptômes, 1 gramme à 1 gramme 50 de salicylate. Au cours même des angines et pharyngites, le salicylate, employé à l'intérieur et en gargarisme, a une action analgésiante remarquable : la sensation si pénible de constriction et la douleur à la déglutition cessent rapidement, les malades éprouvent un soulagement qu'ils ne ressentent pas d'habitude avant plusieurs jours. Mais c'est surtout comme préventif immédiat qu'il donne les succès les plus constants : pris dès le début, il peut être considéré comme le spécifique de tous les malaises, coryza, angine, névralgies, courbature générale, etc... qu'on attribue communément au coup de froid.

### 3) BAINS FROIDS CHEZ LES TYPHIQUES.

L'impitoyable et barbare méthode de Brandt, les bains systématiques à 18 degrés, toutes les trois heures, jour et nuit, s'est amendée dans le sens de la douceur pour le plus grand bien des malades. Le bain froid a été souvent remplacé par le bain frais, voir même par le bain tiède, sans que cette dérogation ait eu d'inconvénient : quant à ses succédanés, lotions, affusions, enveloppements dans le drap mouillé, leur infériorité est malheureusement manifeste dans les cas graves. Mais pour donner un bain, il ne suffit pas d'avoir de l'eau et une baignoire, il faut encore disposer d'un personnel nombreux et exercé, et c'est son insuffisance qui rend le plus souvent toute balnéation impossible. On peut y suppléer, en pratiquant la réfrigération systématique de l'abdomen, telle qu'on l'applique dans le traitement médical de l'appendicite à l'aide de deux grandes vessies de caoutchouc, remplies de glace. Cette réfrigération semble avoir les mêmes avantages que la balnéation froide : la langue devient humide, le météorisme disparaît, la diarrhée s'atténue, la diurèse augmente, le pouls devient plus fort est plus régulier, la température s'abaisse. Elle a sur la balnéation l'avantage de n'avoir aucune des contre-indications de celle-ci (âge avancé des malades, affections cardio-pulmonaire, hémorragies intestinales, péritonite, etc.), bien mieux, ces deux dernières complications réclament impérieusement de la glace. Son seul inconvénient est d'immobiliser le malade dans le décubitus dorsal, risquant ainsi de favoriser la congestion hypostatique, et les escarres : rappelons à ce sujet qu'un bon traitement prophylactique des érythèmes et des altérations du décubitus, consiste à maintenir directement

sur la partie du corps à protéger, une peau de chamois, employée seule ou interposée entre le coussin de caoutchouc ou le matelas d'eau.

#### 4) CUTI-REACTIONS A LA TUBERCULINE.

L'ophtalmo-réaction a eu la vie courte : il est toujours pénible d'apprendre qu'on est tuberculeux, et ce désagrément n'est nullement compensé par l'acquisition d'une conjonctivité, d'une kératite ou de toute autre affection oculaire — L'œil abandonné, on eut recours à la peau, tant en piqûres qu'en scarifications et injections. Ces cuti, percuti et intra-dermo-réactions (1) ont sur l'ophtalmo-réaction l'avantage d'être inoffensives, mais ont-elles une valeur absolue ? — Les réactions positives sont tellement fréquentes que, de l'aveu même des promoteurs de la méthode, on ne doit accorder quelque créance qu'aux réactions négatives. Les statistiques donnent 90 pour 100 de réactions positives chez les tuberculeux, et 45 à 60 pour 100 chez les individus non cliniquement tuberculeux : ainsi pour prendre un cas fréquent, celui où il y a doute sur la nature syphilitique ou tuberculeuse d'une lésion, il est prouvé que les syphilitiques réagissent à ces épreuves en aussi grand nombre que les tuberculeux.

Une réaction positive n'autorise pas d'ailleurs à conclure que la lésion incriminée est de nature bacillaire, elle signifie simplement que le sujet inoculé recèle dans son organisme quelques bacilles de Koch, mais quel malade peut se vanter de n'en point posséder ? Une réaction négative a plus de valeur, et la méthode pourrait être utilisée, pour faire à coup sûr le diagnostic de non tuberculose, si elle n'avait pas été trouvée souvent en défaut chez des tuberculeux avérés. Ces réactions n'ont pas d'autre signification qu'une sensibilité très grande de l'organisme à l'égard des toxines vaso-dilatatrices : la question de spécificité n'entre en jeu que dans une faible mesure. La satisfaction de faire perdre leur incognito à quelques vieux tubercules calcifiés et oubliés, compense insuffisamment le risque d'augmenter la perplexité du praticien et la certitude d'aggraver l'inquiétude du malade.

#### 5) REIN MOBILE.

Il existe, il est très fréquent, toute femme ptosique a un rein droit plus ou moins flottant : il est même des cas où ce rein est réellement douloureux soit par coudure de l'uretère avec hydronéphrose, soit par périnéphrite avec adhérences, soit par toute autre cause : dans ces cas aussi, il est indiqué de le fixer, et cette intervention donne de beaux succès opératoires, en particulier dans les formes à paroxysmes douloureux. Mais trop souvent il s'agit de malheureuses neurasthéniques, ayant une déchéance trophique de tous les organes, et qui traînent misérablement leur vie tantôt massées, tantôt baignées, tantôt électrisées sans grand résultat. Que par malheur le médecin, ayant le choix entre le rein, le foie, l'estomac, l'intestin et l'utérus, fixe son attention et celle de la malade sur le premier de ces organes toutes les idées noires de celle-ci vont s'orienter de ce côté, et si un chirurgien se laisse convaincre, voici une néphropexie, qui lui vaudra bien des

soucis. L'opération fait d'abord merveille pendant un mois ou deux, pendant le temps où les malades sont au repos, le ventre maintenu par le pansement abdominal, puis par une ceinture. Une fois celle-ci usée ou abandonnée, les douleurs rénales reparaissent, et aussi les névralgies vagues et mal localisées, les palpitations, les bouffées de chaleur, etc..., toute la symptomatologie habituelle à ces déséquilibrées du ventre. Toutes les fois que le rein mobile est associé à un ensemble de troubles abdominaux, génitaux et psychiques, on se contentera sagement de conseiller une ceinture abdominale, large et élastique, sorte de maillot prenant au-dessus du pubis et remontant jusqu'au-dessus des fausses-côtes, et totalement dépourvu de ces pelotes ingénieuses, qui compriment fâcheusement le rein, si elles parvenaient jamais à l'atteindre. Cette ceinture donnera autant de soulagement que la mieux faite des néphropexies : un autre organe d'ailleurs ne tardera pas à solliciter l'attention de la malade, et la patience de son médecin.

#### 2) HUILE CAMPHRÉE.

Il n'existe pas de meilleur cardio-tonique injectable que l'huile camphrée : c'est un stimulant énergétique des centres nerveux et du cœur, elle agit aussi bien que la caféine sans avoir sa brutalité d'action. Tous les opérés, les pneumoniques, tous les malades dont le cœur faiblit reçoivent une piqûre d'huile camphrée ou plus exactement subissent le simulacre de cette piqûre.

A l'aide d'une petite aiguille, qui aspire mal ce liquide lourd et huileux, on recueille péniblement dans la seringue le contenu d'une ampoule d'un centimètre cube. Il faut s'y reprendre à plusieurs fois, chasser l'air de la seringue, et ces manœuvres ont déjà fort diminué la quantité totale de l'ampoule : on injecte, le liquide distend difficilement le tissu cellulaire, reflue autour de l'embout de la seringue, et quand on retire l'aiguille, à voir l'huile qui recouvre la peau du malade et les doigts de l'opérateur, on peut se demander combien il en est resté sous la peau. Aurait-on d'ailleurs réussi à injecter toute l'ampoule, que cette quantité eut été encore insuffisante. Pour compter réellement sur l'huile camphrée, il faut l'employer à haute dose, 5 ou 10 centimètres cubes au minimum par jour de la solution au dixième, ce qui représente 50 centigrammes à 1 gramme de camphre. Ces doses sont sans danger, même chez les malades asthéniques ayant une tendance au collapsus, et de nombreux auteurs leur attribuent des succès inespérés, en particulier dans la pneumonie des vieillards. Si l'on veut obtenir de l'huile camphrée tout ce qu'elle peut donner, il faut décupler les doses indiquées par les formulaires, il faut dans sa technique remplacer la seringue de Pravaz par la seringue de Roux.

*D'après les Docteurs Cosse, Courtade, Lenez, Morichau-Beauchant, Aviragnet, Nicolas, Tuffier.*

**LOTION DEQUÉANT**, contre le *Sebumbacille*, *calvitie*, *pelade-teigne*, *trichophytie*, *seborrhée*, *acné*, etc.

L. DEQUÉANT, pharmacien, 38, r. Clignancourt, Paris,

(1) Celle-ci, due au Dr Mantoux, est la plus fréquemment employée : elle consiste à inoculer, en injection traçante dans le derme, une goutte de solution de tuberculine sèche à 1 pour 5000. Après quelques heures, de 4 à 24 heures, se forme une papule violacée en surélévation avec la peau avoisinante, et assez analogue à un nodule d'érythème nouveau.

**DIABÈTE : PAIN FOUGERON**

### Revue des Thèses

Le Dr Gilbert Fidao, ancien élève de l'École de Médecine de Tours, vient de faire paraître, pour sa Thèse inaugurale, un excellent et très original travail sur l'ulcère perforant nasal.

Le mérite de son ouvrage consiste à avoir personnellement étudié et observé, avec une clarté exempte d'explications étiologiques plus ou moins nébuleuses, un assez grand nombre d'affections de ce genre et d'en avoir heureusement dégagé l'histoire.

Examinant les ouvriers jardiniers de Sevran-Livry, le Dr Fidao a constaté chez eux la fréquence de perforations siégeant sur le cartilage de la cloison et respectant toujours le tissu osseux.

Après une période d'irritation avec éternuements répétés, sans troubles de l'olfaction, apparaît une tache grisâtre sur la muqueuse, qui s'ulcère de plus en plus profondément et aboutit à la destruction du cartilage et à la perforation complète.

Après avoir rapporté un assez grand nombre d'observations typiques, l'auteur étudie l'étiologie de cette lésion et n'hésite pas à éliminer rapidement la syphilis, la tuberculose, l'ulcération trophique pour attribuer cette nécrose à une toxicité particulière des sels chimiques contenus dans les poudres de guerre et en particulier dans la poudre dite J à laquelle travaillaient ou avaient travaillé presque tous les ouvriers examinés. D'ailleurs les propriétés toxiques et nécrosantes des sels chromiques sont bien connues et tous les dermatologistes ont vu les teinturiers en peaux porter sur les doigts des ulcères limités mais profonds qu'ils appellent *pigeonneau*.

La prédisposition à la perforation est accrue par les déviations de la cloison et les éperons et entretenue par les lésions de grattage. C'est ainsi que peu à peu les sujets atteints aidant au travail de destruction contribuent à provoquer la perforation.

Contre cette affection on a cherché à lutter par des mesures prophylactiques telles que port d'un masque respiratoire filtrant l'air inspiré. De plus des modifications à la manipulation des poudres bichromatées ont été instituées et depuis lors l'affection est en décroissance très marquée à Sevran-Livry. Quand le processus nécrosant est commencé il faut d'abord que l'ouvrier cesse de suite la manipulation de la poudre J, puis le nez sera lavé à l'eau bouillie tiède et on fera des attouchements au *salol camphré*, quand le périchondre est touché on ne peut espérer la guérison complète, il persistera une fistule, mais de dimensions minuscules.

Le Dr Fidao termine cette intéressante étude en proposant de dénommer cette affection *ulcère nasal des poudriers* et en exprimant le vœu que de nouvelles recherches viennent fixer définitivement les mesures prophylactiques idéales qui aboutiront à sa disparition.

### NOUVELLES

#### V<sup>e</sup> Concours International de Ski

Le Club Alpin Français organise, du 10 au 13 Février 1911, son V<sup>e</sup> Concours International de Ski au Lioran (1161 mètres) dans le pittoresque département du Cantal. La région était particulièrement désignée pour cette manifestation, en raison de ses vastes champs de neige et de ses pentes appropriées dont les profils ont été reconnus excellents par la brillante équipe militaire norvégienne venue l'an dernier en France.

Le Lioran est d'ailleurs desservi par une station de chemin de fer (ligne de Neussargues à Aurillac) et sitôt après avoir quitté les confortables wagons de la Compagnie d'Orléans, on peut chausser raquettes ou skis dans la cour même de la gare pour gagner en quelques minutes les terrains d'exercices.

Des équipes militaires, françaises et étrangères (Italie, Norvège, Suède), de nombreuses sociétés de Ski, des sportsmen exercés de toutes nationalités prendront part aux épreuves (course de fond de 45 kilomètres au moins, concours de saut et de style, courses par équipes, pour militaires, avec tir, cross country, etc...)

Des facilités de toute nature, qui seront indiquées ultérieurement, seront données aux adhérents. Ceux-ci auront d'autre part toutes commodités de logement à Aurillac, Vic-sur-Cère, Murat, Neussargues et au Lioran même où l'hôtel si confortable de la Compagnie d'Orléans (chauffage central) sera ouvert pour le rester d'ailleurs la majeure partie du mois de Février.

A l'issue du Concours aura lieu une excursion au Mont-Dore où un Ski-Club local prépare à cet occasion, avec l'appui de la Section d'Auvergne du Club Alpin Français, d'intéressantes réunions. Un journal sportif organise même une grande course de fond du Lioran au Mont Dore.

Pour tous renseignements, s'adresser au Club Alpin Français, 30, rue du Bac, au Ski-Club du Lioran, à l'Hôtel-de-Ville de Murat et au Syndicat d'Initiative du Cantal, 23, Avenue de la République, à Aurillac.

#### Population de l'Indre-et-Loire

Le *Journal officiel* du 30 octobre 1910 publie la statistique générale du mouvement de la population de la France au cours du premier semestre 1910.

Voici les chiffres pour le département d'Indre-et-Loire.

	POPULATION	NAISSANCES	MARIAGES	DIVORCES	MORTS-NÉS	DÉCÈS
CHINON	1909..... 1910.....	669 678	273 287	7 9	16 23	731 717
LOCHES	1909..... 1910.....	588 619	288 287	3 4	16 12	526 513
TOURS	1909..... 1910.....	1.711 1.763	797 805	49 41	93 77	1.999 1.889
TOTAL	1909..... 1910.....	2.968 3.060	1.358 1.379	64 54	125 112	3.256 3.119

Par rapport au 1<sup>er</sup> semestre de 1909 il y a donc une différence de 92 naissances en plus, 21 mariages en plus, 10 divorces en moins, 137 décès en moins.

La situation est donc satisfaisante, bien que le taux de la natalité soit toujours aussi minime.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans a l'honneur de porter à la connaissance du public que le *Guide Illustré* de son réseau pour l'hiver 1910-11 est actuellement mis en vente, au prix de 0 fr. 30 dans les bibliothèques de ses gares, dans ses bureaux de ville et dans les principales agences de voyages de Paris.

Il est également adressé franco à domicile contre l'envoi préalable de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, place Valhubert à Paris, bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Ce *Guide*, de plus de 320 pages, illustré de nombreuses gravures, contient, en outre d'un certain nombre de plans et de cartes, les renseignements les plus utiles pour le voyageur (description des sites et des lieux d'excursion en Touraine, en Bretagne, en Auvergne, dans les Pyrénées et le Centre de la France, horaires des trains, principales combinaisons de tarifs, etc.).

### TUBERCULOSES

Bronchites, Catarrhes, Gripes

Traité par l'**EMULSION MARCHAIS**  
de 3 à 6 cuillerées à café  
dans lait, bouillon  
**PHOSPHO-CRÉOSOTÉE**

Le Gérant, H. AUBEGEAULT.

Tours, Imprimerie Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture.